IJ
INFORMATEUR JUDICIAIRE
N° 7155

Sophie **RICHARD**
Fondatrice de Viagimmo

START-UP
Des financements concentrés sur la transition écologique ?

INITIATIVE
La Vendée veut économiser l'eau dans les campings

“LE VIAGER COMME MODÈLE ÉCONOMIQUE”

Vendredi 7 juillet 2023 - Prix : 2 €

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ

ATLANTIQUE VENDÉE

LE VILLAGE by CA

PODCAST

I.J

Quand les chefs d'entreprise racontent un événement marquant de leur vie !

Michaël **Delhommeau**

Dirigeant de la SAS Delhommeau

UN INOUBLIABLE **MOMENT**

36 sommaire

● N° 7155 ● VENDREDI 7 JUILLET

L'ESSENTIEL DE LA SEMAINE

À la Une

4. Start-up : des financements concentrés sur la transition écologique ?

Actualités

6. Metropolys, nouvel outil pour redynamiser les cœurs de villes en Vendée

9. La Vendée veut économiser l'eau dans les campings

12. Le grand Ouest manque d'investisseurs dans la santé

14. Des réseaux et des hommes : Pouvoir d'Entreprendre, Nao dev', Unissons Les Boites du Vignoble

16. RTE va investir 750 M€ sur le réseau d'ici 2026

VIE DES ENTREPRISES

19. Beneteau, Cem'In'Eu, Charier, Dubreuil, Je Fais Quoi Demain, Loc Eco, Medef Vendée, Réseau Initiative, Sonamia

L'ENTRETIEN

24. Sophie Richard, fondatrice de Viagimmo : « Le viager comme modèle économique »

LE CERCLE DES EXPERTS

30. L'Insee prévoit une croissance poussive

32. La quête du "profil idéal" freine les recrutements

34. Un nouveau décret sur la procédure de contrôle Urssaf

UN ÉTÉ EN FRANCE

36. Tourisme fluvial : embarquement immédiat

ENVIES, TABLES & CULTURE

40. Aux heures d'été, Chemin de Fer de la Vendée, Les Enfumés, Voix et musiques au Prieuré

42. ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

ours

DIRECTION
Directeur de la publication
Guillaume LALAU
Directrice
Laëtitia BLANCHARD

RÉDACTION
redaction@informateurjudiciaire.fr
Rédactrice en chef
Nelly LAMBERT
Journalistes
Éric CABANAS, **Alexandrine DOUET**, **Marie LAUDOUAR**, **Nicolas LE PORT**
Secrétaire de rédaction
Gildas PASQUET
Ont participé à ce numéro
Sophie COMTE, Florence FALVY

CRÉATION ARTISTIQUE
Directeur artistique
David PEYS
Maquettiste
Camille JUREK
Photographe (couverture)
Benjamin LACHENAL

ANNONCES LÉGALES
annonces-legales@informateurjudiciaire.fr
Responsable du service annonces légales
Isabelle OLIVIER
Assistante de direction
Rozanne GENDRON
Assistante administrative
Lesline KOUITY
Responsable du développement commercial
Gaël BRÉMAUD

ABONNEMENT
Rozanne GENDRON
abonnement@informateurjudiciaire.fr

PUBLICITÉ
Laëtitia BLANCHARD
02 40 47 00 28

IJ Informateur Judiciaire
N° 7155
SAS au capital de 155 000 €
Siège Social : 15 Bd Guist'Hau – CS 14226 – 44 042 NANTES CEDEX 1
02 40 47 00 28
contact@informateurjudiciaire.fr
N° CPPAP : 0925 I 79873- ISSN0755768X- RCS Nantes 348 327 891
CCP Nantes 11 53 M

Prix de vente : 2 €

Abonnement 1 an
38 € (TVA incluse) magazine numérique + site internet
63 € (TVA incluse) couplage magazine numérique et papier + site internet
Dépôt légal à parution
Hebdomadaire
Parution le Vendredi
Membre du Réseau Hebdo Éco

Impression
Rotimpres : Pla de l'Estany
17181 Aiguaviva (Girona) Espagne

START-UP DES FINANCEMENTS CONCENTRÉS SUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ?

Depuis un an, les **investisseurs** dans les start-up sont beaucoup plus frileux. Celles qui interviennent dans la **transition énergétique et écologique** séduisent plus. Comme le prouvent les témoignages, lors de l'Université Jules Verne du 4 juillet, de Célie Couché, fondatrice et présidente de **Bout' à Bout'**, start-up spécialisée dans le réemploi de bouteilles et bocaux en verre ou de Christophe Brunot, cofondateur de **Largo**, spécialiste du reconditionnement de smartphones et tablettes.

Par Éric **CABANAS**

« Pour parvenir à la transition numérique comme écologique, il faut soutenir nos start-up car elles sont sources d'innovation. C'est la raison pour laquelle de plus en plus de grands groupes investissent dans celles-ci. Elles sont sources de croissance et d'innovation. Mais, depuis l'an dernier, l'investissement dans les start-up a ralenti. Il y a beaucoup moins de liquidités. Aujourd'hui, si on ne fait pas d'IA générative, il est difficile, pour les premières levées de fonds, d'aller chercher de l'argent. En France, on s'oriente désormais davantage sur les projets à impact écologique. On est d'ailleurs en train de créer un modèle européen avec les fonds à impact. On a une carte à jouer ! », estime Milad Nouri, CEO de L2C Technologies et vice-président du Medef de Loire-Atlantique.

Économies de la transition écologique

Bout' à Bout' est un exemple concret du soutien actuel à la transition écologique. La start-up nantaise fondée par Célie Couché vient de lever 7,3 M€ pour passer à l'échelle industrielle via la construction d'une usine à Carquefou, dans une opération menée par le fonds VitiRev innovation de Demeter, accompagné par Verallia, l'un des leaders mondiaux du contenant en verre, via son entité française. Cette démarche s'est également faite avec la plateforme de financement participatif Lita, Mandarine Gestion, du distributeur LLVD et du spécialiste du conditionnement Jardins de l'Orbrie.

« Nous avons eu un contexte très favorable avec l'augmentation du coût de l'énergie qui a fait flamber les prix des contenant en verre. Cela a été une chance, rendant le réemploi beaucoup plus pertinent et indispensable. La loi Agec nous a également aidés en obligeant à mettre sur le marché 10 % des emballages en réemploi. Nous avons eu la chance d'avoir un marché qui s'ouvre avec de plus en plus d'intérêt des clients, rendant le projet plus attractif aux yeux de nos investisseurs », explique Célie Couché.

> **Le contexte nous est très favorable.**
>
> Célie COUCHÉ, fondatrice et présidente de Bout' à Bout'

Les économies de la transition écologique ont besoin d'importants financements. Pour Christophe Brunot, cofondateur de Largo, si le marché, la filière, les acteurs sont fondamentaux, « l'intervention du législateur est indispensable ». « Si on ne l'a pas, cela devient très compliqué. Des initiatives législatives sont en train de naître dans notre activité avec la nécessité du passeport numérique du mobile répertoriant différentes données. Le législateur a un rôle central sur le lancement de ces nouvelles économies. Les investisseurs ont leur rôle à jouer, mais ils vont devoir prendre leur mal en patience et ne plus attendre des rentabilités à trois ou cinq ans. Les nouveaux modèles dans ces nouvelles filières de transition écologique prennent du temps. Et il y a toujours un décalage entre un marché qui émerge et l'oreille du législateur. Le cadre législatif change pour promouvoir la filière de la seconde main et du réemploi mais aussi pour offrir des produits de qualité au consommateur », prévient Christophe Brunot.

Le plus difficile reste la phase de création, avec des étapes de levées de fonds ou tours de table dans la vie de la start-up, où l'on distingue pré-seed (amorçage), seed (développement de l'activité), séries A et B (levées de fond pour l'accélération du développement). « Il y a assez peu d'acteurs dans la phase de création », reconnaît Régis Marboeuf, responsable de la filière innovation de Nextinnov chez Banque Populaire grand Ouest. « Mieux vaut un business angel, un entrepreneur confirmé qui peut apporter plus que du cash », conseille de son côté Milad Nouri, lui-même business angel.

> **Les nouveaux modèles dans ces nouvelles filières de transition écologique prennent du temps.**
>
> Christophe BRUNOT, cofondateur de Largo

Un trou d'air

« Depuis un an, nous notons un problème structurel dans la période de création avec un trou d'air entre le seed et l'arrivée d'un private equity (capital risque). Là où le private equity était prêt à aller sur des tickets de valorisation à 2 M€, il ne l'est plus aujourd'hui. Il veut de la sécurité, comme les banques, ce qui n'est pourtant pas son rôle ! Ces acteurs sécurisent leurs actifs et vont vers des entreprises qui sont valorisées et qui sont déjà en développement en cherchant des tickets à 6 ou 7 M€ de valorisation. Entre les deux, il n'y a plus de candidats à l'investissement. C'est dommage, car il y a des boîtes qui en valent la peine ! On est en train de perdre ce financement intermédiaire. Il y a une cassure entre le seed et le développement de l'entreprise », constate Christophe Brunot, qui donne toutefois un conseil aux potentiels créateurs de start-up : « Oubliez la valorisation, préoccupez-vous d'abord de pérenniser votre business. C'est l'objectif primordial. Ce n'est pas la levée de fonds. D'ailleurs ce n'est pas un métier, "leveur de fonds". La course aux fonds d'investissement n'est pas l'objectif ! »

METRO

NOUVEL OUTIL PO

LES CŒURS DE VI

Créée en 2019 à La Roche-sur-Yon, la SAS Metropolys fait figure de **pionnière**. Première foncière engagée sur le programme national **Action Cœur de Ville**, la structure gérée par **la Banque des territoires**, le Crédit Mutuel et la Sem **Oryon** a pour ambition de renforcer l'attractivité des villes moyennes et rurales, et la qualité de vie de leurs habitants. Le 26 juin dernier, les parties prenantes ont fait le point sur les projets en cours en Vendée au sein des anciennes friches Michelin, à La Roche-sur-Yon.

Par Alexandrine **DOUET**

Franck Roy, maire d'Aizenay ; Valentin Josse, président de l'EPF Vendée et maire de Mouilleron-Saint-Germain; Rollon Mouchel-Blaisot, préfet chargé de la Mission nationale de mobilisation pour le foncier industriel ; Jean-Pierre Morin, directeur général du Crédit Mutuel Océan ; Matthieu Dumas, chargé de développement territorial Vendée pour la Banque des Territoires ; Stéphane Courgeon, journaliste et animateur d'évènements.

© IJ

POLYS, UR REDYNAMISER LLES EN VENDÉE

« Notre travail commun de reconquête des villes de France est à l'œuvre. Mais nous n'allons pas nous arrêter en chemin », clamait Jean Castex en juillet 2021 lors du Congrès national des villes moyennes, à Blois, pour annoncer la prolongation du dispositif Action Cœur de Ville lancé fin 2017 par l'État. Devant initialement s'achever en 2022, le grand programme national de revitalisation, désormais intitulé Action Cœur de Ville 2, se poursuit jusqu'à la fin de la mandature des élus municipaux, en 2026. Valoriser le patrimoine urbain, architectural et paysager, développer une offre nouvelle et attractive de logements locatifs, et contribuer au développement de l'activité économique locale, tels sont les principaux enjeux du dispositif. Doté d'un budget prévisionnel de 5 Mds€, le plan concerne 234 collectivités (de 20 000 à 100 000 habitants) dont huit en Pays de la Loire, parmi lesquelles figurent les agglomérations de La Roche-sur-Yon et de Fontenay-le-Comte.

S'appuyer sur les compétences existantes

C'est dans ce contexte qu'émerge l'idée de créer des foncières de redynamisation, avec l'idée d'aller là où les promoteurs hésitent à investir en apportant une aide aux collectivités souvent en manque de moyens financiers et de savoir-faire. Pour la création de Metropolys, première foncière à voir le jour en France, la Banque des Territoires s'est appuyée sur les compétences de la société d'économie mixte Oryon. « La présence d'Oryon nous a permis d'aller vite sur ce projet, puisque la structure disposait déjà de toutes les compétences en matière de gestions locative et commerciale, mais aussi d'aménagement, de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage », analyse Matthieu Dumas, chargé de développement territorial Vendée pour la Banque des Territoires.

Grâce aux financements de l'ingénierie (90 M€ pour la phase 2023-2026 sur l'ensemble du pays) apportés par le programme Action Cœur de Ville, des études ont été réalisées afin de définir la feuille de route de la toute nouvelle entité : une aide au financement des commerces, des logements et de l'immobilier d'entreprise dans les centres de La Roche-sur-Yon et de Fontenay-le-Comte, et l'engagement, si besoin, de travaux de requalification dans les locaux acquis. Les

Doté d'un budget prévisionnel de 5 Mds€, le plan concerne 234 collectivités dont huit en Pays de la Loire.

deux premiers projets à avoir bénéficié du soutien de la foncière Metropolys sont ceux portés par deux commerçants du quartier des Halles à La Roche-sur-Yon. Le premier, Plume Désanges, aujourd'hui installé dans un local de 140 m² est spécialisé dans le bien-être, le second, Dynamiques Foncières dans un espace de 100 m², est une société d'expertise foncière.

Élargissement du champ d'intervention

Pour aller plus loin, fin 2020, l'établissement public foncier (EPF) Vendée a fait son entrée au capital permettant à la SAS Metropolys d'intervenir sur tout le département vendéen, et notamment sur les communes du programme Petites villes de demain. Piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires, le plan national, lancé il y a trois ans, est venu s'ajouter au programme Action Cœur de Ville. Il concerne un peu plus de 1 600 communes de moins de 20 000 habitants avec, à la clé, un budget de 2 Mds€. « Notre entrée au sein de Metropolys est somme toute logique. L'EPF intervient sur l'ensemble du département pour des projets de redynamisation des quartiers, des opérations souvent complexes. Notre spécialité étant le logement, il était important d'y adjoindre le volet commercial », précise Valentin Josse, président de l'EPF Vendée et maire de Mouilleron-Saint-Germain (environ 1800 habitants). Ce dernier cite l'exemple d'une opération de revitalisation en cours au sein de sa commune, à savoir la transformation de huit maisons en un ensemble immobilier réunissant dix logements, quatre commerces (dont une boucherie et un fleuriste), une maison d'assistantes •••

À Mouilleron-Saint-Germain, Metropolys va transformer huit maisons en un ensemble immobilier réunissant dix logements, quatre commerces, une maison d'assistantes maternelles, une bibliothèque ainsi qu'une nouvelle entrée pour le musée national Clemenceau-De Lattre. Ouverture prévue en septembre 2024.

© Metropolys

© Metropolys-Architecture Blanchard Marsault Pondevie

En 2024, un ensemble commercial verra le jour dans la centre d'Aizenay, à la place d'une ancienne maison.

© Metropolys-Architecture Blanchard Marsault Pondevie

maternelles, une bibliothèque ainsi qu'une nouvelle entrée pour le musée national Clemenceau-De Lattre. « Un travail d'analyse a été nécessaire au préalable afin de rendre le projet économiquement viable et pour qu'il corresponde à la réalité du bassin de vie. Nous aurons pour ces commerces le loyer le plus faible de Vendée, soit 5,50 € du mètre carré. » La première pierre sera posée courant juillet pour une entrée dans les locaux commerciaux prévue en septembre 2024.

> **La France est un pays où les gens bougent, déménagent, ont un autre rapport à la propriété, à l'usage.**
>
> Rollon MOUCHEL-BLAISOT

« Sortir de notre modèle éculé »

À son tour, Franck Roy, maire d'Aizenay (10 000 habitants), souligne la nécessité d'être accompagné pour la mise en œuvre de projets au sein des collectivités. « En tant que maire, on ne peut pas toujours tout porter. Nous avons besoin de partenaires tels que Metropolys. » L'élu évoque ainsi le rachat pour 100 k€ d'une ancienne maison de 150 m² entre deux galeries commerciales. « Une verrue dans la ville que nous souhaitions au départ démolir ne sachant pas comment relier les deux ensembles commerciaux. Après avoir vendu le foncier pour 65 k€, Metropolys a été à nos côtés pour créer deux ou trois nouveaux commerces ainsi que des logements à l'étage. N'oublions pas que les commerces vivent essentiellement grâce aux clients à proximité. » Le projet estimé à 500 k€ doit voir le jour l'an prochain.

Depuis sa création fin 2019, Metropolys a investi 4,5 M€ et a prévu de débloquer une enveloppe supplémentaire de 2,4 M€ en 2023 pour faciliter l'installation d'une dizaine de commerces de proximité sur l'ensemble du département. Partout en France, la structure a fait des émules. « 67 foncières sont actuellement opérationnelles dans l'Hexagone, une vingtaine d'autres sont en cours de création. En Pays de la Loire, on compte une à deux foncières par département », ajoute Matthieu Dumas. Le mot de la fin revient à Rollon Mouchel-Blaisot, préfet chargé de la Mission nationale de mobilisation pour le foncier industriel. « Il faut sortir de notre modèle un peu éculé pour inventer les solutions de demain. La France est un pays où les gens bougent, déménagent, ont un autre rapport à la propriété, à l'usage, etc. Ces outils sont par conséquent très importants. »

© Shutterstock

LA VENDÉE VEUT

ÉCONOMISER L'EAU DANS LES CAMPINGS

Avec le réchauffement climatique, l'eau est une ressource fragilisée. À l'heure où la saison touristique ouvre ses portes, **Vendée Eau**[1], **Vendée Expansion**[2] et la **Fédération vendéenne de l'hôtellerie de plein air (FVHPA)** lancent une **campagne de mesure et d'analyse de la consommation d'eau** dans une trentaine de campings. Objectifs de cette expérimentation : identifier les postes les plus consommateurs afin de mener des **actions collectives et individuelles** à l'été 2024.

Par Marie **LAUDOUAR**

Ça chauffe pour la planète. Plus que jamais, l'eau est une ressource partagée et limitée à préserver. Alors que la saison touristique estivale démarre à peine, « son utilisation doit être raisonnée et chacun est responsable de sa consommation, les établissements touristiques comme les vacanciers », estime Guillaume Jean, le président de Vendée Expansion. L'enjeu n'est pas seulement environnemental. Il est aussi économique, tout particulièrement en Vendée où le tourisme est le premier secteur d'activité et représente 15 % du PIB[3].

Pour trouver des solutions techniques et permettre aux professionnels du tourisme de répondre à cet enjeu environnemental tout en allégeant leurs factures, la Fédération vendéenne de l'hôtellerie de plein air (FVHPA), Vendée Expansion et Vendée Eau ont décidé de se mobiliser à travers une campagne de mesures et d'analyses de la consommation d'eau. Une trentaine de campings de toutes tailles, avec et sans piscine, se sont portés volontaires pour cette expérimentation lancée début juillet.

« Nous sommes des établissements de verdure, avec un environnement végétal prisé par notre clientèle. C'est à nous de préserver cette ressource pour les accueillir durablement », souligne Franck Chadeau, président de la FVHPA, fédération qui rassemble près de 270 campings dans le département.

> **99 70 % de l'eau consommée est sanitaire et 25 % sert à la piscine.**
> Héléna MADORRA

Un audit mené par le bureau d'études Betterfly Tourism dans des campings de l'Hérault en 2019 permet déjà de se faire une petite idée des usages de l'eau dans les établissements de plein air. « On y apprend par exemple que 70 % de l'eau consommée est sanitaire et que 25 % sert à la piscine », indique Héléna Madorra, vice-présidente de Vendée Eau. On y découvre aussi que chaque vacancier consomme en moyenne 170 litres d'eau par nuitée. » « À l'échelle nationale, cette moyenne s'élève à 120 litres d'eau utilisée par campeur et par nuitée », précise Franck Chadeau s'appuyant sur une étude datant de quelques années. Reste maintenant à affiner ces informations à l'échelle vendéenne et c'est l'objet de l'étude menée tout au long de la saison sous le regard expert de Betterfly Tourism.

175 sous-compteurs suivis à la loupe

Lors de cette première phase d'observation, un questionnaire a été envoyé à l'ensemble des établissements de plein air du département pour répertorier les pratiques et les besoins en eau de chacun. Vendée Eau a également fait l'acquisition de 106 sous-compteurs[4] pour un montant de 8 000 €. Mais au total, ce sont bien 175 sous-compteurs qui seront suivis cet été, certains ayant été installés préalablement par les campings eux-mêmes. Selon les

Selon une étude Betterfly Tourisme dans des campings de l'Hérault, 25 % de leur consommation d'eau sert à remplir les piscines. La campagne vendéenne de mesures et d'analyses permettra sans doute d'identifier quelques leviers locaux.

© Chadotel

De gauche à droite : Guillaume Jean, président de Vendée Expansion ; Héléna Madorra, vice-présidente de Vendée Eau ; Franck Chadeau, président de la FVHPA ; et Thijs Jaspers, dirigeant du camping La Guyonnière à Saint-Julien-des-Landes (à proximité des Sables d'Olonne). Ensemble, ils ont présenté la campagne de mesures et d'analyses des consommations d'eau au sein des campings vendéens.

> **La réglementation sanitaire doit évoluer.**
> Franck CHADEAU

établissements, ces objets sont posés au niveau des hébergements des vacanciers ou saisonniers, des sanitaires ou encore des piscines. Chaque point d'eau chaude ou froide de la zone test peut ainsi être scruté à la loupe.

« Par cette opération, nous créons une méthode et des outils qui pourront servir à l'ensemble de la profession, commente Franck Chadeau. Combien d'eau consomme une douche par personne ? Quelle différence entre une piscine intérieure et extérieure ? Quelle quantité d'eau perd-on à cause des fuites ? L'étude va nous livrer une multitude d'informations cruciales à exploiter pour adapter au mieux nos usages. »

Les données récoltées seront en effet transmises dans un second temps à un bureau d'études pour être analysées. À partir de ce rapport, l'ensemble des partenaires pourront établir un catalogue de solutions collectives et concrètes à mettre en œuvre dans l'hôtellerie de plein air vendéenne à partir de l'été 2024. Les 30 campings tests recevront aussi une évaluation précise de leurs consommations. S'ils le souhaitent, ils pourront bénéficier en complément d'un accompagnement par un cabinet spécialisé : pistes d'améliorations au sein de leur établissement, solutions innovantes, chiffrage des investissements, économies attendues, retour sur investissement.

Une évolution réglementaire nécessaire

En parallèle, les fédérations régionale et vendéenne de l'hôtellerie de plein air mènent en ce moment une expérimentation régionale d'économies d'eau autour de la réutilisation des eaux de rinçage des filtres des piscines au sein de leurs établissements, sachant que 72 % des campings des Pays de la Loire sont équipés en piscine. Elle fait suite à un appel à projet lancé par Solutions&Co, l'agence de développement économique de la région[5]. Quatre campings sont concernés, dont un en Vendée[6]. Ce procédé permet de recycler 80 % au minimum du volume d'eau utilisé par le rinçage et permet également de régénérer l'eau en circulation dans les piscines, réduisant de deux à trois fois l'apport d'eau neuve soit un gain de 2 500 m³ par an. « L'eau est filtrée et traitée grâce à un système d'ultra-violets, détaille Franck Chadeau. Techniquement, on sait que cela fonctionne, mais les professionnels ont besoin d'aides pour financer ces aménagements coûteux, entre 40 000 et 80 000 € l'unité. Nous avons donc sollicité la Région et l'Agence de l'eau et attendons une confirmation pour un soutien à hauteur de 30 % du montant total. »

L'autre cheval de bataille du président de la Fédération vendéenne de l'hôtellerie de plein air, c'est la réglementation sanitaire de l'eau jugée trop contraignante et contraire aux enjeux d'économie de cette ressource si précieuse. « L'Agence régionale de la santé (ARS) nous oblige à renouveler l'eau de nos bassins aquatiques à hauteur de 30 litres par jour et par baigneur, illustre Franck Chadeau. Or, il n'y a pas besoin de faire ça pour assurer la sécurité sanitaire de nos piscines. C'est une aberration. La réglementation sanitaire doit évoluer pour permettre au secteur touristique, comme aux particuliers d'ailleurs, de récupérer les eaux pluviales et de lavage des piscines pour les remettre dans les chasses d'eau. Aujourd'hui, c'est interdit et on met de l'eau potable dans les toilettes ! » ●

[1] Service public de l'eau en Vendée en charge de la protection et du captage de l'eau brute, de la production et de la distribution de l'eau potable.

[2] Vendée expansion est au service de la Vendée, de son développement et de son aménagement, des collectivités locales et de leurs initiatives, des porteurs de projets et des professionnels du tourisme. Le Conseil départemental en est l'actionnaire de référence.

[3] Chiffres Vendée Expansion 2021.

[4] On parle de sous-compteurs car installés après le compteur général.

[5] Solutions&Co et la Région ont été lauréates de l'Appel à manifestation d'intérêt « Plateforme d'appui à l'innovation et à l'expérimentation » lancé par Atout France, opérateur de l'État en matière de tourisme.

[6] Son nom n'a pas encore été dévoilé.

«LE GRAND OUEST MANQUE D'INVESTISSEURS DANS LA SANTÉ »

Franck **Grimaud**

© CAP PHOTO

Le 4 juillet au siège de la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de la Loire d'Orvault, le **pôle de compétitivité santé** du grand Ouest **Atlanpole Biotherapies** tenait son **assemblée générale** annuelle. L'occasion de dresser un **état des lieux de la filière** avec son **président Franck Grimaud**, également directeur général de la société Valneva[1].

Propos recueillis par Nicolas **LE PORT**

Comment vont les entreprises de la santé du grand Ouest ?

Le pôle va globalement bien, avec toujours de nouvelles sociétés qui émergent chaque année. En 2022, 11 nouveaux membres ont rejoint Atlanpole Biotherapies, qui en revendique désormais près de 200. D'après le panorama France Biotech qui existe depuis 20 ans, le grand Ouest arrive deuxième sur le plan national derrière l'Île-de-France en nombre de sociétés biotech. C'est un résultat dont nous sommes fiers car il récompense une vingtaine d'années de travail.

Néanmoins, la situation est différente en fonction des typologies d'entreprise. Il y a d'un côté celles qui ont atteint un niveau de maturité suffisant pour générer du chiffre d'affaires. Elles sont capables de s'autofinancer depuis plusieurs années et affichent de très belles croissances et vont naturellement vers le statut d'ETI.

De l'autre côté, il y a les sociétés qui sont encore dans leur phase de recherche. Pour les mener à bien, ces dernières doivent régulièrement aller chercher des financements auprès de capitaux risqueurs. Mais la période est tout sauf idéale pour le refinancement…

Quels sont les points faibles de la filière à l'heure actuelle ?

Le pôle souffre de n'avoir qu'un seul investisseur spécialisé dans le domaine des sciences de la vie sur son territoire, Go capital. Le grand Ouest manque d'investisseurs dans la santé. Vu le nombre de sociétés et de projets sur le territoire, il nous en faudrait plutôt deux ou trois, comme c'est le cas dans la région Rhône-Alpes. C'est la raison pour laquelle je pense que les quatre réseaux bancaires du territoire (*Crédit Agricole, Société Générale, Crédit Mutuel et BNP, NDLR*) devraient réfléchir à travailler ensemble pour monter un fonds de 200 M€, qui permettrait d'investir 5 à 10 M€ dans une vingtaine de sociétés. Ce serait un moyen de diversifier les risques et d'accompagner les sociétés dans leur phase de scale-up pour les aider à devenir des ETI.

Attendez-vous également le soutien des collectivités locales ?

Oui, clairement. Nous avons eu un soutien suivi des collectivités régionales et locales depuis 20 ans, mais nous avons été récemment déçus sur un point car nous avions beaucoup travaillé pour faire venir le fonds d'investissement UI, qui a 700 M€ sous gestion dans le domaine de la santé. La Région avait initialement émis des avis favorables pour soutenir son arrivée dans le grand Ouest, mais a finalement choisi à la dernière minute de ne pas y aller. C'est vraiment dommage parce que ce fonds est en train de valider son deuxième tour de table, qui va lui amener autour de 100 M€. Ce sera donc sans nous car les collectivités régionales et locales ne se sont pas positionnées en support de ce fonds d'investissement. C'est une véritable occasion manquée pour nos entreprises.

Quels sont les autres enjeux des entreprises biotech du territoire ?

Il y a évidemment le recrutement. On a un taux de chômage qui ne cesse de baisser dans la région. Il y a donc de plus en plus de concurrence entre les différents secteurs au niveau des emplois. Il faut par conséquent encourager au maximum les reconversions vers notre filière. Cela implique de faire venir des talents d'autres régions en France, voire de l'étranger, pour renforcer nos équipes. Et nécessite de créer sur le territoire les infrastructures nécessaires pour attirer des talents et les accueillir dans les meilleures conditions.

Le deuxième enjeu est de réussir à construire une masse critique. Il y a actuellement sur Nantes Métropole environ 5 000 personnes qui travaillent autour des sciences de la vie.

Les chiffres 2022 du pôle de compétitivité

198 membres

65 000 emplois dont **6 500** dans le secteur de la R&D

908 projets labellisés depuis l'origine pour un montant d'**1,8 Md€**

36 événements organisés ou co-organisés dans l'année

> **Faire en sorte de créer le plus d'interactions possible entre la recherche publique et privée.**

Il faut qu'on passe à 10 000. Et pour ça, le projet de Station S (*futur lieu totem de la filière santé situé à côté du futur CHU, NDLR*) et le projet de parc industriel, à côté du CHU Laennec, sont des outils clés.

Derniers enjeux : faire en sorte de créer le plus d'interactions possible entre la recherche publique et privée. Et consolider notre réseau pour susciter des rencontres et le partage de connaissances entre acteurs de la santé.

Autour de quels thèmes le pôle de compétitivité doit-il bâtir la médecine de demain ?

Nous avons trois thèmes de prédilection sur lesquels nous mobilisons nos efforts. D'abord tout ce qui est biothérapie (*traitement par des organismes vivants ou par des substances provenant d'organismes vivants, NDLR*), que ce soit en oncologie, cardiologie ou dans le domaine des maladies infectieuses. Le deuxième thème, ce sont les medtechs, c'est-à-dire tous les dispositifs créés par des entreprises de technologies médicales. Sur ce point, Atlanpole Biotherapies compte de nombreux atouts avec des sociétés comme Newclip, une PME de Basse-Goulaine qui excelle dans le domaine des prothèses.

Il y a enfin tout ce qui concerne la santé digitale, où Nantes est à la pointe avec la présence de nombreux acteurs. À l'image de Doctolib qui pourrait un jour employer 1 000 personnes dans la métropole, ou Octopize, qui a développé une technique d'anonymisation des données.

En quoi peut-on dire que la réindustrialisation du grand Ouest est une réalité dans le domaine de la santé ?

Il y a aujourd'hui dans le domaine industriel des projets d'envergure qui se montent sur le territoire comme celui de Clean Cells, qui a construit à Boufféré un des plus gros centres d'analyse qualité des matériels biologiques pour la pharmacologie. Il y a par ailleurs 12 autres projets financés qui vont se mettre en place petit à petit dans le grand Ouest, avec des sociétés comme Affilogic, une start-up nantaise spécialisée dans les biotechnologies qui relocalise sa production à Carquefou. C'est une indication qu'on passe maintenant à une autre étape, celle de l'industrialisation après la recherche, ce qui est forcément intéressant pour l'avenir de notre filière. ●

[1] Valneva est une société basée à Saint-Herblain spécialisée dans le développement, la production et la commercialisation de vaccins contre des maladies infectieuses.

DES RÉSEAUX ET DES HOMMES

Créer des liens, partager ses problématiques autour d'un centre d'intérêt commun ou tout simplement développer son business : les **clubs et réseaux d'entreprises** ont une vraie valeur ajoutée. Pour vous aider à faire votre choix parmi une **offre pléthorique**, chaque semaine durant l'été nous vous faisons découvrir **trois réseaux**, alternativement situés en **Loire-Atlantique** et en **Vendée**.

Par Nicolas **LE PORT** et Gildas **PASQUET**

Bienveillance et résultats avec Pouvoir d'Entreprendre

Réservé aux femmes entrepreneurs, Pouvoir d'Entreprendre a vu le jour en décembre 2021 dans le pays de Vannes (Morbihan) à l'initiative de Sandrine Berthier. Ce réseau d'affaires a deux mots d'ordre, bienveillance et résultats, et son objectif est, selon sa fondatrice, « d'aider les femmes entrepreneurs, notamment celles victimes d'inégalité, à inverser la courbe des 80 % de femmes entrepreneurs précaires ».

Cette initiative a été déclinée localement avec la création d'une antenne au nord de Nantes, en avril 2022. S'articulant au départ autour de réunions en visio, le réseau nantais a également choisi de proposer à ses adhérentes des événements en présentiel. « Il s'agit des Cafés des affaires, des rencontres organisées deux fois par mois où nous partageons nos expériences, nos défis et nos réussites », précise Anne-Sophie Gobereau, la directrice de l'antenne nantaise qui vient de passer la main à Séverine Roussel.

Chaque Café des affaires dure environ une heure trente. Une fois sur deux, il tourne autour de pitchs, recommandations et partenariats. « L'autre moitié du temps, on propose aux adhérentes des ateliers spécifiques choisis ensemble sur des thématiques en lien avec les problématiques des femmes entrepreneurs », complète Séverine Roussel. À noter que le réseau met également à disposition de ses adhérentes une multitude de vidéos en replay sur l'entrepreneuriat au féminin sur son site internet.

« Ces différents événements sont un moyen de tisser des liens authentiques entre adhérentes, de faciliter leurs business respectifs, mais aussi de les sortir de la solitude du dirigeant, résume Anne-Sophie Gobereau. L'idée est aussi que l'argent ne soit plus un tabou entre les femmes. C'est pourquoi nous avons mis en place un système de rémunération pour les recommandations. Concrètement, si une adhérente décroche un client grâce à un de mes contacts, elle devra me verser une commission d'apporteur d'affaires. »

Le prochain Café des affaires se tiendra le mardi 11 juillet, de 10h30 à 12h, à la brasserie CB'S Réseau de Carquefou. Au programme : changement de directrice et pitchs.

L'antenne nantaise de Pouvoir d'Entreprendre propose deux fois par mois des Cafés des affaires à sa trentaine d'adhérentes.

PRATIQUE

L'adhésion est ouverte à toutes les femmes entrepreneurs du territoire.

Plusieurs formules d'adhésion sont possibles : une sans engagement à 35 € par mois, une à 29 € par mois pour six mois, et une à 24 € par mois pour un an d'engagement. Renseignements : *Pouvoirdentreprendre.com* ou par téléphone au 06 61 12 73 76.

Nao dev', **nouveau club d'entreprises dans le sud-ouest nantais**

Créé en avril cette année, Nao dev' est un tout nouveau club d'entreprises, rattaché à la CCI, ayant vocation à rassembler les acteurs économiques d'un territoire allant de la commune du Pellerin jusqu'à Rezé, délimité au nord par la Loire et au sud par le lac de Grand-Lieu, afin d'échanger sur des problématiques de développement économique, de territoire ou liées à la vie de tout chef d'entreprise. Basé davantage sur les rencontres et les échanges que sur la recommandation d'affaires, Nao dev' propose chaque mois aux dirigeants une réunion en matinale, une visite d'entreprise et un afterwork. Également au programme : une "table-ouverte" où les adhérents invitent leurs clients ou prestataires et échangent sur les activités des uns et des autres autour d'un repas convivial. Le club compte aujourd'hui une trentaine de membres, a pour présidente Marie-Ange Gonzalez, par ailleurs directrice région chez Cohésion International, et pour vice-présidents Olivier Chereau, gérant d'OC Com'unique et François Marchand, agent général d'assurance vie au Conservateur.

NAO DEV' LE CLUB D'ENTREPRISES DU SUD-OUEST NANTAIS

PRATIQUE

Cotisations selon le nombre de salariés, de 150 € à 450 € l'année.

Plus d'informations :
Marie-Ange Gonzalez : 06 74 07 66 72 – *magonzalez@cohesion-int.com*

Une famille professionnelle avec Unissons Les Boites du Vignoble

Réseau professionnel mixte, Unissons Les Boites du Vignoble a vu le jour en juin dernier à Vallet. Il est le successeur du réseau d'affaires 100 % féminin Bouge ta boite qui avait été créé à Clisson au printemps 2021.

Ayant vocation « à permettre aux entreprises du territoire de se créer une famille professionnelle en favorisant les rencontres, les échanges et le partage », ce réseau permet également aux entrepreneurs de se soutenir dans leurs réussites comme leurs moments de doute. « Un moyen d'avoir un regard neuf sur leur gestion d'activité, développer leur confiance en eux et oser entreprendre efficacement et différemment », résume Lucie Vu, cofondatrice du réseau.

Un mois après sa création, ce réseau composé d'une quinzaine d'adhérents a pour maîtres-mots l'humain et le business. Côté événements, une réunion hebdomadaire est proposée aux adhérents chaque vendredi de 12h30 à 14h. Elle se déroule soit en présence d'un invité qui présente son activité et explique ce qu'il recherche au sein du réseau. Soit entre membres autour d'une thématique spécifique. Une fois par mois, le réseau propose aussi des visites d'entreprises locales pour recruter de nouveaux adhérents. « Des rencontres afterwork sont également programmées par le collectif, qui propose aussi à ses adhérents des temps d'échanges en tête-à-tête et des ateliers pour créer du lien. Car nous avons pleinement conscience que pour se recommander, il faut avant tout bien se connaître », ajoute la cofondatrice.

UNISSONS LES BOITES DU VIGNOBLE

PRATIQUE

Adhésion annuelle : 280 € HT.
Le réseau fonctionne sur le principe un membre, un métier.

Inscriptions par mail à **unissons.vignoble@gmail.com** et renseignements au 07 68 22 65 73.

RTE VA INVESTIR SUR LE RÉSEAU D'ICI **2026**

À la Barre-de-Monts, en Vendée, la poursuite du raccordement du parc éolien en mer des îles d'Yeu et de Noirmoutier au continent est en cours.

© RTE

© RTE

> **La région a enregistré une baisse de 15 % de sa consommation électrique au mois de novembre.**
>
> Carole PITOU-AGUDO

750 M€

RTE Ouest vient de dresser son **bilan 2022 en Pays de la Loire**. Si la consommation d'électricité régionale a diminué de 3,5 % par rapport à 2021 en raison de la crise énergétique et des efforts de sobriété, le gestionnaire du réseau compte investir plus de **750 M€** en Pays de la Loire d'ici 2026 pour **l'adapter** aux défis de la **transition énergétique** et ainsi **tripler la production d'énergies renouvelables** d'ici dix ans.

Par Nicolas **LE PORT**

Carole **Pitou-Agudo**
© RTE

Dans un contexte de crise énergétique inédite, l'année 2022 a été marquée dans les Pays de la Loire comme sur le plan national par l'envolée des prix de l'électricité sur le second semestre. Côté températures, l'hiver 2022-2023 a été au-dessus des normales de saison. Si bien que, sur l'ensemble de l'année, la consommation d'électricité des Pays de la Loire s'établit ainsi à 23,8 TWh, soit une baisse de 3,5 % par rapport à 2021. En prenant en compte les redémarrages dans la grande industrie dont certains sites étaient à l'arrêt en 2021, ainsi que les températures chaudes de l'hiver, les Pays de la Loire enregistrent finalement une baisse de 1 % de leur consommation d'électricité par rapport à l'année précédente. Un repli qui suit la tendance observée à l'échelle nationale.

La consommation électrique en baisse de 15 % en novembre dernier

Ce bilan a été dévoilé le 27 juin dernier à La Chapelle-sur-Erdre par Carole Pitou-Agudo, déléguée régionale Ouest de RTE. Cette dernière a notamment souligné que « la baisse de consommation a été particulièrement visible à partir de septembre/octobre en raison de la mobilisation générale pour la sobriété énergétique ». À tel point que « la région a enregistré une baisse de 15 % de sa consommation électrique au mois de novembre ». ●●●

© RTE

Un parc de production d'électricité en hausse de 19 %

Concernant le parc de production d'électricité ligérien en fin d'année 2022, il comptait 4751 mégawatts (MW) de puissance installée, un chiffre en hausse de 19 % par rapport à 2021. Une croissance principalement portée par la mise en service du premier parc éolien en mer de France, au large de Saint-Nazaire, d'une puissance de 480 MW. Le parc de production solaire enregistre également une hausse significative (+21,1 %) et s'élève désormais à 920 MW. Néanmoins, en raison du recul de l'utilisation des moyens de production thermiques d'électricité en Pays de la Loire, la production d'électricité régionale a diminué de 6,5 % sur l'année 2022.

Plus de la moitié de la production désormais d'origine renouvelable

Avec 4,3 TWh, les énergies renouvelables représentent désormais quant à elles plus de la moitié de l'électricité produite dans la région (57 %). À noter que ces moyens de production d'électricité verte ont couvert 22 % des besoins en électricité de la région en 2022.

Côté investissements, l'année 2022 a été marquée 102 M€ investis par RTE Ouest dans la rénovation et le développement du réseau électrique des Pays de la Loire. D'ici 2026, RTE les portera à hauteur de 650 M€ pour adapter le réseau aux défis de la transition énergétique, à commencer par la poursuite du raccordement du parc éolien en mer des îles d'Yeu et de Noirmoutier.

INDICES JUIN

SMIC AU 1ER MAI 2023

HORAIRE	MENSUEL (35 h)
11,52 €	1747,20 €

SÉCURITÉ SOCIALE
plafond mensuel

2023 : 3 666 €

Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (43 992 €).

INDICE DES PRIX
(base 100 en 2015 à partir de 2016)
Ce changement de base n'affecte en rien le niveau de l'indice et son évolution.

	MAI (1) 2023	MAI 2022	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	117,44	111,72	+ 5,1 %
INDICE HORS TABAC	116,54	110,95	+ 5,0 %

(1) Données partielles.

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX – ILC

	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE
2021 T3	119,7	+ 3,46 %
2021 T4	118,59	+ 2,42 %
2022 T1	120,61	+ 3,32 %
2022 T2	123,65	+ 4,43 %
2022 T3	126,13	+ 5,37 %
2022 T4	126,05	+ 6,29 %

Selon la loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :
- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

INDICE DE RÉFÉRENCE LOYERS ACTIVITÉS TERTIAIRES - ILAT
(Baux d'habitation loi Mermaz)

TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	ILAT DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE
3e TRIMESTRE 2022	124,53	+ 5,88 %
4e TRIMESTRE 2022	126,66	+ 6,46 %

INDICE DE RÉFÉRENCE LOYERS - IRL
(Baux d'habitation loi Mermaz)

TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE
2e TRIMESTRE 2022	135,84	+ 3,60 %
3e TRIMESTRE 2022	136,27	+ 3,49 %
4e TRIMESTRE 2022	137,26	+ 3,50 %
1e TRIMESTRE 2023	138,61	+ 3,49 %

INDICE NATIONAL BÂTIMENT
(Tous corps d'état)

AVRIL	MARS	VARIATION MENSUELLE	VARIATION ANNUELLE
130,5	130,6	+ 0,08 %	+ 4,48 %

TAUX D'INTÉRÊT

TAUX REFI DE LA BCE	4,00 %

VIE des entreprises

© Laurent Fabry

Loire-Atlantique • STRATÉGIE

CEM'IN'EU POURSUIT SA STRATÉGIE BAS CARBONE AVEC FUSIOCIM

Fondée en 2014 et installée au sein du workcenter Euptouyou à Saint-Herblain, Cem'In'Eu (80 personnes) a pour ambition de faire reculer son empreinte carbone. C'est pourquoi elle continue de **réduire la proportion de clinker** (constituant principal du ciment, produit de la cuisson du calcaire et de l'argile dans un four) dans ses ciments en le remplaçant par des roches issues des volcans (la pouzzolane). « Une tonne de clinker est l'équivalent de 800 à 850 kilos de CO_2, c'est colossal ! », explique son directeur général Fabien Charbonnel qui table sur **69 M€ de CA** au terme de l'exercice en cours (contre 43 M€ en 2022). L'objectif est de passer de 82 % de clinker en 2019 à 66 % en 2026 (contre environ 70 % aujourd'hui). Après la mise sur le marché de **Fusiovrac** (un produit destiné au marché du béton prêt à l'emploi et de la préfabrication) en mars dernier, Cem'In'Eu a lancé en juin **Fusiocim**, dernier né de sa gamme en sacs étanches destiné aux **artisans et aux particuliers** via le réseau de négoce. À la clé ? Une empreinte carbone inférieure de 40 % à celle d'un ciment CEM I traditionnel (qui contient au minimum 95 % de clinker). « À horizon trois ans, 45 % de nos ventes seront sur des solutions bas carbone. » Fusiocim a aussi l'avantage d'être conditionné dans un sac étanche fabriqué majoritairement en polyéthylène qui résiste aux intempéries et peut être conservé pendant un an en extérieur. Pour parvenir à ses objectifs, Cem'In'Eu adapte son **outil de production**. Après avoir injecté 750 000 € en 2022 dans son usine Rhône Ciments (Drôme), la SAS va investir 800 000 € dans la construction d'un **septième silo de stockage** fin 2023 avant une autre phase d'investissement de **2,5 M€** (pour le second semestre 2024) sur le site Aliénor Ciments (Lot-et-Garonne).

Florence FALVY

Vendée • DÉVELOPPEMENT

SONAMIA INAUGURE UNE NOUVELLE LIGNE DE MONTAGE AUTOMATISÉE DE PNEUMATIQUES

Fondée il y a 60 ans par Roger Monvoisin, l'entreprise Sonamia, spécialisée dans la distribution de **pneumatiques et de roues** pour l'agriculture, l'industrie, la construction et les travaux publics, annonce un investissement d'**1,5 M€** dans une nouvelle ligne de montage automatisée. « Cette machine assez unique en Europe nous permet d'assembler les pneumatiques de grands diamètres (de 22,5 à 42 pouces) sur les jantes et ainsi de livrer en roues complètes les fabricants de véhicules », commente **Erwann Monvoisin**, président de Sonamia depuis 2020. Il s'agit de la troisième ligne de montage de la PME implantée depuis 2014 à **Saint-Hilaire-de-Loulay** après avoir quitté son site historique de Basse-Goulaine. L'inauguration de ce nouvel outil de production s'est déroulée le 13 juin dernier, à l'occasion d'une cérémonie célébrant les 25 ans de partenariat de Sonamia avec le manufacturier indien BKT. L'entreprise, qui compte 115 salariés, a enregistré en 2022 un CA de **115 M€** (25 % à l'export) et vise les 150 M€ à l'horizon 2026.

Alexandrine DOUET

© O.H.E. William Jezequel

Vendée • STRATÉGIE

BENETEAU S'OFFRE WIZIBOAT

Le groupe Beneteau vient de prendre, par le biais de sa filiale Boating Solutions, la majorité du capital de Wiziboat qui gère une flotte de **bateaux partagés en libre service** dans 20 bases en France. Créée en 2017, Wiziboat a connu un développement rapide mais freiné par une insuffisance de moyens financiers. Ce rapprochement permet le **développement de l'offre** de Boating Solutions déjà présente dans le domaine des boat clubs, de la location, du digital et du financement. Pierre-Olivier Bidault-Sire, fondateur de Wiziboat en reste directeur général. Wiziboat devrait réaliser un chiffre d'affaires 2022-2023 de 0,9 M€, **en croissance de 30 %**. Le protocole d'accord signé le 24 juin, qui doit être validé le 4 août, prévoit l'acquisition de 45,6 % du capital actuel pour 1,641 M€ et une augmentation de capital de 1 M€ réservée à Boating Solutions.

Éric CABANAS

© D.R.

Loire-Atlantique • DÉVELOPPEMENT

LOC ECO LANCE UNE OFFRE DE LOCATION DE VOITURES RECONDITIONNÉES

Appartenant au groupe Sepamat (Orvault), Loc Eco (35 salariés, 12 M€ de CA) propose depuis le 1er juin une offre de location courte durée de voitures reconditionnées dans ses quatre agences, situées dans le centre-ville nantais, à Saint-Herblain, Rezé et Orvault. Une occasion de doper son développement dans le BtoC avec l'objectif d'atteindre 35 % de la clientèle (contre 25 % aujourd'hui), de proposer une alternative à la propriété automobile, tout en restant attractif, et de prolonger la vie d'un véhicule dans une logique d'économie circulaire.

« Nous souhaitions proposer une offre qui s'inscrive **dans l'air du temps** et soit **compétitive** », indique Nicolas Champeaud, directeur de Loc Eco. D'après lui, la marque au dromadaire serait la première sur le marché à le faire, avec une offre de location jusqu'à 30 % moins chère comparée à une location de voiture classique. L'offre comprend une gamme d'une **trentaine de modèles** allant de l'économique (1/3 de l'offre) au Monospace compact en passant par le SUV et des véhicules intermédiaires (Peugeot 308, Renault Mégane). Ils ont entre deux et quatre ans et affichent 80 000 à 100 000 kilomètres au compteur. « Chaque véhicule passe dans les mains d'un expert, est systématiquement révisé (vidange, contrôle des freins, changement des pneumatiques…), remis en état de carrosserie si nécessaire, avec un nettoyage complet. Ensuite, la conformité du véhicule reconditionné est **homologuée** par une équipe d'experts. »

Après un mois d'expérimentation, Loc Eco comptabilise plus de 150 locations. « C'est un vrai succès ! » À la rentrée, cette offre sera donc déployée au sein des quatre autres agences à Saint-Nazaire, La Roche-sur-Yon, Poitiers et Angoulême.

En parallèle, l'agence d'Orvault s'offre un **lifting** pour repenser le parcours clients avec un accueil individualisé. Les travaux chiffrés à 133 k€ vont démarrer mi-septembre pour une livraison prévue fin 2023. Un agencement similaire est prévu dans l'agence vendéenne en 2024. Autre projet : le lancement d'une offre de récupération des clés en libre-service dans l'agence nantaise où l'offre sera repensée avec des motorisations électriques. La SAS est également à la recherche d'un terrain de 1 500 à 2 000 m² dans le sud-est de la métropole pour une ouverture dans les deux ans.

Florence FALVY

Depuis le 1er juin, Loc Eco propose une offre de location de voitures reconditionnées pour particuliers dans ses agences situées à Nantes, Saint-Herblain, Rezé (photo) et Orvault.

© LocEco

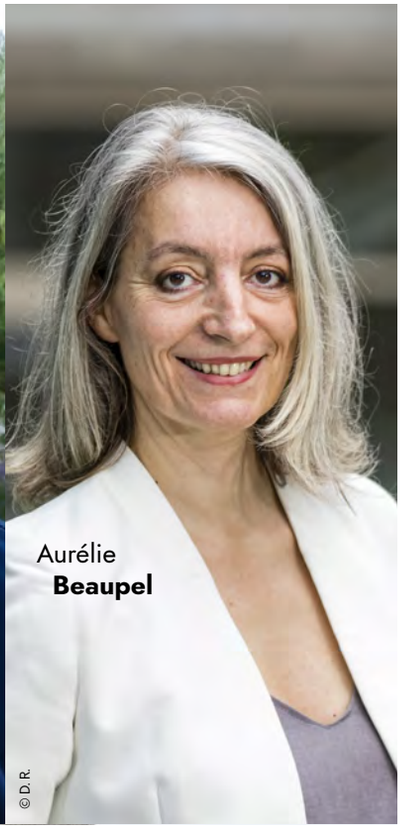

Loire-Atlantique & Vendée

ÉLECTION

NOUVEAU DUO À LA TÊTE DU RÉSEAU INITIATIVE PAYS DE LA LOIRE

Le réseau associatif de **financement et d'accompagnement** des créateurs, repreneurs et développeurs d'entreprise Initiative Pays de la Loire, qui compte **11 associations dans la région**, vient d'élire ses nouveaux co-présidents : **Aurélie Beaupel et Guy Roland**, succédant à Cyrille Pineau, qui occupait la fonction depuis 2020. Parmi les ambitions de cette nouvelle co-présidence : faire gagner de la visibilité au réseau, à travers notamment des programmes comme "Vis ma vie d'entrepreneuse", le label Initiative Remarquable pour les entreprises à impact ou encore l'application "Mon kit entrepreneur" ; multiplier les liens entre la coordination nationale et les associations locales ; enrichir ses compétences ; mutualiser ses savoir-faire et faire monter en compétences ses équipes ou encore accompagner la montée en puissance des créateurs et repreneurs d'entreprises dans leur **transition écologique**. Également à noter : une ouverture à **l'agriculture** avec l'ajout d'un prêt dédié au Fonds Pays de la Loire Transmission Reprise.

Fondatrice d'un **cabinet de conseil en cybersécurité et transformation numérique**, Aurélie Beaupel arrive au Réseau Initiative en tant qu'experte bénévole en 2014, avant de devenir marraine au sein d'Initiative Vendée Bocage puis vice-présidente aux côtés du président actuel, Yves Brochard. En 2021, elle entre au conseil d'administration d'Initiative France.

Cadre dans un groupe **d'agroéquipement**, repreneur d'une **PME en difficulté** et créateur d'un **groupe d'entreprises** de points de vente, Guy Roland a d'abord été parrain d'Initiative Loire-Atlantique Nord, puis vice-président et président de l'association jusqu'en 2022. Après être entré au conseil d'administration au national, il devient référent national de l'Observatoire, groupe de travail national qui benchmarke et met en évidence les bonnes pratiques des 207 associations du réseau.

Gildas PASQUET

Vendée • NOMINATIONS

PASSAGE DE TÉMOIN À LA TÊTE DU PÔLE AÉRIEN DE DUBREUIL

Jean-Paul Dubreuil, laisse les commandes de GDA (Groupe Dubreuil Aéro), le pôle aérien de la holding familiale, à son fils **Paul-Henri Dubreuil**, président-directeur général du groupe éponyme depuis 2009. Officielle depuis le 1er juillet, la passation de pouvoir a été retardée par la crise sanitaire. « Cette situation très difficile que notre famille a traversée sur les trois dernières années est désormais derrière nous, tandis que nous revenons dans le vert avec des performances au niveau de celles de 2019. Le moment est maintenant favorable pour passer le témoin à Paul-Henri, qui prendra la responsabilité du transport aérien au sein de notre groupe, en plus de celles qu'il exerce déjà sur nos six autres métiers. » Cette transmission s'accompagne d'une évolution du management des quatre entreprises du pôle, (Air Caraïbes, Air Caraïbes Atlantique, French bee, Hi Line Cargo) avec la nomination de **Christine Ourmières-Widener** au poste de directrice. Ex-PDG des compagnies CityJet, Flybe et TAP Air Portugal, la dirigeante, qui a la double nationalité française et britannique, succède à **Marc Rochet** arrivé au sein du groupe en 2004. L'an dernier, le transport aérien représentait **31 %** du CA du groupe Dubreuil (2,7 M€ pour l'ensemble de ses activités en 2022). Fondé en 1924 à La Roche-sur-Yon, le groupe emploie 6 000 collaborateurs.

Alexandrine DOUET

Loire-Atlantique • NOMINATION

JEAN VIDAL, NOUVEAU PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE DE CHARIER

Après une carrière effectuée au sein du groupe international Colas, **Jean Vidal** a rejoint en septembre 2022 l'entreprise familiale de **travaux publics** Charier en tant que directeur général délégué, aux côtés de Paul Bazireau, alors président du directoire depuis 2013, pour huit mois de passage de relais. Lors de l'Assemblée générale, le 11 mai dernier, il a été nommé président du directoire par le conseil de surveillance. Sur la feuille de route de Jean Vidal notamment : « maintenir une **trajectoire engagée** » de l'entreprise à mission, en lien avec les enjeux sociaux, environnementaux et sociétaux. Parmi les différents sujets investis par Charier : le **recyclage des matériaux**, le développement de solutions bas carbone, de **métiers du futur** (déconstruction, dépollution…), la santé et la sécurité au travail ou encore **l'inclusion et l'accompagnement** des personnes en fin de carrière. « La vision à long terme qui caractérise l'Entreprise Charier doit continuer, a déclaré Jean Vidal. C'est avec l'ensemble des collaborateurs qu'il faut croître, en intégrant les défis sociétaux et environnementaux. »

Gildas PASQUET

Jean **Vidal**

© D. R.

Vendée • CRÉATION

JE FAIS QUOI DEMAIN DÉPOUSSIÈRE L'ORIENTATION SCOLAIRE

Exit l'accompagnement physique en cabinet ! La plateforme Je fais quoi demain (JFQD) facilite l'orientation des jeunes avec ses parcours 100 % digitaux en individuel et en collectif. Lancée en **août 2022**, elle est née de la réflexion de trois étudiants vendéens : **Amaury Delhommeau, Victor Chaillot et Laura Coutant**. S'ils ont suivi une voie tracée jusqu'en école de commerce, les trois amis ont expérimenté l'incertitude au moment de leur année de spécialisation. « Si c'était compliqué de faire un choix alors qu'on était déjà installés dans nos études, on s'est dit que cela devait l'être encore plus pour un jeune en troisième ou en terminale, explique Amaury Delhommeau. On s'est alors rapprochés d'**Anne Herbreteau, une coach des Herbiers**, pour lui proposer une association. Notre idée ? Construire des **programmes d'orientation** par et pour des jeunes ciblant leurs vrais besoins. Si nous ne sommes pas certifiés en coaching, nous avons vécu **Parcoursup**. Avec le savoir d'Anne et notre expérience terrain, nous sommes convaincus d'offrir une proposition de valeur différenciante par rapport à un cabinet classique. »

Depuis sa création il y a moins d'un an, la start-up a accompagné une quinzaine de jeunes sur l'ensemble de la chaîne de l'orientation scolaire et professionnelle : connaissance de soi, aide au choix et à l'inscription sur Parcoursup, jusqu'à la préparation des candidatures. Plébiscitée localement, elle souhaite dans un second temps se développer au national. Pour donner toutes ses chances au projet, les néo-entrepreneurs ont fait une pause dans leurs études pour consacrer l'année 2023 à son lancement. « On a construit **six parcours** dont trois dédiés à l'orientation scolaire, de la troisième à la terminale et trois autres à l'orientation professionnelle, précise-t-il. La start-up a également développé un vivier national de **50 coachs**, lui permettant de réfléchir aux sujets de l'orientation et d'animer sa communauté avec des contenus à valeur ajoutée. « Nous sommes très présents sur les réseaux sociaux et notamment Instagram : c'est notre canal d'acquisition numéro un. Les jeunes et les parents viennent nous solliciter en message privé. » Et de conclure : « Cette année, nous avons fait le choix de reprendre nos études en parallèle pour monter en compétences sur l'aspect financier et gestion d'entreprise. » En attendant, la jeune pousse peut d'ores et déjà compter sur des premières pré-inscriptions pour la rentrée prochaine.

Sophie COMTE

© D. R.

De g. à d., Victor Chaillot, Amaury Delhommeau et Laura Coutant.

Sophie Georger-Ménereau

© JL

Vendée • ÉLECTION

SOPHIE GEORGER-MÉNEREAU RÉÉLUE À LA TÊTE DU MEDEF VENDÉE

Unique candidate, **Sophie Georger-Ménereau** part pour un deuxième mandat de présidente du Medef Vendée (180 adhérents). L'élection a eu lieu le 29 juin dernier lors de l'assemblée générale de l'organisation patronale qui s'est tenue à l'Ices à La Roche-sur-Yon, en présence notamment de **Geoffroy Roux de Bézieux** qui vient de céder sa place à Patrick Martin à la tête du Medef national et de **Samuel Tual**, président du Medef Pays-de-la-Loire. « Depuis mon élection en 2020, mon objectif est de travailler sur le **rayonnement** du Medef au sein du territoire, d'en faire un interlocuteur privilégié et **fédérateur**, et de casser l'image d'une organisation réunissant les entreprises du Cac 40, rappelle Sophie Georger-Ménereau. À la tête d'une société de 30 personnes, (*Pramac, implantée à Challans, NDLR*), je représente toutes les entreprises du département qui, à 90 %, emploient moins de 50 salariés. »
Pour ses trois prochaines années de mandat, la dirigeante promet de poursuivre **l'accompagnement des entreprises dans leurs transitions**, notamment environnementales face à la problématique de gestion des ressources en eau, d'apporter des solutions face au manque de main-d'œuvre ou encore de faire de la prévention pour préserver la santé des chefs d'entreprise « fatigués d'accumuler les crises successives depuis trois ans », déplore-t-elle.
Parallèlement, Sophie Georger-Ménereau est élue à la CCI Vendée et mandataire pour Action Logement.

Alexandrine DOUET et Marie LAUDOUAR

NOTRE SÉLECTION DE BUREAUX

EKLA
SAINT-HERBLAIN | ZAC DE LA BAULE

- Grande souplesse d'aménagement
- Bâtiment totem en entrée de ville
- Nombreux espaces végétalisés

5 932 m² divisibles

AEROSKY
HALUCHÈRE-BATIGNOLLES

- Jusqu'à 1 745 m² par niveau
- Excellente desserte transports en commun
- Nombreux services et commerces

8 860 m² divisibles

RAGON
TREILLIÈRES

- 4 nouveaux bâtiments
- En bordure de l'axe Nantes/Rennes
- Dans un écrin de verdure

4 500 m² divisibles

Tourny Meyer.

LA CONNAISSANCE DES TERRITOIRES •

RENNES | BREST | LORIENT/VANNES | NANTES
BORDEAUX | BAYONNE | TOULOUSE | MONTPELLIER

JLL® PARTENAIRE

Tourny Meyer, 318 rue de Fougères, Immeuble le Noven, 35700 RENNES - Transaction sur immeubles et fonds de commerce (loi Hoguet) - conseil en stratégie immobilière de locaux professionnels - CPI N° 3502 2018 000 028 970 délivrées par la CCI d'Ille et Vilaine - Garantie financière : GALIAN 89 rue de la Boetie, 75008 PARIS pour un montant de 120 000 € - La société Tourny Meyer ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission.

« LE VIAGER COMME MODÈLE ÉCONOMIQUE »

Juriste de formation et entrepreneure de 43 ans, Sophie Richard est la fondatrice de Viagimmo, première **franchise** en Europe spécialiste du **viager**. Cette Sablaise d'origine a fait de son réseau **une marque de référence** dans le paysage immobilier français, contribuant à offrir une **nouvelle approche sociétale** de ce concept.

Propos recueillis par Éric **CABANAS**
Photos de Benjamin **LACHENAL**

Comment est née l'idée de Viagimmo ?

J'ai créé le concept et les outils de Viagimmo à partir d'une page blanche. Rien ne me prédestinait à l'immobilier. Passionnée de beaux-arts, je voulais plutôt devenir commissaire-priseur. Après un Master en droit privé, carrières judiciaires et sciences criminelles à La Roche-sur-Yon en 2002, j'ai souhaité rester travailler en Vendée. J'ai répondu à une offre d'emploi de l'Adile (Agence départementale d'information sur le logement et l'énergie) à la Roche-sur-Yon. J'ai eu la chance, à 22 ans, d'être embauchée sans expérience professionnelle en tant que juriste spécialisée en droit immobilier. J'ai bénéficié d'une formation sur-mesure d'un an dans tous les secteurs de l'immobilier. Cette expérience de 10 ans a été riche et précieuse pour créer Viagimmo : j'ai pu conseiller différents publics et m'adapter aux divers profils, comprendre la psychologie humaine, la pédagogie adaptée pour incarner la confiance que j'avais dans la matière et faire tomber les barrières psychologiques. Nous étions en lien avec des acteurs comme les collectivités, leurs services d'urbanisme, des banques, notaires, assistantes sociales et surtout, bien sûr, des particuliers souhaitant obtenir réponse à leurs questions allant du droit du sol, à la fiscalité en passant par l'urbanisme ou le financement. Nous avions accès à une précieuse veille juridique. D'abord petit à petit, puis de manière plus franche, au bout de 10 ans, j'ai ressenti une soif irrépressible d'entreprendre. J'ai démissionné sans filet de sécurité. Ma famille, alors inquiète, m'a dit : « Mais tu es folle, jamais tu ne retrouveras une situation pareille en Vendée ! »

C'est le début de l'aventure ?

J'ai d'abord commencé seule, puis rapidement avec une, puis deux, trois personnes. Le viager est une discipline où l'on ne trouve pas de compétences natives. J'ai donc pris le temps de former et accompagner mes collaborateurs, tant sur la matière que sur les valeurs de pédagogie, bienveillance, empathie et proximité qui me sont chères. Quand j'ai créé le réseau Viagimmo, il existait déjà des experts "viagéristes" et c'était tout l'inverse que je voulais faire. Je trouvais le marché trop poussiéreux, trop confidentiel et trop opaque. En 2012, j'ai créé ma société qui est devenue l'agence •••

© Benjamin Lachenal

© Benjamin Lachenal

La tête du réseau Viagimmo est installée aux Sables d'Olonne, avec trois personnes au service juridique, trois autres dans la communication, et un département animation pour accompagner les agences.

© Benjamin Lachenal

© Benjamin Lachenal

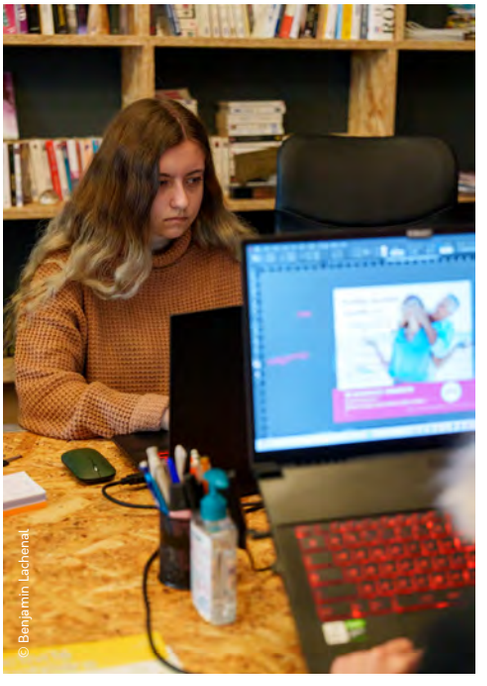
© Benjamin Lachenal

« Vendre en viager va réguler l'économie. Pour moi, c'est une contribution à l'économie circulaire. »

pilote de la future franchise, quartier des présidents aux Sables d'Olonne. J'ai fait de la transaction traditionnelle, mais j'ai surtout développé un important portefeuille de gestion locative, saisonnier et à l'année, qui m'a permis de me structurer pour la future gestion viagère. J'ai revendu depuis ce portefeuille locatif.

Vous n'aviez pas encore trouvé votre voie ?

Ça m'a fait du bien de sortir de mon bureau de juriste pour aller sur le terrain à la rencontre des personnes. Mais finalement je me suis rendu compte que je ne me reconnaissais pas dans cet univers professionnel et que le métier de conseil me manquait beaucoup. Un notaire m'a confié des clients qui s'interrogeaient sur le dispositif du viager. Je suis rentrée dans la matière sans retenue et j'ai pris le temps de recevoir ces clients et de les écouter. Une révélation professionnelle ! Le viager permet des rencontres et des échanges humainement très riches. C'est comme si nous recevions nos grands-parents : ils portent cette chaleur, ont une autre lecture de la vie que la nôtre, un âge et une expérience qui parlent pour eux. Nous avons beaucoup à apprendre d'eux. C'est également un métier à haute teneur intellectuelle, très challengeant pour des bâtisseurs car il demeure encore beaucoup de vides juridiques. Il y a tout à faire. Mon objectif était alors de participer à réviser et structurer le droit viager. Ses références exclusives remontent à l'unique Code Civil de 1804 ! Le besoin de réforme semble plus qu'évident. Je m'inscris depuis dans la doctrine avec des auteurs qui viennent commenter ces vides juridiques et des arrêts de jurisprudence. C'est d'ailleurs pour cela que nous avons un département avec trois juristes car l'expertise est pour moi impérative, afin d'être respectés et crédibles auprès de nos clients et partenaires.

La vente en viager a débuté pour moi en 2014, avec l'agence pilote des Sables d'Olonne. J'ai fait une rencontre viagère qui a confirmé ma volonté d'œuvrer exclusivement dans cet univers. Je me suis spécialisée et en 2015 j'ai baptisé mon agence "le conseil en viager". Je m'assumais alors clairement en tant que spécialiste. Une nouvelle fois, des proches et des moins proches m'ont dit : « Mais tu es folle, jamais tu ne réussiras à en vivre ! » Certains partenaires immobiliers me regardaient alors avec quelques sourires et attendaient de voir la suite…

Quels constats avez-vous alors dressés ?

Premier fondement de Viagimmo : les gens préfèrent faire appel à un spécialiste pour ce type de transaction. Le spécialiste rassure car il détient un savoir et des compétences qui s'acquièrent grâce à une formation continue et régulière indispensable… C'est ce constat qui m'a convaincu de faire du 100 % viager. Deuxième fondement : les clients aiment la proximité et l'accessibilité d'une agence physique dédiée, a contrario d'un réseau de mandataires. Selon moi, une voiture n'est pas un bureau. Nous ne faisons pas de porte à porte. Un expert viagériste passe en moyenne 70 % de son temps en agence et 30 % à l'extérieur, à l'inverse de l'agent immobilier. Nous sommes plutôt assimilés à une profession de gestionnaire de patrimoine. Finalement, l'immobilier n'est que le support de l'investissement, c'est là toute la différence. À contre-courant, je porte la conviction de l'importance de faire beaucoup de pédagogie et de donner de la réassurance, incarner avec authenticité. J'avais la conviction d'être sur la bonne voie. J'ai alors travaillé ma veille concurrentielle. Cette veille m'a aussi appris qu'il n'existait aucune franchise spécialisée en viager, ni en France, ni en Europe. C'est là que j'ai décidé de lancer la première franchise d'Europe. Pour la troisième fois, les « mais tu es folle ! » se sont fait entendre !

Pourquoi choisir de créer un réseau de franchise ?

Il existait un réseau composé de commerciaux qui exerçait sous l'unique carte de la maison-mère, et sans la proximité d'agences physiques. Dans le modèle de Viagimmo, chaque expert viager a un lieu dédié à l'accueil de ses clients. C'est un lieu de convivialité, de lien social, de sécurité et de réassurance. Vendre en viager, c'est toute une démarche de vie. Il faut alors prendre le temps de bien faire les choses. Pour exercer la profession d'expert viagériste sous la marque Viagimmo, il est incontournable de disposer d'une carte professionnelle, qui s'obtient notamment grâce à une licence dans les domaines commercial, juridique ou économique ou par trois années d'expérience professionnelle minimum dans l'immobilier. À mon sens, pour être crédible, encore plus quand on exerce sous son nom, il est important de redoubler de vigilance sur l'expertise apportée et notre rôle de conseil. Nos clients, tant vendeurs qu'acquéreurs, ont besoin d'être constamment mis en sécurité, ce qui est légitime. Dès 2016, je me suis entourée de compétences issues de l'univers de la franchise. Et avec le recul, j'ai appris que nous sommes finalement la somme de toutes nos compétences passées. Avoir plusieurs métiers dans une vie est une réelle chance. Juriste est un métier. Agent immobilier en est un autre. Tout comme expert viagériste et franchiseur en sont d'autres encore. Lors de ma première participation au Salon de la Franchise à Paris, en 2018, milieu très masculin, il y avait un peu de condescendance à mon égard et beaucoup de sourires en coin. ●●●

Dans un viager le bouquet représente le paiement d'un capital initial à la signature du contrat de vente.

© Benjamin Lachenal

Et c'était le bon choix ?

Assurément ! Pour créer une franchise, disposer d'un savoir-faire unique et éprouvé est infiniment structurant, ce que j'avais grâce à l'agence pilote. Et voir un mix marketing pluridisciplinaire avec plusieurs boîtes à outils mises à la disposition du franchisé ainsi qu'un accompagnement continu quotidien sont des éléments plus qu'appréciables et d'ailleurs obligatoires pour être éligible à la franchise. Sans m'en rendre compte, j'avais déjà produit le manuel opératoire du franchisé, à l'instar des outils et logiciels métiers spécifiques… J'ai tout créé en partant d'une feuille blanche. Il fallait acculturer le grand public à la sémantique et aux connaissances viagères, afin d'outrepasser la peur naturelle de l'inconnu. Cela passe par la présence média.

> **« Constamment se challenger et aller au-delà de ses limites supposées est moteur pour moi. »**

Cette forte communication est importante ?

Elle est fondamentale. En 2022, Viagimmo a été cité en moyenne toutes les 40 heures dans un média, qu'il soit print, radio, télé ou web. Et les retombées pour 2023 s'annoncent encore plus importantes. C'est notre force. Mais cela ne s'est pas fait tout seul bien sûr : il faut beaucoup de travail et d'engagement. Depuis, nous récoltons les fruits de ce long travail de décryptage. Les journalistes me sollicitent régulièrement pour les aider à comprendre la matière et intervenir en guise de caution professionnelle. J'essaye d'être didactique et toujours disponible. Je pense aussi que mon expérience passée de juriste sécurise et permet d'apporter du contenu pédagogique.

Le contexte économique et social joue-t-il en faveur du viager ?

Le viager est une réponse éminemment d'actualité. La réforme des retraites concerne tout le monde. La retraite est une source de craintes pour beaucoup. Les vendeurs que nous rencontrons ont besoin de vivre plus sereinement leur troisième et quatrième âge à domicile, dans le logement où ils ont tous leurs repères, et même malheureusement pour certains pour vivre plus dignement. Beaucoup de nos grands-parents vivent avec le minimum vieillesse et un pouvoir d'achat qui ne cesse de s'affaiblir. Bien qu'ils détiennent une richesse enfermée dans la pierre, personne ne les a informés qu'ils pouvaient hériter d'eux-mêmes et rendre mobile cet argent cristallisé dans leur bien immobilier. Nous avons une vraie problématique du financement de la retraite et de la dépendance en France. Le monde vieillit, c'est tout un équilibre qui va être bousculé. Notre économie est sérieusement menacée, la croissance économique ne va plus de soi. Et c'est à nous de retrouver un modèle de prospérité et qui ne repose pas sur la démographie stricto sensu. Je pense notamment à tous ces entrepreneurs, artisans, commerçants, aux professions libérales qui doivent le plus rapidement possible anticiper leur future retraite pour maintenir un niveau de vie auquel ils étaient habitués car les seuls droits acquis à la retraite ne le leur permettront pas.

Vous ne plaidez pas pour la retraite par répartition ?

C'est un régime fabuleux pensé après-guerre. Mais entre l'allongement de la durée de vie, la baisse vertigineuse de la natalité, conjugués à la hausse du chômage pour les jeunes, il n'y a plus de juste adéquation entre le nombre de cotisants et les bénéficiaires. Il faut repenser notre modèle économique. La retraite par répartition a atteint ses limites alors même que le nombre de seniors poursuit sa croissance ascensionnelle et que leur pouvoir d'achat ne cesse de s'affaiblir. Dans le même temps, les ménages souffrent de ne pouvoir accéder à la propriété en raison de la flambée des prix de l'immobilier : 111 % en vingt ans.

Vous estimez que le viager est avantageux et contribue à une économie circulaire !

Effectivement, vendre en viager va permettre de réguler l'économie réelle en rendant mobile l'argent immobilisé dans le capital immobilier côté vendeur et dans le capital financier côté acquéreur. Le viager contribue au nouveau monde en mettant sa pierre à l'édifice de l'économie circulaire. Un acquéreur d'un viager occupé va verser les 500 € par exemple qu'il avait l'habitude d'économiser sur son livret A à un vendeur âgé qui en a réellement besoin. Ce dernier va alors consommer ce nouvel apport en changeant sa baignoire en douche, en allant plus souvent au restaurant, en changeant sa déco, va bénéficier de services à la personne… Ainsi, on refait circuler l'argent immobilisé de part et d'autre, on fait travailler les commerçants, on collecte de la TVA… Sans oublier le fait que l'acquéreur connaît le support de son épargne, la pierre, qui restera toujours une valeur refuge et tangible. Il serait bien risqué de penser que notre épargne de précaution nous attend dans un coffre-fort sécurisé… Donc oui, il est possible de mutualiser les intérêts de chacun dans un contrat gagnant-gagnant. Si vous avez un encadrement juridique strict du contrat qui veillera aux intérêts mutuels des parties, alors le viager sera éthique et moral. C'est pour cette raison que l'expertise est le pilier majeur du modèle Viagimmo. Je pense que le viager pourrait devenir un jour étatique. On peut même imaginer qu'une collectivité achète en viager pour que le vendeur puisse rester vivre chez lui. J'aimerais beaucoup participer à des comités consultatifs auprès du gouvernement dans le cadre de la réforme des retraites, pour représenter le viager en tant que produit retraite à part entière.

Combien de franchisés avez-vous formés ?

Nous enregistrons six à huit ouvertures d'agence par an, avec deux experts par agence soit une soixantaine de personnes formées. Nous sommes certifiés centre de formation Qualiopi. Le référentiel d'État est très important. Nous avons une trentaine de franchisés et une dizaine en cours d'intégration, à Paris

2002 — Juriste conseil au sein de l'Adile de Vendée

2012 — Création d'une agence immobilière aux Sables d'Olonne

2014 — L'agence pilote se spécialise dans le viager

2017 — Lancement de la franchise Viagimmo

2023 — Viagimmo vise un CA de 1 M€ avec un excédent brut d'exploitation de plus de 50 %. Objectif : doublement du CA d'ici trois ans. Le réseau compte dix employés et une trentaine de franchisés.

et ses environs, Saint-Malo, La Baule, Nantes, Cannes, Marseille, Toulouse, en Guadeloupe, etc. Plus de 80 % de mes franchisés sont des anciens gestionnaires de patrimoine, assureurs, banquiers, juristes. Et 30 % de mes agences ouvrent leur deuxième ou troisième point de vente. La moyenne d'âge de mes collaborateurs oscille entre 35 et 40 ans. Nous avons une hotline juridique pour nos franchisés. Toutes les remontées terrains constituent un véritable laboratoire d'analyses.

En quoi le fait d'avoir entrepris aux Sables d'Olonne a-t-il joué ?

Ça a été essentiel. Mon univers familial et social s'y trouve. On a trop cru que le viager était réservé à Paris intra-muros et la région Paca. Viagimmo a non seulement réussi le pari de devenir la première franchise en viager d'Europe depuis les Sables-d'Olonne, mais aussi d'inverser cet a priori avec un territoire de marque plus audacieux, avec l'objectif de démocratiser le viager et de donner un maximum d'informations. Si je ne suis pas au bord de la mer et proche de mon environnement familial, je ne suis plus créative. J'ai de beaux projets pour Viagimmo, tout en conservant l'humilité qu'il peut y avoir meilleur que soi. Constamment se challenger et aller au-delà de ses limites supposées est moteur pour moi. ●

© Benjamin Lachenal

L'INSEE PRÉVOIT UNE **CROISSANCE POUSSIVE**

En 2023, la **croissance s'essouffle** sur fond de ralentissement de l'inflation, d'après l'Insee. **L'augmentation des prix** sera de moins en moins nourrie par ceux de l'agroalimentaire et de plus en plus par ceux des **services**. Mais la prévision reste soumise à de nombreuses **incertitudes**, notamment au niveau international.

Par Anne **DAUBREE**

© Shutterstock

« L'inflation recule, la croissance hésite », annonce Julien Pouget, chef du département de la conjoncture de l'Insee. C'est de fait le titre choisi pour la dernière note de conjoncture de l'Institut qui donne ses prévisions pour 2023. Celles-ci ont été dévoilées le 15 juin. Pour l'année en cours, l'Insee prévoit une croissance du PIB de l'ordre de 0,6 %, après 2,5 % en 2022. L'inflation générale, elle, devrait atteindre 4,4 % en décembre, contre 5,1 % en avril, en raison d'un reflux de celle qui touche les produits alimentaires. Ce, à condition que le prix du pétrole reste figé à 72 €, contenant l'inflation liée à l'énergie. A contrario, « la hausse des coûts salariaux devraient nourrir l'inflation dans les services qui deviendraient la principale cause de l'inflation globale », pointe Julien Pouget.

Cette hausse des coûts salariaux a des conséquences sur un autre plan : celui du pouvoir d'achat des ménages, lequel devrait se stabiliser en 2023, par rapport à 2022. Progression du salaire moyen comparable à celui des prix à la consommation, primes en entreprise, indemnité carburant… L'ensemble de ces évolutions devraient permettre aux particuliers de compenser l'évolution de l'inflation. Pour autant, les Français restent prudents. Les prévisions en matière de consommation sont en légère baisse sur l'ensemble de l'année. L'investissement des ménages (immobilier) continue de reculer. A contrario, le taux d'épargne devrait rester stable à un niveau historiquement haut : 18 % du revenu disponible brut, contre 15 % en 2007.

Parmi les autres évolutions macro-économiques pour 2023, l'Insee prévoit une stabilité du taux de chômage (7,1 % de la population active). Si au début de l'année, la dynamique sur le front de l'emploi s'est poursuivie en dépit d'un ralentissement économique, elle devrait s'essouffler, et la création nette d'emplois plafonner à 175 000 sur l'année, contre 445 000 l'an dernier. Du côté des entreprises, l'investissement devrait marquer le pas au deuxième semestre, sur fond d'un climat des affaires qui se dégrade, depuis plusieurs mois.

L'inflation alimentaire va diminuer

Dans sa note de conjoncture, l'Insee a réalisé un focus sur un sujet crucial, celui de l'inflation alimentaire. « En mai, elle a atteint un niveau inédit de l'ordre de +14 %, sur un an. Cela constitue la contribution la plus importante à l'inflation d'ensemble », constate Olivier Simon, chef de la division synthèse conjoncturelle de l'Insee. Le phénomène résulte de l'augmentation des prix des matières premières agricoles et de l'énergie, qui se transmet tout au long de la chaîne de production, de la ferme à l'industrie agroalimentaire, et jusqu'au prix de détail. Par exemple, en 2022, le renchérissement des prix des intrants agricoles explique 90 % de la hausse des prix agricoles à la production (hors fruits et légumes), 70 % de celle des prix de production des industries agroalimentaires, et 50 % de la hausse des prix à la consommation (hors produits frais). Cette répercussion se fait de manière graduelle dans le temps. Les courbes des différents prix, liées, ont chacune leur tempo. Ainsi, les prix agricoles à la production ont augmenté jusqu'en juin 2022 pour refluer légèrement, alors que ceux à la consommation sont restés dynamiques. Car d'autres paramètres entrent en ligne de compte, à commencer par le comportement des entreprises en matière de marge. « Dans l'industrie agroalimentaire, on constate une compression des marges unitaires en 2021. Celles-ci ont ensuite fortement augmenté, pour dépasser de dix points le niveau d'avant la crise sanitaire », explique Olivier Simon. Toutefois, le reflux des prix des matières premières depuis 2022 devrait finir par exercer une pression à la baisse sur les prix de production de l'industrie agroalimentaire, qui pourraient refluer d'ici la fin de l'année. La dynamique pourrait être accentuée par une baisse des taux de marges.

Cependant, la hausse des prix à la consommation ne ferait que ralentir, en raison de la hausse des coûts salariaux. Elle atteindrait alors 7,5 % en décembre, soit une quasi-division par deux par rapport au mois d'avril (15 %). « Il reste cependant de nombreuses incertitudes », prévient Olivier Simon. Elles tiennent, notamment, à l'impact des renégociations entre distributeurs et producteurs, à la question de l'écoulement des stocks, et aussi, à l'évolution des cours mondiaux des matières premières agricoles et de l'énergie…

Climat économique mondial incertain

Les évolutions internationales pourraient, en effet, peser lourd sur l'évolution de l'économie française et les incertitudes les concernant sont nombreuses. Au niveau mondial, la dynamique se trouve entre « d'un côté, une normalisation progressive des conditions de production qui soutiennent l'activité, et de l'autre, les premières conséquences du durcissement des conditions financières et monétaires », décrypte Julien Pouget.

Concernant les conditions de production, la levée des restrictions sanitaires en Chine va dans le sens d'un relâchement ultérieur des tensions d'approvisionnement. Et la baisse des cours des matières premières, déjà sensible depuis plusieurs mois par rapport au pic de 2022, se poursuit. Toutefois, il reste des « interrogations », par exemple sur le calendrier de la transmission du reflux des prix mondiaux sur ceux appliqués aux particuliers, mais aussi aux entreprises qui ont pu conclure des contrats à prix fixe (gaz, par exemple) à des conditions défavorables. Par ailleurs, « même si elle a amorcé un reflux, l'inflation reste relativement élevée et pèse sur la demande intérieure », observe Julien Pouget.

Autre phénomène inquiétant, le premier effet du resserrement monétaire se fait déjà sentir sur l'immobilier, les taux d'intérêt élevés pesant sur les investissements des ménages. Et la tendance est aussi perceptible sur ceux des entreprises.

Selon les pays, les situations diffèrent. En matière d'inflation, « les écarts sont assez importants car ils sont le reflet de la chronique des politiques publiques mises en place depuis un an et demi, pour lutter contre l'inflation énergétique », analyse Julien Pouget.

Par rapport à 2019, en mai dernier, les indices des prix à la consommation sont environ 20 % plus élevés, en Allemagne, au Royaume-Uni, en Italie et aux USA, et 15 % en France et en Espagne. Plus globalement, la croissance annuelle du PIB en 2023 varie aussi selon les pays. Avec 1,3 % et 2 %, Italie et Espagne peuvent compter sur un rattrapage nourri d'investissements soutenus par le plan européen de relance. L'Allemagne, particulièrement exposée au choc industriel, devrait afficher un PIB en recul net (-0,3 %), après +1,9 % en 2022. La croissance américaine ralentirait (1,5 %, après 2,1%), et celle britannique, passerait de 4,1 % à 0,3 %. ●

LA QUÊTE DU "PROFIL IDÉAL"

FREINE LES RECRUTEMENTS

Le webinaire de RH Matin "Hard skills, soft skills et "**profil idéal**" : dissiper les malentendus dans l'équation du recrutement" a mis en lumière un **trait culturel français** consistant à vouloir recruter le profil idéal. Pour lutter contre **les tensions** du marché du travail et les **pénuries** de candidats, les entreprises ont pourtant intérêt à **élargir** leur horizon de recrutement.

Par Charlotte **DE SAINTIGNON**

91 % des candidats ont déjà ressenti un certain décalage par rapport aux compétences exigées dans une offre d'emploi, au point de ne pas postuler pour ne pas perdre de temps ou ne pas prendre de risque. « Il y a des candidats qui correspondent partiellement à un profil, mais au regard de ce qui est mis en avant dans une annonce, ils s'excluent d'eux-mêmes du processus de recrutement, ayant ancré cette culture du profil idéal », commente Thibault Maire, expert du marché du travail chez Indeed France. Une tendance qui est d'autant plus forte du côté des candidats féminins, lorsque l'offre d'emploi ou le nombre de compétences demandées sont trop longs, ajoute-t-il. Thibault Maire complète cette quête du profil idéal avec la « culture française du diplôme » quand, dans le même temps, outre-Atlantique, « de grandes entreprises américaines abolissent la nécessité d'avoir un diplôme universitaire pour être recruté à des postes de développeur logistique ».

Autres résultats significatifs de l'enquête Indeed menée en février dernier[1] qui confronte le point de vue des recruteurs et des salariés issus de PME, ETI et grands groupes : 90 % des candidats pensent qu'il existe effectivement, en France, une forte culture du "profil idéal", 90 % encore, que les recruteurs peinent à considérer les candidatures n'ayant pas exactement le profil attendu et 89 % trouvent que les profils atypiques sont trop systématiquement mis de côté. Des résultats qui prouvent que les entreprises peuvent passer à côté de profils de candidats qui auraient pourtant une grande partie des compétences nécessaires pour postuler.

90 % des candidats pensent qu'il existe effectivement, en France, une forte culture du "profil idéal".

Barrière à l'emploi

Résultat, un sentiment de frustration côté candidat et de barrière à l'emploi, lorsque leur profil ne correspond pas parfaitement à l'offre d'emploi. Ainsi, 74 % des talents en recherche d'emploi « n'osent pas suffisamment postuler aux offres lorsqu'ils n'ont pas toutes les compétences demandées ». Cette quête du "profil idéal", reconnue par 83 % des recruteurs, renforcerait les difficultés de recrutement. « Les entreprises ont un certain profil en tête et ne recrutent que si le candidat correspond exactement à ce profil », constate Thibault Maire. Explications : « Jusqu'alors les entreprises pouvaient se permettre d'avoir cette culture de profil idéal vu le nombre de candidats disponibles sur le marché du travail. Mais c'est devenu l'alpha et l'oméga, alors que l'on sort d'une période de chômage de masse. »

De leur côté, 86 % des recruteurs éprouvent des difficultés à trouver un profil correspondant au poste proposé. Deux tiers d'entre eux s'attendent à ce que, dans les cinq prochaines années, le recrutement de personnes possédant des compétences spécialisées se complexifie davantage. Parmi eux, un quart estiment même que ces recrutements seront beaucoup plus difficiles. « Ces difficultés multisectorielles devraient perdurer pour des raisons démographiques de vieillissement de la population et du différentiel constaté entre compétences demandées et celles proposées par un candidat », signale Thibault Maire. Indeed enregistre d'ailleurs une hausse de 60 % du volume des offres d'emploi.

« Certaines offres sont beaucoup trop détaillées dans la description du poste ou les compétences requises. »

Thibault MAIRE

Hard skills vs soft skills

Autre déconvenue dans l'équation de recrutement, les candidats se montrent davantage préoccupés par les hard skills, tandis que les recruteurs scrutent quant à eux les soft skills. Une divergence de vue qui engendre de la frustration des deux côtés. « Il y a un entre deux à trouver », consent Thibault Maire. Les recruteurs, ayant anticipé une pérennisation des difficultés de recrutement, sont prêts à revoir leurs pratiques en matière d'embauche. Six sur dix se montrent même positifs quant aux concessions nécessaires. Parmi le top 5 des critères sur lesquels les recruteurs seraient prêts à faire des concessions figurent le niveau de diplôme, l'expérience professionnelle, les compétences métiers spécifiques et les compétences linguistiques. Globalement, les entreprises semblent donc prêtes à faire plus de concessions sur les hard skills. La moitié d'entre elles sont enclines à développer des formations internes, 38 % à recruter le plus tôt possible, soit embaucher des étudiants en apprentissage, inciter les collaborateurs à suivre des formations externes en mettant à leur disposition une plateforme de e-learning ou en les aiguillant sur l'utilisation de leur CPF (Compte personnel de formation), un quart à avoir davantage recours à des prestataires externes ou encore à l'automatisation de certaines tâches.

Pour parvenir à leurs fins, entreprises et recruteurs doivent consentir à faire des efforts, à se montrer moins exigeants et plus ouverts dès le stade de la rédaction de l'offre d'emploi. « Certaines offres sont beaucoup trop détaillées dans la description du poste ou les compétences requises », explique Thibault Maire. La solution ? Réduire leur taille et s'en tenir aux compétences indispensables, pour ne pas se priver de certains profils. ●

[1] Enquête OpinionWay réalisée pour Indeed en février 2023, auprès de 519 recruteurs et 517 salariés.

UN NOUVEAU DÉCRET SUR LA PROCÉDURE DE CONTRÔLE URSSAF

Un **décret** (n° 2023-262) du 12 avril 2023 modifie sur certains points la procédure des **contrôles** réalisés par les organismes de recouvrement des **cotisations et contributions sociales** du régime général et du régime agricole. Selon la notice du texte, il « apporte des **garanties supplémentaires** aux cotisants » dans le déroulement de ces opérations. Est-ce si sûr ? Un état des lieux s'impose.

Par François **TAQUET**, avocat, spécialiste en droit du travail et protection sociale

Les mesures techniques ne font que préciser des dispositions déjà existantes

Disons-le d'emblée, la majeure partie des dispositions contenues dans ce décret n'apportent aucune « garantie » supplémentaire en faveur du cotisant. Elles se contentent soit de préciser des points techniques préexistants, soit de reprendre des règles déjà prévues par la Charte du cotisant contrôlé (et donc opposables aux Urssaf – art. R243-59 du Code de la sécurité sociale). Ainsi en est-il :

- de l'entretien de fin de contrôle ;
- du délai de prévenance de 30 jours avant le contrôle ;
- de la durée du contrôle pour les entreprises de moins de 20 salariés ;
- du point de départ du délai de la majoration pour absence de mise en conformité (CSS. art. R243-18)
- du remboursement d'un solde créditeur (un mois désormais)
- et de l'appréciation de la réitération d'une erreur.

D'autres accroissent les pouvoirs des Urssaf

Certaines mesures, loin d'améliorer le sort du cotisant, renforcent les pouvoirs des Urssaf.

Contrôle d'une entreprise appartenant à un groupe. Dans le but de faciliter le travail des Urssaf, la loi de Financement de la sécurité sociale pour 2023 a introduit dans le Code de la sécurité sociale un nouvel article L243-7-4 donnant la possibilité aux inspecteurs d'utiliser, lors du contrôle d'une société appartenant à un groupe, les informations et documents obtenus au cours de la vérification d'une autre entité du même groupe (CSS art. R243-59-10), le groupe étant constitué par l'ensemble des personnes entre lesquelles il existe un lien de dépendance ou de contrôle

au sens des articles L233-1 et L233-3 du Code de commerce.

Ce nouveau droit des agents de contrôle est toutefois assorti de quelques garanties pour le cotisant contrôlé : il doit être informé de la teneur et de l'origine des documents ou informations obtenus sur lesquels se fonde l'agent ; il peut obtenir une copie de ces documents sur simple demande, après avoir été préalablement informé de cette faculté.

Le décret du 12 avril 2023, précise ce texte. Il prévoit que lorsque l'agent de contrôle utilise des documents ou informations dans ces conditions, il doit indiquer dans la lettre d'observations :

- la nature de ces documents ou informations ;
- leur contenu ou les éléments d'information sur lesquels il s'appuie pour fonder son redressement ;
- la référence au contrôle et l'identité de la ou des personnes du même groupe d'où proviennent ces documents ou informations.

La lettre d'observations doit également mentionner la possibilité, pour le cotisant contrôlé, de demander une copie de ces documents. Lorsque celui-ci l'a réclamée dans le délai imparti pour répondre à la lettre d'observations (30 ou 60 jours, à compter de sa réception), la période contradictoire ne prend fin qu'à la date d'envoi de la copie, sauf si cette date est antérieure à celle de la réponse de l'agent de contrôle au cotisant.

Contrôle de données dématérialisées. On rappellera que selon le Code de la sécurité sociale (art. R243-59 II), « la personne contrôlée est tenue de mettre à disposition des agents chargés du contrôle mentionnés à l'article L243-7 tout document et de permettre l'accès à tout support d'information qui leur sont demandés par ces agents comme nécessaires à l'exercice du contrôle ». Désormais, lorsque les documents et données nécessaires à l'agent chargé du contrôle sont disponibles sous formes dématérialisées, les opérations de contrôle peuvent être réalisées par traitements automatisés sur le matériel professionnel de l'agent. Dans cette hypothèse, la personne contrôlée doit mettre à la disposition de celui-ci, les copies numériques des documents, des données et des traitements nécessaires à l'exercice du contrôle, sous formes de fichiers. Ces fichiers doivent répondre aux formats informatiques indiqués par l'agent.

S'il opte pour cette méthode, l'agent Urssaf doit en informer le cotisant. En cas de refus écrit dans les 15 jours à compter de cette information ou d'impossibilité technique avérée de cette mise en œuvre de traitement automatisé sur le matériel de l'agent, la personne contrôlée devra :

- soit réaliser elle-même les traitements sur son propre matériel et produire les résultats au format et dans les délais indiqués par l'agent de contrôle ;
- soit l'autoriser à procéder lui-même, ou par l'intermédiaire d'un utilisateur qu'elle aura habilité, sur le matériel de la personne contrôlée, aux opérations de contrôle, par la mise en place de traitements automatisés.

Dans tous les cas, les copies des fichiers transmis devront être détruites au plus tard à la date, soit de l'envoi de la mise en demeure, soit de la communication des observations ne conduisant pas à redressement ou de la notification d'un solde créditeur.

Une avancée pour les cotisants

Une seule mesure pourrait constituer une avancée pour les cotisants : l'arrêt du décompte des majorations de retard complémentaires, en cas d'envoi tardif de la mise en demeure (CSS. art. R243-17). Ce point est, en effet, souvent mentionné par la doctrine, suivant lequel les dispositions du Code de la sécurité sociale ne fixent aucune durée maximum entre la fin du contrôle et l'envoi de la lettre d'observations ; et entre la fin de la procédure contradictoire et l'envoi de la mise en demeure. Cette situation est regrettable, cette absence de précision pouvant tourner au désavantage du cotisant pour le calcul des majorations de retard.

Rappelons que le chef d'entreprise qui ne s'acquitte pas de ses cotisations à la date d'exigibilité encourt l'application de majorations de retard. Soit 5 % du montant des cotisations non versées à la date d'exigibilité, auquel s'ajoute une majoration complémentaire égale à 0,20 % des cotisations dues, par mois ou fraction de mois écoulé, à compter de la date d'exigibilité des cotisations (CSS art R 243-16).

Désormais, cette majoration complémentaire ne sera pas due pour la période comprise entre la date de la fin de la période contradictoire et celle de l'envoi de la mise en demeure, dès lors que cet envoi est réalisé plus de deux mois après la fin de la période contradictoire. Toutefois, tout principe connaît des exceptions. Cet arrêt du décompte ne sera ainsi pas accordé si la personne contrôlée fait l'objet d'une pénalité ou d'une majoration prévue en cas d'absence de mise en conformité, de travail dissimulé, d'abus de droit ou d'obstacle à contrôle. ●

© Shutterstock

TOURISME FLUVIAL
EMBARQUEMENT IMMÉDIAT

En pleine expansion avant la crise sanitaire, le **tourisme fluvial** reprend du service sur la **Garonne** avec de nouvelles offres de **bateaux promenades**. Activités **ludiques et événementielles** sont autant d'invitations pour une croisière sur le fleuve.

Par Nathalie **VALLEZ**, Les Echos Judiciaires Girondins pour ResoHebdoEco – *Reso-hebdo-eco.com*

ENT

© Shutterstock

Le Covid lui avait momentanément coupé les ailes. Ou devrait-on dire le moteur et les voiles. Mais le tourisme fluvial reprend du service le long de la Garonne et de la Dordogne : promenades dégustations, nouveaux pontons et offres diversifiées, tout y est pour un embarquement immédiat ! « Le tourisme fluvial occupe deux gros volets », observe Cédric Naffrichoux, adjoint au directeur général, en charge de l'itinérance et de l'écotourisme à Gironde Tourisme. « Les croisières fluviales avec les grands paquebots qui font escale en Gironde et concernent la plupart du temps des compagnies étrangères, et les bateaux-promenades sur les fleuves et les rivières. »

© David Remazeilles – Gironde Tourisme

Itinéraires

Si la Gironde compte 18 compagnies, une dizaine sont implantées à Bordeaux et proposent pour la plupart des balades/dégustations avec une découverte du patrimoine. Il existait déjà des départs sur l'Estuaire, de Blaye ou Pauillac, et, depuis trois-quatre ans, on trouve des propositions à partir des nouveaux pontons aménagés de Libourne, Langon ou Cadillac. Parmi les compagnies, Presqu'île Croisière (créée en 2018) propose des balades à bord de l'Hermine qui peut transporter 100 passagers ; « On découvre les villes depuis le fleuve : Cadillac, Langoiran, Lestiac, Langon, Saint-Macaire, Saint-Pierre-d'Aurillac, Castets-en-Dorthe… », intervient Patrick Walcker, fondateur et dirigeant de la société. D'autres croisières peuvent être plus longues, mais elles sont programmées en fonction des marées. Les îles de Patiras et de Margaux sont moins visitées, ainsi la compagnie Les Bateaux Bordeaux a préféré concentrer son offre sur des plages plus courtes.

Dégustations et patrimoine

Les offres sont multiples et ont un dénominateur commun : le patrimoine girondin, qu'il soit gastronomique, œnologique, architectural, naturel ou historique. Chez Presqu'île Croisière, la plupart des offres s'organisent sur des plages allant de deux heures à deux heures trente, avec des dégustations de produits du terroir et de vins locaux, sur des thèmes divers : *Découverte* (du patrimoine), *Clair de lune* (le soir) *Vigneronne* (avec un vigneron à bord) *Mascaret* (où l'on surfe sur la vague à date précise) ou encore *Moussaillon* (pédagogique et ludique). Les Bateaux Bordelais sont, eux, la seule compagnie qui propose une restauration à bord d'un de ses bateaux, le Sicambre, qui compte une cuisine et sa brigade, et un vaste restaurant pouvant accueillir 150 convives (et 250 en cocktail). Déjeuner ou dîner croisière se dégustent en trois plats et deux heures trente de navigation.

« Si le tourisme fluvial attire les touristes, il est avant tout prisé des Néo-Aquitains. »

L'événementiel met les voiles

Un choix ludique très prisé par les entreprises qui privatisent les bateaux pour recevoir clients et collaborateurs : « Parce que c'est un lieu unique et stratégique qui permet de faire passer un message », note Nathalie Feferberg, directrice des Bateaux Bordelais.

© David Remazeilles – Gironde Tourisme

© David Reinazeilles – Gironde Tourisme

Les privatisations sont l'autre gros volet de cette offre. Présents au port de Bordeaux depuis 1972, les Croisières Burdigala ont développé leur offre touristique. En plus des croisières quotidiennes : *Au fil de l'eau* ou *Picnic*, la compagnie propose des privatisations, dont certaines se font à quai. « Nous travaillons avec des agences d'événementiel, des entreprises organisent des séminaires, souligne Jade, « matelot commercial ». « Nous nous adaptons à la demande ». Les Bateaux Bordelais cultivent également leur formule business : « Tout est modulaire, on peut accueillir un CoDir de 10 participants ou une réunion de 100 personnes », précise Nathalie Feferberg.

> **« C'est un lieu unique et stratégique qui permet de faire passer un message. »**
>
> Nathalie FEFERBERG

Un fleuve prisé des Girondins

Si le tourisme fluvial attire les touristes, il est avant tout prisé des Néo-Aquitains : « 80% de notre clientèle est de la région, soutient Nathalie Feferberg. On compte une nombreuse clientèle d'autocars à moins de deux heures de route de Bordeaux. Et de préciser : « Pour les privatisations, on compte 70 % d'entreprises girondines (dont la plupart de Bordeaux Métropole) et 20 % de parisiennes. » Et bonne nouvelle, les étrangers reviennent : si 2022 a vu très peu d'Asiatiques, des Européens et une clientèle haut de gamme américaine, tous semblent de retour pour 2023.

Envies Tables Culture

Par Alexandrine **DOUET** & Gildas **PASQUET**

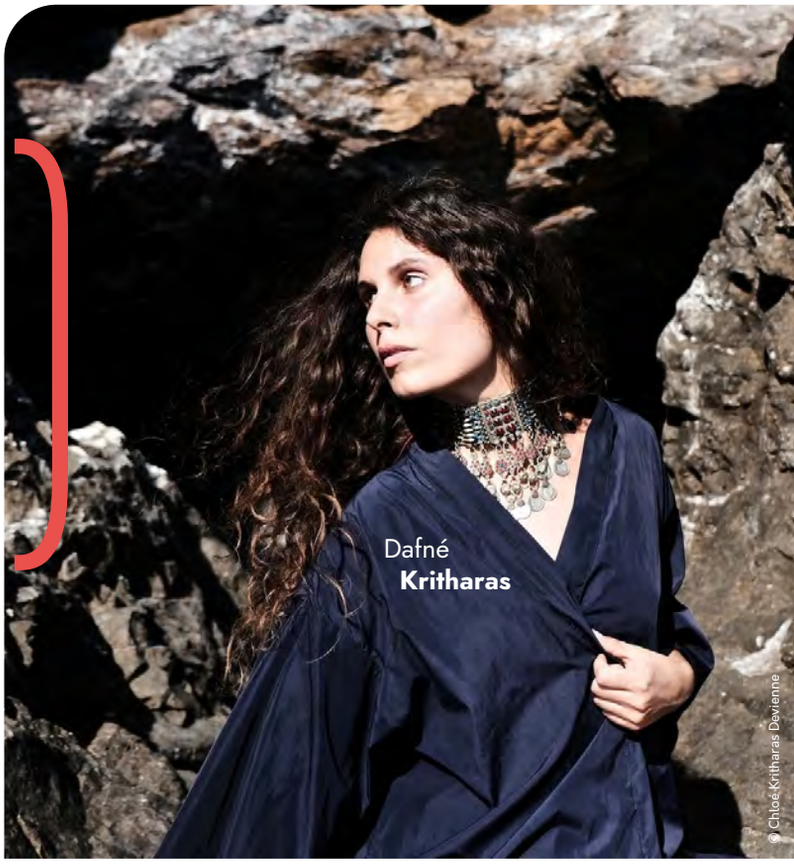

© Chloé Kritharas Devienne

BALADE

VOYAGE DANS LE TEMPS AVEC LE CHEMIN DE FER DE LA VENDÉE

Pour s'échapper du train-train quotidien, l'association du **Chemin de Fer de la Vendée** invite durant tout l'été à remonter le temps à bord d'un véritable **train à vapeur**. Au programme, un **périple de deux heures trente,** entre Mortagne-sur-Sèvre et Les Herbiers, offrant un point de vue unique sur le haut-bocage vendéen, avec la traversée de trois viaducs (Barbin, Coutigny, La Haute-Maunerie) et un passage à 190 m d'altitude, le plus haut point de la ligne, entre Chambretaud et le Puy du Fou. Parallèlement, l'équipe de passionnés accueille les voyageurs d'avril à octobre, pour un déjeuner prestigieux à bord d'authentiques voitures-restaurants de la Compagnie internationale des Wagons-lits et des Grands Express Européens. Quatre menus sont proposés, allant de 46 € à 93 € par personne.

Le Train à vapeur circulera les mercredis, vendredis et dimanches jusqu'au 30 août. À partir du 1er et jusqu'au 24 septembre, uniquement les dimanches. Tarifs : 20 € (adulte), 12 € (enfant de 3 à 13 ans) 70 € (formule Famille, cinq personnes). Le Train restaurant, jusqu'au 30 octobre. Menus de 46 € à 93 €. Renseignements et réservations : *Vendeetrain.fr* ou 02 51 63 02 01.

© Chemin de Fer de la Vendée

MUSIQUE

VOIX ET MUSIQUES AU PRIEURÉ, INVITATION AU VOYAGE

Des concerts intimistes dans un lieu majestueux. Tel est le principe du festival Voix et musiques au Prieuré qui au cours de cinq soirées estivales, va de nouveau faire résonner les murs du Prieuré de Grammont, bâtisse du XIIe siècle. Le pianiste **Paul Lay**, dont le dernier album solo est n°1 des ventes dans la catégorie jazz/blues lancera les hostilités le 17 juillet. Accompagné d'un duo voix et contrebasse, le musicien virtuose réinterprètera des musiques populaires américaines de la fin du XIXe au XXe siècles. Le 24 juillet, place à la chanteuse et guitariste parisienne **Gabi Hartmann**, dont le répertoire oscille entre blues, jazz et bossa. L'artiste franco-iranien **Keyvan Chemirani**, maître du zarb (percussion de la musique persane) embarquera le public dans son *Voyage amoureux* le 31 juillet. Le 7 août, suivra la chanteuse franco-grecque **Dafné Kritharas**, qui envoûtera l'auditoire avec sa voix cristalline et son répertoire puisant dans ses origines. Pour la soirée de clôture le 14 août, le festival accueillera l'ensemble **Egregor vocal**, chœur vendéen dont les reprises a cappella vont du chant médiéval à la musique contemporaine.

Du lundi 17 juillet au lundi 14 août, Prieuré de Grammont, Saint-Prouant. Tarifs pour chaque concert : de 10 € à 14 € (gratuit moins de 7 ans). Pour les cinq concerts : de 40 € à 48 €. Renseignements et réservations : *Evenements.vendee.fr* ou 02 28 85 85 70.

NOUVEAU

LES ENFUMÉS, UN RESTAURANT « COQUIN ET RIPAILLE »

Ouvert le 2 mai dernier, Les Enfumés est un nouveau restaurant situé dans le Vignoble, à Montbert. « Notre idée était d'offrir aux gens des deuxième et troisième couronnes un **lieu atypique** comme on peut en trouver dans le centre-ville de Nantes », explique Victor Peignard, à la baguette de l'établissement avec ses deux associés et son équipe de dix personnes. Atypique, à l'image de la **décoration « inclassifiable »** du lieu signée l'agence nantaise Where is Brian, qui combine des éléments « chics et destroy » et néo-bistrot, entre piles de parpaings et fresque figurant une scène de vendange. L'établissement propose 70 couverts à l'intérieur, 70 couverts en terrasse, avec notamment des **« tables des copains »** pouvant accueillir des repas de famille ou business.

Côté fourneaux, comme on s'en doute, la cuisine fait la part belle aux **fumaisons**, et les viandes sont presque toutes « flashées » dans un **four à braise argentin**, au charbon. Encornet, andouillette, tataki, onglet, burgers… et en matière de picorage, falafels, accras, terrine, escargots de la maison vendéenne Royer et "camontbert" bio de la Fromagerie du vignoble : « On se retrouve dans les cartes de bistrots parisiens, mais avec le côté coquin, ripaille en plus », glisse Victor Peignard. Tous les desserts et cafés gourmands sont **faits maison** par le pâtissier de l'équipe, et, vignoble oblige, on retrouvera bien représentés dans la carte toute une ribambelle de « vins des voisins »…

2 impasse du Coudrais, Montbert (44).
Tarifs : plat : 13,90 € ; entrée-plat ou plat-dessert : 18,90 € ; entrée-plat-dessert : 21,90 €. Le midi : 12h – 14h, du lundi au samedi ; le soir : 19h – 22h, du mercredi au samedi.
Réservations : *Lesenfumes.restaurant* ou 02 40 94 02 54

© Les Enfumés

© Les Enfumés

© Anne-Laure Etienne

FESTIVAL

AUX HEURES D'ÉTÉ : LES CULTURES ÉTRANGÈRES À L'HONNEUR

Le festival des **cultures d'ici et d'ailleurs** Aux heures d'été revient pour sa 19e édition ! Pendant cinq semaines, « une programmation toujours aussi exigeante » d'après les organisateurs, rassemblera plus d'une trentaine de **concerts** pour voyager autour du monde, ainsi que des **spectacles** pour enfants, du **cinéma** en plein air et des **lectures**. Au menu notamment : Dafné Kritharas et ses chants grecs, sépharades, bosniaques, arméniens et turcs, la cumbia crunch de Pixvae, le quintet du pianiste franco-arménien Yessaï Karapetian, l'énergie, la chaleur vénézuélienne de Parranda La Cruz… et bien d'autres ! Côté projections en plein air, le public pourra profiter du film oscarisé *Belfast* de Kenneth Brannagh et *La petite bande* de Salvadori. Enfin pour les plus petits, des lectures musicales seront contées.

Jusqu'au 4 août, à Nantes : Douves du Château des Ducs de Bretagne, Jardins des plantes, Trempo, et autres lieux. Gratuit. Renseignements : 02 51 82 38 03. Programme complet : *Auxheuresete.com*

LES ANNONCES LÉGALES

44 LOIRE-ATLANTIQUE

NANTES | SAINT-NAZAIRE

En application de la loi n° 55/4 du 4 janvier 1955 concernant les annonces judiciaires et légales, «L'INFORMATEUR JUDICIAIRE», hebdomadaire support papier et en ligne, est habilité :

- à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur le département de la Loire-Atlantique, pour l'année 2023, par arrêté préfectoral en date du 27 décembre 2022.
- à publier le annonces légales et judiciaires sur le département de la Vendée, pour l'année 2023, par arrêté préfectoral N° 2022-DCL-BER-1456 du 27 décembre 2022.

E-mail : annonces-legales@informateurjudicaire.fr

Plateforme : *https://annoncelegale.informateurjudiciaire.fr*

Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires.

Selon l'arrêté du 27 décembre 2022 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (*https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046848959*) :

Le tarif des annonces judiciaires et légales est fixé à 0.183 euro HT le caractère pour les départements de Loire-Atlantique et Vendée.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2023 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 3 de l'arrêté.
- Le tarif des annonces légales relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales est de 149 euros HT pour les départements de Loire-Atlantique et Vendée.
- Le tarif des annonces légales relatives à l'avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales est de 108 euros HT pour les départements de Loire-Atlantique et Vendée ;
- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 64 euros HT pour les départements de Loire-Atlantique et Vendée ;
- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 35 euros HT pour les départements de Loire-Atlantique et Vendée ;
- Le tarif des annonces légales relatives au changement de nom patronymique pour motif légitime tel que régi par l'article 61 du code civil est établi comme suit : 56 euros HT pour les départements de Loire-Atlantique et Vendée ;
- L'article 4 de l'arrêté du 19 novembre 2021 susvisé est complété par une phrase ainsi rédigée : « Ils sont réduits de 50 % pour les annonces faites par les personnes dans le cadre du transfert universel du patrimoine professionnel de l'entrepreneur individuel prévues par les articles L. 526-27 et D. 526-30 du code de commerce.

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1er de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé (*https://actulegales.fr/*).

NOUVELLE
PLATEFORME DE SAISIE

www.annoncelegale.informateurjudiciaire.fr

BILANS

BILAN BANCAIRE (en milliers d'euros)
COMPTES SOCIAUX

ÉTABLISSEMENT DE CRÉDIT (Règlement n° 84.10 du 28/09/1984)

CRÉDIT MUNICIPAL DE NANTES

Établissement public de crédit et d'action sociale
Siège social : 2, rue Marcel Paul - BP 90625 - 44006 NANTES Cedex 1
N° SIREN : 264 400 205 - N° APE : 8 905

BILAN BANCAIRE au 31 décembre 2022 (en milliers d'euros)
Approuvé par le Conseil d'orientation et de surveillance du 31 mai 2023

ACTIF	2021	2022
CAISSE, BANQUES CENTRALES, C.C.P.	420	445
CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	5 212	4 019
À vue		
À terme		
CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	16 385	15 962
Autres concours à la clientèle		
Comptes ordinaires débiteurs		
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE	12 769	14 080
ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	83	236
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 521	2 368
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	200	206
AUTRES ACTIFS	8	15
COMPTES DE RÉGULARISATION	562	661
TOTAL DE L'ACTIF	38 160	37 994

BILAN BANCAIRE AU 31 DÉCEMBRE 2022 (en milliers d'euros)

PASSIF	2021	2022
DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		
À vue		
À terme		
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	345	233
COMPTES D'ÉPARGNE À RÉGIME SPÉCIAL		
À vue		
À terme		
AUTRES DETTES		
À vue		
À terme		
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE	9 194	9 249
Bons de caisse		
Titres marché interbancaire et créances négociables		
Emprunts obligataires		
Autres dettes représentées par un titre		
AUTRES PASSIFS	116	111
COMPTES DE RÉGULARISATION	424	405
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	115	110
VERSEMENTS RESTANT SUR TITRES	590	545
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	212	189
FONDS BANCAIRE POUR RISQUES GÉNÉRAUX	74	74
CAPITAUX PROPRES HORS FRBG	27 301	27 266
CAPITAL SOUSCRIT	26 284	26 353
RÉSERVES	2 825	2 825
REPORT À NOUVEAU	- 1 864	- 2 089
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	**- 156**	**- 13**
TOTAL DU PASSIF	38 160	37 994

HORS BILAN		
Autres engagements :		
Engagements reçus de la clientèle	9 386	10 353
Engagements de financement :		
Engagements reçus des établissements de crédit	300	300
Engagements à recevoir de la clientèle	1 007	2 027

COMPTE DE RÉSULTAT en euros
COMPTES ANNUELS

	2021	2022
+ Intérêts et produits assimilés	1 470	1 629
- Intérêts et charges assimilées	- 40 539	- 51 213
+ Produits sur opérations de crédit-bail et assimilées		
- Charges sur opérations de crédit-bail et assimilées		
+ Produits sur opérations de location simple		
- Charges sur opérations de location simple		
+ Revenus des titres à revenu variable		
+ Commissions (produits)	50 424	11 924
- Commissions (charges)		
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation		
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placements	89 358	129 852
+ Autres produits d'exploitation bancaire	92 661	295 345
- Autres charges d'exploitation bancaire	- 20 451	- 22 212
PRODUIT NET BANCAIRE	**1 641 808**	**1 993 123**
- Charges générales d'exploitation	- 1 601 844	- 1 754 843
- Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles	- 219 198	- 196 108
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	**- 179 233**	**42 172**
- Coût du risque	2 388	- 71 008
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**- 176 846**	**- 28 837**
+/- Gains ou pertes sur actifs immobilisés		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	**- 176 846**	**- 28 837**
+/- Résultat exceptionnel	**21 226**	**15 876**
- Impôt sur les bénéfices		
+/- Dotations/Reprises de FRBG et provisions réglementées		
RÉSULTAT NET	**- 155 620**	**- 12 960**

L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2022

FAITS SIGNIFICATIFS

Sur l'exercice 2022, il convient de mentionner le faits significatifs suivants :

• La mise en œuvre du processus d'accompagnement de la Caisse de Crédit Municipal de Rouen, aboutissant à l'ouverture d'une agence du Crédit Municipal de Nantes à Rouen au 1er janvier 2023,

• Une progression de 10 % de l'activité prêts sur gage, l'encours en capital prêté dépassant 10 MEUR au 31/12/2022,

• Un résultat net qui apparaît meilleur qu'estimé au Budget Primitif 2022,

• La préparation à la migration des outils informatiques dans le cadre du GIE CM Services, avec sa finalisation en mars 2023.

NOTE 1 : PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

NOTE 1.1 - ACTIVITÉS ET CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

a/ Le Crédit Municipal de Nantes est un établissement de crédit dont l'activité principale était centrée sur les financements, la collecte des dépôts et les services bancaires aux particuliers jusqu'au 31/12/2001. Depuis le 01/01/2002, le Crédit Municipal de Nantes a pour activités : le prêt sur gages, les prêts sociaux et tous prêts personnels attribués dans le cadre de sa mission d'action sociale ainsi que la gestion extinctive de son encours de prêts personnels.

b/ La loi n° 92.518 du 15 juin 1992 ayant décidé la dissolution de l'Union Centrale des Caisses de Crédit Municipal, le Crédit Municipal de Nantes a adhéré à la Conférence Permanente des Caisses de Crédit Municipal transformée en organisme professionnel au sens de la loi bancaire.

La Caisse de Crédit Municipal de Nantes présente des comptes annuels pour les exercices 2021 et 2022, conformément à la réglementation en vigueur. Ces comptes annuels sont soumis à la certification d'un Commissaire aux comptes.

c/ La présente annexe :

• Précise les règles et méthodes comptables retenues pour la présentation de ces comptes annuels,

• Complète l'information donnée par le bilan et le compte de résultat.

Par ailleurs, le Crédit Municipal de Nantes, établissement public de crédit et d'aide sociale, présente des comptes conformément aux règles de la comptabilité publique, (« Compte administratif »). Ceux-ci font l'objet d'une certification par l'Agent-Comptable de l'établissement.

NOTE 1.2 - CRÉDIT A LA CLIENTÈLE ET PROVISIONS – RISQUE DE CRÉDIT

a/ Les encours

Les crédits accordés à la clientèle figurent au bilan à leur valeur nominale. Sont classés en créances douteuses, parmi les comptes débiteurs de la clientèle, tous les encours (intérêts échus et capital restant dû) présentant un risque de crédit avéré dès lors qu'il existe plus de trois mensualités impayées. Cela comprend les dossiers pour lesquels une procédure de surendettement est en cours.

Les règles de déclassement sont conformes aux règles établies par la BCE sur le traitement des expositions non performantes (NPL).

Les encours sont restructurés dans le cadre du surendettement à des conditions hors marché. Ils sont identifiés au sein de l'encours sain dans une sous-catégorie spécifique jusqu'à leur échéance finale. Tout abandon de principal ou d'intérêt, couru ou échu, est constaté en perte au moment de la restructuration. Au moment de la restructuration, tout écart entre l'actualisation des flux contractuels initialement attendus et l'actualisation des flux futurs attendus de capital et d'intérêts issus de la restructuration au taux d'intérêt effectif d'origine fait l'objet d'une décote. Du fait du provisionnement à 100 % de ces encours, le montant de la décote n'est pas isolé dans le montant de la provision globale.

Les encours douteux compromis ou encours contentieux, constituent une sous-catégorie des encours douteux. L'identification intervient à la déchéance du terme après une durée de classement dans l'encours douteux comprise entre 4 et 12 mois. La créance devient immédiatement et totalement exigible. Les intérêts comptabilisés sur l'encours compromis sont provisionnés à 100 % conformément à la réglementation bancaire.

Depuis l'exercice 2013, le Crédit Municipal de Nantes provisionne à 100 % les intérêts enregistrés sur l'encours douteux des prêts sur gage et non encaissés. Le passage à perte intervient à la suite d'une décision de justice ou par la constatation de l'impossibilité à recouvrer la créance.

L'encours se répartit de la façon suivante (crédits à la clientèle hors prêts sur gage) :

En millions d'euros	31/12/2021	31/12/2022
Encours sain	**6,86**	**5,15**
Dont en surendettement	**0,04**	**0,03**
Encours douteux	**0,20**	**0,45**
Dont douteux en surendettement	**0,02**	**0,01**
Dont douteux compromis	**0,07**	**0,06**

b/ Les provisions

Dans le cadre de la gestion extinctive de son portefeuille de crédits à la consommation, les créances correspondant à des prêts sains mais bénéficiant d'un plan de surendettement, font l'objet d'une provision pour risque de contrepartie. Cette provision est reprise en fonction des encaissements constatés sur ces créances. Au 31 décembre 2022, cette provision s'élève à 3 KEUR.

Les provisions comptabilisées au 31 décembre 2022 prennent en compte les orientations définies par la BCE sur les expositions non performantes (NPL).

L'encours des prêts en gestion extinctive est provisionné à 100 % au 31 décembre 2022, en capital et en intérêts.

Les provisions sur créances sont comptabilisées :

• En minoration d'actif, lorsqu'elles couvrent des risques d'actifs individualisés,

• Au passif parmi les provisions pour risques et charges lorsqu'elles couvrent des créances restructurées dans le cadre du surendettement, des prêts sur gage et le risque global de perte estimée sur les microcrédits personnels.

En milliers d'euros	31/12/2021	Dotations	Reprises	31/12/2022
Dépréciations inscrites en déduction des éléments d'actifs	130	*155*	130	155
• Dont encours douteux	*57*	*97*	57	97
• Dont encours compromis	*73*	*58*	73	58
Provisions pour risques de contrepartie inscrites au passif				
Prêts en surendettement	7	3	7	3
Prêts sur gage	22	32	22	32
Microcrédits personnels	73	64	73	64
Autres provisions (risque opérationnel)	13	0	1	12

c/ Les passages à perte

Le montant des non-valeurs enregistré au cours de l'exercice 2022 est de 51 KEUR. Dans le même temps, les récupérations de l'exercice sur les créances passées à perte sont de 16 KEUR.

Les passages à perte concernant les microcrédits personnels s'élèvent sur l'exercice 2022 à 41,6 KEUR, dont 14,4 KEUR à la charge du Crédit Municipal de Nantes :

Conventions	Nombre de prêts	Total Fonds de Garantie	Dont Crédit Municipal
CCAS de Nantes	5	4,3	2,2
CCAS d'Angers	4	3,6	1,6
CCAS de Rennes	1	0,6	0,3
CCAS La Roche sur Yon	5	7,7	3,8
CCAS Saint-Herblain	2	1,7	0,9
Autres conventions	14	24,0	5,6
Total	**31**	**41,6**	**14,4**

NOTE 1.3- APPLICATION DU REGLEMENT ANC 2014-07

Depuis le 1er janvier 2015, le Crédit Municipal applique le Règlement ANC 2014-07 du Comité de la Réglementation Comptable du 26 novembre 2014 relatif à la comptabilisation des commissions reçues par un établissement de crédit. Il prévoit que ces commissions soient étalées sur la durée de vie effective du crédit. Le Crédit Municipal a choisi d'appliquer un étalement linéaire (méthode alternative à l'étalement actuariel).

Depuis 2020, le Crédit Municipal a opté pour la comptabilisation des frais d'acquisition des titres en charges (en gains et pertes sur l'activité de portefeuille). Cette option de comptabilisation s'applique de manière globale pour ces quatre catégories comptables de titres : les titres de placement, les titres d'investissement, les titres de l'activité de portefeuille et les autres titres détenus à long terme.

NOTE 1.4 - PORTEFEUILLES TITRES

Les montants sont en valeur brute. Les provisions figurent en note 4.6.

En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2022
Titres de participations :		
SCI : parts	171	171
Avances en compte courant	19	19
Titres de transaction	0	0
Titre de placements :		
Contrat de capitalisation	4 066	4 129
FCPI Cap Grand Ouest 2&3	602	647
Parts sociales	508	511
Parts SCPI	1 586	1 586
Obligations	823	573
Fonds patrimonial + FCP	108	108
Titres d'investissements :	4 500	6 000

Les moins-values latentes sur les titres de participation et de placements font l'objet d'une provision pour dépréciation.

Les titres d'investissement classés dans cette catégorie sont détenus jusqu'à leur échéance contractuelle ; les moins-values latentes ne font donc pas l'objet d'une constitution de provision pour dépréciation.

NOTE 1.5 - IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

a) Les frais d'émission d'emprunts, immobilisés à l'actif du bilan sont amortis linéairement sur une durée maximale de 5 ans.

b) Les immobilisations sont initialement inscrites au bilan pour leur prix de revient.

c) Les immobilisations corporelles et incorporelles sont amorties selon les modes et durées indiqués ci-après :

NATURE	MODE	DURÉE
Constructions	Linéaire	5 à 30 ans
Aménagements et agencements	Linéaire	5 à 20 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Logiciels informatiques	Linéaire	3 à 5 ans

NOTE 1.6 - CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres du Crédit Municipal de Nantes comprennent :

• Le capital : compte tenu du statut d'établissement public, le capital n'est pas divisé en actions, mais se compose de la dotation initiale (fonds publics), des excédents capitalisés (capitalisation des résultats en l'absence de distribution), des bonis prescrits (réalisation des gages),

• Les réserves non affectées à la constitution du fonds d'action sociale,

• Les fonds pour risques bancaires généraux.

NOTE 1. 7 - PRODUITS ET CHARGES

L'ensemble des produits et charges est comptabilisé conformément au principe de séparation des exercices comptables. En conséquence :

• Les intérêts (produits et charges) sont inscrits au compte de résultat *prorata temporis* et sont comptabilisés en produits et intégralement provisionnés.

• Les charges d'exploitation (frais de personnel, frais généraux, etc.) font l'objet, le cas échéant, de régularisation en fin d'exercice (charges à payer, charges payées ou comptabilisées d'avance, etc.).

NOTE 1.8 - ENGAGEMENT ENVERS LE PERSONNEL

Les agents du Crédit Municipal sont des fonctionnaires relevant de la fonction publique territoriale ; la Caisse n'a pas de charge, ni engagement en matière de retraite ou d'indemnité de départ qui représenteraient un caractère significatif. Il en est de même pour le personnel contractuel.

NOTE 1.9 - IMPÔTS

Conformément à l'Article 29 de la Loi de finances pour 1988, les Caisses de Crédit Municipal sont soumises à l'impôt sur les sociétés.

NOTE 1.10 - FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX (FRBG)

La Caisse constitue un FRBG, conformément à la réglementation bancaire (CRB 90.02). Ce FRBG est composé de provisions pour risques bancaires à caractère général. Il n'y a pas eu de mouvement sur ce FRBG au cours de l'exercice 2022.

NOTE 2 : LE BILAN

NOTE 2.1 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2022
Terrains	0	0
Immeubles	3 500	3 500
Autres immobilisations corporelles	2 191	2 218
Immobilisations incorporelles	1 863	1 945
Immobilisations en cours	82	171
Frais d'établissement et d'études	0	0
Montant brut	**7 636**	**7 834**
Amortissements	5 034	5 230
Montant net dont incidence de réévaluation	**2 602**	**2 605**

NOTE 2.2 - CAPITAUX PROPRES

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022
Capital (y compris bonis prescrits)	26 248	26 284	26 353
Subventions d'équipement	234	212	189
F.R.B.G.	74	74	74
Réserves	2 739	2 825	2 825
Report à nouveau	- 1 382	- 1 864	- 2 089
Résultat	- 364	- 156	- 13
Total	**27 548**	**27 376**	**27 340**

Tableau de variation 2022 / 2021 (hors FRBG) :

En milliers d'euros	31/12/2021	Affectation	Résultat	Autres	31/12/2022
Capital	24 026				24 026
Bonis prescrits	2 258	69			2 326
Réserves - fonds de garantie	2 825				2 825
Report à nouveau	- 1 864	- 224			- 2 089
Résultat	- 156	156	- 13		- 13
Subventions d'équipement	212			- 22	189
Total	**27 301**	**0**	**- 156**	**- 22**	**27 266**

NOTE 2.3 - PROVISIONS

En milliers d'euros	31/12/2021	Dotations	Reprises	31/12/2022
Dépréciation titres de placements	14	5	1	19
Provisions pour créances douteuses (en déduction de l'actif)	130	152	130	152
Provisions pour risques et charges :				
Encours surdettement sain	7	3	7	3
Encours prêts sur gage	22	32	22	32
Risque opérationnel	13	0	1	12
Microcrédits personnels	73	67	73	67
Fonds pour risques bancaires généraux	74	0	0	74
Total	**333**	**259**	**234**	**359**

La provision de 19 KEUR sur titres de placements se décompose en 5 KEUR pour un FCP obligataire court terme et 14 KEUR sur la SCI Le Quadri.

NOTE 2.4 - FONDS D'ACTION SOCIALE

Le Conseil d'Orientation et de Surveillance du 4 octobre 1995 a décidé la création d'un fonds d'action sociale. Ce fonds s'élevait au 31 décembre 2022 à 2 825 486,84 euros.

NOTE 2.5 - COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF ET PASSIF

A – ACTIF

En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2022
Intérêts ou produits à recevoir	401	504
Charges payées d'avance	20	16
Divers	261	249
Total des produits à recevoir + comptes de régularisation Actif	**681**	**769**

B – PASSIF

En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2022
Charges à payer	72	106
Ventes sur gages	20	149
Divers	332	150
Total des charges payées d'avance + comptes de régularisation Passif	**424**	**405**

NOTE 2.6 - AUTRES ACTIFS ET PASSIFS

A – ACTIF

En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2022
Dépôts et cautionnements	7	11
Divers	1	5
Total	**8**	**16**

B – PASSIF

En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2022
Dettes	61	9
Impôts / charges sociales	14	56
Cotisations perçues / Fonds de Garantie / Caution	40	43
Divers	1	3
Total	**116**	**111**

NOTE 2.7- PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

Il est proposé d'affecter le résultat déficitaire d'un montant de 12 960,23 euros de la façon suivante :

- Bonis prescrits : 125 292,81 euros
- Report à nouveau : - 138 253,14 euros

NOTE 2.8 - CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2022
CONCOURS À LA CLIENTÈLE		
Prêts sur gage	8 948	9 889
Prêts personnels	6 857	5 136
Créances douteuses	346	705
Provisions (y compris surendettement sain et gages)	- 232	- 254
Créances rattachées	357	394
	16 276	15 869
COMPTES DE LIAISON	0	0
Total	**16 276**	**15 869**

Les provisions sur créances douteuses s'élèvent, au 31 décembre 2022, à 155 KEUR, soit un taux de couverture de 22,0 % (contre 34,1 % au 31 décembre 2021).

Les provisions de passif, relatives aux provisions sur dossiers sains en surendettement, aux microcrédits personnels et aux provisions sur prêts sur gage, représentent respectivement 3 KEUR, 64 KEUR et 32 KEUR.

La part des créances douteuses dans l'encours géré par le Crédit Municipal de Nantes s'établit à 4,3%.

NOTE 2.9 - RÉPARTITION DES CRÉANCES ET DES DETTES

Répartition des créances et titres à revenu fixe selon la durée résiduelle

En milliers d'euros	d ≤ 3 mois	3 m < d ≤ 1 an	1 an < d ≤ 5 ans	d > 5 ans	Créances rattachées
Créances sur établissements de crédit :					
Comptes ordinaires	501				
Dépôts à terme		911	2 500		108
Contrats de capitalisation				4 129	
Coussins de liquidité					
FCPI Cap Grand Ouest			392	255	
Fonds patrimonial	0				
Obligations		33	4 040	2 500	
Parts sociales	511				
SCPI				1 586	
FCP	108				
Créances sur la clientèle	5 508	6 975	2 603	489	388
Total	**6 628**	**7 919**	**9 535**	**8 959**	**496**

Les comptes ordinaires sont notamment constitués de comptes ouverts auprès de la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire pour 336 KEUR et à la Société Générale pour 84 KEUR.

Les dépôts à terme, d'un montant total de 3 411 KEUR en capital, se décomposent comme suit :

	Capital (KEUR)	Taux (2022)	Echéance
Crédit Municipal de Bordeaux	1 411	1,30 %	juillet 2023 et mai 2024
Crédit Agricole	1 500	2,10 %	juin et septembre 2027
BPGO	500	1,10 %	Octobre 2023
Total	**3 411**	**1,32 %**	

Répartition des dettes selon la durée résiduelle

En milliers d'euros	d ≤ 3 mois	3 m < d ≤ 1 an	1 an < d ≤ 5 ans	d > 5 ans	Dettes rattachées
Opérations avec la clientèle	233				
Dettes représentées par des placements solidaires :					
Livrets	5 092				
Comptes à terme	336	1655	2 135		32

NOTE 3 - LE HORS BILAN

Au hors bilan, figurent :

- En engagements à recevoir les Fonds de Garantie constitués dans leurs comptes par les réseaux accompagnants (CCAS, associations…pour 116 K€), le Crédit Municipal de Bordeaux (580 K€) et par la BPI dans le cadre du fonds de cohésion sociale (1 330 K€) dans les conventions de micro-crédits personnels garantis,
- En engagements reçus le montant des biens remis en gage, garantissant les prêts octroyés
- En engagement reçu des établissements de crédit, une ligne de trésorerie souscrite en décembre 2022.

NOTE 4 - LE COMPTE DE RÉSULTAT

Le compte de résultat de 2022 n'a pas donné lieu à des reclassements par rapport au compte de résultat 2021.

NOTE 4.1 - PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS

En milliers d'euros	2021	2022
Produits sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires	95	194
Produits sur opérations avec la clientèle	1 376	1 435
Dont prêts sur gage	*1 157*	*1 236*
Dont autres prêts	*218*	*220*
Total	**1 470**	**1 629**
Charges sur opérations avec la clientèle (intérêts versés sur placements solidaires)	- 41	- 51
Total	**- 41**	**- 51**

NOTE 4.2 - GAINS/PERTES SUR OPÉRATIONS DE PORTEFEUILLE

En milliers d'euros	2021	2022
Contrat de capitalisation Natixis	32	63
FPCI Cap Grand Ouest	0	0
Parts sociales (Crédit Coopératif & BPGO)	7	7
Plus-value cession FCP	66	0
Moins-value cession FCP	0	0
Produits SCPI	44	65
Frais de souscription SCPI	- 46	0
Dotation sur provisions / moins-values latentes	- 14	- 5
Reprise sur provisions / moins-values latentes	0	0
Total	**89**	**130**

La valorisation du contrat Natixis au 31/12/2022 est de 4 129 KEUR, contre 4 066 KEUR au 31/12/2021 (+1,55 % sur un an).

NOTE 4.3 - AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE

En milliers d'euros	2021	2022
Charges refacturées	21	40
Divers	3	3
Bonis prescrits (prêts sur gage)	69	125
Total	**93**	**168**

NOTE 4.4 - CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

En milliers d'euros	2021	2022
Frais de personnel	- 1 058	- 1 104
Frais généraux	- 568	- 652
Provision pour risques et charges	+ 25	+ 1
Total	**- 1 602**	**- 1 755**

Les honoraires du Commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2022 s'élèvent à la somme de 24 KEUR.

NOTE 4.5 - COÛT DU RISQUE

Légende :

En moins (-) : dotations

En plus (+) : reprises

En milliers d'euros	2021	2022
Passages à perte hors micro-crédits (capital)	- 20	- 2
Passages à perte hors micro-crédits (intérêts)	0	0
Passages à perte micro-crédits (voir note 1.2c)	- 36	- 14
Passages à perte prêts sur gage	- 2	0
Passages à perte prêts associations	- 11	- 35
Provision sur capital douteux et compromis hors micro-crédits		
Dotation	- 132	- 154
Reprise	172	132
Provision sur capital douteux micro-crédits		
Dotation	- 2	- 3
Reprise	1	2
Provision pour risques et charges microcrédits :		

En milliers d'euros	2021	2022
Dotation	- 73	- 64
Reprise	79	73
Provision sur intérêts douteux et compromis hors prêts sur gage :		
Dotation	- 4	- 1
Reprise	10	4
Provision sur douteux et compromis prêts sur gage :		
Dotation	- 22	- 32
Reprise	31	22
Autres provisions pour risques & charges		
Dotation	- 3	0
Reprise	14	3
Total	**2**	**- 71**

NOTE 4.6 - GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISÉS

En milliers d'euros	2021	2022
Plus-value sur immobilisations (cession)	0	0
Provision pour dépréciation immobilisation financière		
Moins-value sur immobilisation financière	0	0
Total	**0**	**0**

NOTE 4.7 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

En milliers d'euros	2021	2022
Produits sur exercice antérieur	8	6
Reprise subvention d'équipement	22	22
Divers produits exceptionnels	3	3
Charges sur exercice antérieur	- 12	- 15
Diverses charges exceptionnelles	0	0
Total	**21**	**16**

NOTE 5 - LES POSTES BUDGÉTAIRES

Postes ouverts au 31 décembre de chaque année :

POSTES BUDGÉTAIRES	31/12/2021	31/12/2022
Fonctionnaires	13	11
Contractuels	7	6
Agents non permanents	1	2
Total	**21**	**19**

Le Rapport d'activité au titre de l'année 2022 est tenu à la disposition du Public au Siège de la Caisse de CREDIT MUNICIPAL de Nantes sis 2, rue Marcel Paul – BP 90625 – 44006 NANTES Cedex 1.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux membres du Conseil d'Orientation et de Surveillance du Crédit Municipal de Nantes,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Crédit Municipal de Nantes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Crédit Municipal de Nantes à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit et des risques.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Risque de crédit

Risque identifié

Le Crédit Municipal de Nantes constitue des provisions pour couvrir les risques de crédit inhérents à ses activités résultant de l'incapacité de ses clients à faire face à leurs engagements financiers.

Les pertes prévisibles au titre du risque de crédit avéré font l'objet d'une dépréciation selon une méthode définie et prenant en compte les orientations de la BCE sur les expositions non performantes (NPL) et les pertes au titre du risque de crédit non encore avéré font l'objet d'une provision pour risques et charges lorsqu'elles couvrent des créances restructurées dans le cadre du surendettement, des prêts sur gages et le risque global de perte estimée sur les microcrédits personnels, comme exposé dans la note 1.2 de l'annexe.

S'agissant de la détermination d'éventuelles dépréciations, la direction de votre Caisse est conduite à formuler des hypothèses pour estimer les flux futurs de recouvrement.

Au 31 décembre 2022, les encours de crédit s'élèvent à 16 123 milliers d'euros dont 723 milliers d'euros d'encours douteux, les dépréciations d'actif afférentes s'élèvent à 155 milliers d'euros et les provisions pour risques à 99 milliers d'euros, tel que détaillé dans la note 2.8 de l'annexe.

Ces dépréciations constituent un point clé de l'audit car il s'agit d'une estimation significative pour l'établissement des comptes et font appel au jugement de la Direction.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nous avons examiné le dispositif mis en place par la Direction pour identifier les créances à déprécier et évaluer le montant des dépréciations à enregistrer.

Nous avons en particulier :

- mené des entretiens avec la Direction et l'agent comptable, afin de prendre connaissance de la gouvernance du processus de provisionnement et des procédures mises en place ;
- analysé les principes retenus ;
- pris connaissance des procédures de contrôle interne et testé l'efficacité des contrôles clés mis en œuvre par la Caisse pour contrôler régulièrement les impayés par les instructeurs de dossiers, identifier les encours douteux, procéder au déclassement des clients en douteux ou précontentieux dès que les impayés atteignent les seuils définis ou au contrôle des gages à mettre en vente, et évaluer les montants à déprécier ;
- contrôlé le déclassement en créances douteuses, douteuses compromises ou contentieuses ;
- procédé à un examen de la correcte application des règles de provisionnement définies et la correcte présentation des dépréciations et provisions ;
- contrôlé que le ratio global des douteux était inférieur à 5 % conformément au règlement UE 2019/630.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Directeur Général et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'Orientation et de Surveillance.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Désignation du commissaire aux comptes

Nous avons été nommés commissaire aux comptes du Crédit Municipal de Nantes par le Conseil d'Orientation et de Surveillance du 28 avril 2017.

Au 31 décembre 2022, le cabinet RSM Ouest était dans sa sixième année de sa mission sans interruption.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles- ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du Crédit Municipal de Nantes à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Caisse ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit et des risques de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques ainsi que, le cas échéant, de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directeur Général.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux- ci.

Comme précisé par l'article L.823- 10- 1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Caisse.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de du Crédit Municipal de Nantes à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous- jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit et des risques

Nous remettons un rapport au comité d'audit et des risques qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit et des risques, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit et des risques la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit et des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Saint- Herblain, le 24 mai 2023
Le commissaire aux comptes
RSM Ouest
Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale Ouest- Atlantique
Jean-Michel PICAUD
Associé

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Conseil d'Orientation et de Surveillance d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Aux membres du Conseil d'Orientation et de Surveillance du Crédit Municipal de Nantes,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Caisse, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la Caisse des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 514-32 du code monétaire et financier, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-58 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par le Conseil d'Orientation et de Surveillance.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DU CONSEIL D'ORIENTATION ET DE SURVEILLANCE

Conventions autorisées et conclues au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article L511-39 du code monétaire et financier, nous avons été avisés de la convention suivante conclue au cours de l'exercice écoulé qui a fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'orientation et de surveillance.

Convention conclue avec le crédit municipal de Rouen

Personne concernée : Jean-François PILET, Directeur Général du Crédit Municipal de Nantes et 2nd dirigeant effectif du Crédit Municipal de Rouen

Date d'autorisation : Conseil d'Orientation et de Surveillance du 24 mai 2022

Nature et objet : Cette convention, signée le 9 juin 2022, a pour objet de définir les modalités d'accompagnement dans la phase de transition et de préparation de retrait d'agrément pour le Crédit Municipal de Rouen

Modalités : Une facturation de 105 k€ HT a été réalisée par le Crédit Municipal de Nantes au cours de l'exercice 2022

Motifs : Ces missions mobilisant plusieurs salariés du Crédit Municipal, une facturation est nécessaire pour en permettre l'équilibre financier

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR LE CONSEIL D'ORIENTATION ET DE SURVEILLANCE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par le Conseil d'Orientation et de Surveillance dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à Saint-Herblain, le 24 mai 2023
Le commissaire aux comptes
RSM Ouest
Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
Ouest Atlantique
Jean-Michel PICAUD,
associé
L23IJ12192

COMMISSAIRES PRISEURS

Commissaires-priseurs judiciaires associés - APE 6910Z
Nantes - Rennes
Tél. 02 40 49 97 97 - **www.oep.fr - info@oep.fr**
SELARL JPK (successeur Antonietti)
SARL OEP agrément 2002-220

OUEST ENCHÈRES PUBLIQUES NANTES - RENNES

JPK COMMISSAIRES DE JUSTICE

Lundi 10 juillet 2023

DRUGSTORE (Etude de Nantes)
Exposition : 9 h 30 / Vente : 10 h

SALON DE COIFFURE - KRAEMER FRANCE (44000 Nantes)
Exposition : 14 h / Vente : 14 h 30

Adresses des ventes sur **www.oep.fr**
Frais judiciaires 11,9 % HT
Frais volontaires 13 % à 20,83 % HT

CONSTITUTIONS

AGORA EXPERTS

LEPICERIE BLEUE
Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 euros
Siège social : 7 Rue Leschaud
44400 REZE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REZE (44000) du 30 juin 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : L'EPICERIE BLEUE
Siège social : 7 Rue Leschaud 44400 REZE
Objet social : Vente au détail de fruits et légumes, produits d'épicerie, restauration rapide sur place ou à emporter, salon de thé.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 5 000 euros
Gérance : Monsieur Ronan TETU demeurant 6 rue du Bocage 44610 INDRE et Madame Sylvie TETU 9 rue La Bourionnerie 44118 LA CHEVROLIERE
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NANTES.
Pour avis
La Gérance

L23IJ06542

one ace
AUDIT CONSEIL EXPERTISE
3 impasse des Tourmalines
44300 NANTES

AZ.FINIBAT
Société par actions simplifiée
au capital de 6 000 euros
Siège social : 66 boulevard des poilus,
44300 NANTES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : AZ.FINIBAT
Siège : 66 boulevard des poilus, 44300 NANTES
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 6 000 euros
Objet : L'entreprise a pour objet social tous travaux de corps d'états secondaire du bâtiment de type :
Maçonnerie et finitions de gros oeuvre
Serrurerie et métallerie
Menuiseries extérieures
Menuiseries intérieures
Couverture (hors capteurs solaires)
Plâtrerie, Cloisons, doublages
Enduits et peintures (hors étanchéité) intérieure
Revêtement de sols : carrelage, parquets, revêtements souple (lino, moquettes)
Installation sanitaire et plomberie
Electricité générale
La gestion le suivi et la réalisation travaux second uvre.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président :
Monsieur Yacine DOUSS, demeurant 66 boulevard des poilus, 44300 NANTES
Directeur général :
Monsieur Ricardo PLAZA SANCHEZ, demeurant 86 rue Sophie Germain 44300 NANTES
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NANTES.
POUR AVIS
Le Président

L23IJ10864

CADENEL
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 21 bis rue de la Barre
44260 LA CHAPELLE LAUNAY
Société en cours de constitution

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la SARL CADENEL Capital : 1 000 €. Siège : 21 bis rue de la Barre 44260 LA CHAPELLE LAUNAY Objet : Acquisition et gestion de biens immobiliers, location meublée avec ou sans prestations de services. Gérante : Madame Servanne FERRON demeurant 21 bis rue de la Barre 44260 LA CHAPELLE LAUNAY pour une durée illimitée Durée : 99 ans. Cession de parts : Les statuts contiennent une clause d'agrément par la collectivité des associés en cas de cession de parts sociales à un tiers.
RCS de SAINT-NAZAIRE

L23IJ11997

MAXELEC
Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 euros
Siège social : 3, Rue de la Carrière
44230 ST SEBASTIEN SUR LOIRE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST SEBASTIEN SUR LOIRE du 03/07/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : MAXELEC
Siège social : 3, Rue de la Carrière, 44230 ST SEBASTIEN SUR LOIRE
Objet social : Tous travaux directs ou indirects d'électricité générale, et l'achat et la vente de tout matériel se rapportant à ces activités.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 3 000 euros
Gérance : Monsieur Maxime FORTINEAU, demeurant 3, Rue de la Carrière 44230 ST SEBASTIEN SUR LOIRE
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NANTES.
Pour avis
La Gérance

L23IJ11055

SELARL OL AVOCAT
Natacha OLLICHON
Avocat au Barreau de Nantes
9 Rue du Couëdic - Place Royale
44000 NANTES

LES FRANGINES BIS
Société à responsabilité limitée
au capital social de 1 000,00 €
Siège social : 3 Rue Jean Macé -
44230 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE
RCS NANTES en cours d'immatriculation

Suivant acte sous seing privé en date du 26 juin 2023, à Nantes, il a été institué une Société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : LES FRANGINES BIS
Capital social : Le capital social est fixé à MILLE EUROS (1 000,00 €), divisé en CENT (100) parts sociales de DIX EUROS (10,00 €) de valeur nominale chacune, de même catégorie, intégralement souscrites et libérées.
Siège social : 3 Rue Jean Macé - 44230 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE
Objet principal : la vente, l'achat et/ou la conception de prêt-à-porter, maroquinerie et accessoires tels que chaussures, ceintures, lingerie sans que cette liste soit limitative.
Et, plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques, financières, civiles, commerciales, mobilières, immobilières ou industrielles, se rattachant à l'objet sus-indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la Société, son extension ou son développement.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Gérantes : Mme Lise KERSACH, née à GUINGAMP (22) le 23 juillet 1987, demeurant 18 Bis rue de la Vertière à GRANDCHAMP DES FONTAINES (44119) et Mme Lucie KERSACH, née le 05 juin 1985 à GUINGAMP (22), demeurant 35 Bis Route de la Grande Bais à GRANDCHAMPS DES FONTAINES (44119), sont nommées Co-gérantes pour une durée indéterminée.
La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES.
Pour avis. La Gérance

L23IJ11628

SERVICE DE RELECTURE ASSURÉ

3 impasse des Tourmalines
44300 NANTES

YP AUTO
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 42 rue de Mauves,
44470 THOUARE SUR LOIRE

Aux termes d'un acte sous signature privée, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : YP AUTO
Siège : 42 rue de Mauves, 44470 THOUARE SUR LOIRE
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 10 000 euros
Objet : Achat et revente de véhicule neufs et d'occasion, préparation esthétique de véhicule , location de véhicule.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : La société 2FA,
Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 500 000 euros,
ayant son siège social 38 B RTE DES FORGERONS,
44450 ST JULIEN DE CONCELLES,
Immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 831 255 450 RCS NANTES,
Représentée par son gérant Yoan PEIGNE
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés NANTES
POUR AVIS
Le Président

L23IJ11802

Françoise Fradin & Associés
EXPERTISE COMPTABLE • AUDIT • CONSEIL

DOCTEUR RONAN SOTO
Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de Chirurgiens-Dentistes
au capital de 1 000 euros
Siège social : 34 bis rue George Sand
44550 MONTOIR DE BRETAGNE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MONTOIR DE BRETAGNE du 19/06/2023 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : SELARL. Dénomination sociale : DOCTEUR RONAN SOTO. Siège social : 34 bis rue George Sand 44550 MONTOIR DE BRETAGNE. Objet social : La Société a pour objet l'exercice seul ou en commun de la profession de chirurgien-dentiste, telle qu'elle est définie par les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS. Capital social : 1 000 euros. Gérance : Monsieur Ronan SOTO, demeurant 2 avenue des Albatros 44380 PORNICHET, assure la gérance. Immatriculation de la Société au RCS de SAINT-NAZAIRE. Pour avis. La Gérance

L23IJ11853

SERVICE ANNONCES LÉGALES
TÉL. : 02 40 47 00 28
annonces-legales@informateurjudiciaire.fr

CAPEB SOLUTIONS
Service Droit des Sociétés
4 rue de l'Aéronautique
44340 BOUGUENAIS

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LE LOROUX BOTTEREAU du 27/06/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : LumiVolt
Siège social : 118 Rue de la Blutterie, 44430 LE LOROUX BOTTEREAU
Objet social : Tous travaux et prestation d'entreprise d'installation électrique dans tous locaux, dépannage et mise en sécurité électrique, rénovation électrique ; Travaux connexes et second oeuvre du bâtiment s'y rattachant, ainsi que le négoce de tous produits, matériaux et fournitures s'y rapportant
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 3 000 euros
Gérance : Monsieur Alexis LEDUC, demeurant 118 Rue de la Blutterie 44430 LE LOROUX BOTTEREAU, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NANTES.
Pour avis La Gérance

L23IJ11866

MG2V Finance
SAS au capital de 2 000 €
Siège social: 10 rue de la Robillardiere
44115 HAUTE GOULAINE

Par ASSP du 29/06/2023, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : MG2V Finance
Forme sociale : SAS
Au capital de : 2 000 €
Siège social : 10 rue de la Robillardiere, 44115 HAUTE GOULAINE
Objet : Conseil et assistance apportés aux entreprises et organisations pour les affaires et notamment en matière économique, financière et de gestion, courtier en prêts professionnels et particuliers, courtier en assurances.
Président : M. Valentin MARTINEAU, demeurant 10 rue de la Robillardiere, 44115 HAUTE GOULAINE
Clause d'agrément : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.
Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nantes.

L23IJ11994

DMP ATLANTIQUE
Expertise comptable
NANTES – MONTAIGU VENDÉE

Aux termes d'un acte sous signature privée du 23/06/2023, il a été constitué une Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de médecins ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : Docteur Coralie CLODIC - ORL
Siège social : 3 rue de la Beraudière, 44000 NANTES
Objet : L'exercice de la profession de médecin
Durée : 99 années à compter du jour de son immatriculation au RCS
Capital : 1.000 €
Gérant : Mme Coralie CLODIC, demeurant 10 Rue Champenois, 44000 NANTES
La société sera immatriculée au RCS de NANTES

L23IJ12002

CAPEB SOLUTIONS
Service Droit des Sociétés
4 rue de l'Aéronautique
44340 BOUGUENAIS

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BASSE GOULAINE du 29/06/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle
Dénomination : COOPÉRATIVE DE L'ENERGIE
Siège : 5 Impasse des Trois Cheminées, 44115 BASSE GOULAINE
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Capital : 3 000 euros
Objet : Tous travaux et prestations d'entreprise d'installation électrique dans tous locaux (câbles et appareils électriques, câbles de télécommunications, systèmes d'éclairage, paraboles, etc.) ; Installation de panneaux photovoltaïques, installation de capteur d'énergie solaire électriques asservis aux locaux, pose et installation de VMC ;Ainsi que la pose de bornes de recharges pour véhicules électriques, conseils et accompagnements en gestion de l'énergie, de chauffage électrique tous systèmes, de dispositifs de protection contre les effets de la foudre ;Ainsi que la mise en uvre d'automatismes et de systèmes domotiques ou immotiques, la réalisation de réseaux intérieurs VDI, notamment fibre optique, l'installation de systèmes d'alarme et de détection incendie ou intrusion ;Tous travaux connexes et de second uvre du bâtiment et de finition, installation, vente, dépannage, réparation, maintenance, rénovation, mise en conformité et entretien de tous systèmes, matériels et équipements se rattachant aux activités précitées ; Ainsi que le négoce de tous produits, matériaux et fournitures s'y rapportant ;
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix.
Agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la totalité des associés.
Président : Monsieur Thomas GAUTHIER, demeurant 5 Impasse des Trois Cheminées - 44115 BASSE GOULAINE
La Société sera immatriculée au RCS de NANTES.
POUR AVIS
Le Président

L23IJ12032

CAROCHRIS AREVEN
SARL au capital de 5 000 €
Siège social: «La Grande Dune»
1 allée des Nymphes - Bat A
44500 LA BAULE ESCOUBLAC

Par acte SSP du 29/06/2023 à LA BAULE ESCOUBLAC, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes:
Dénomination sociale : CAROCHRIS AREVEN
Forme sociale: SARL
Capital : 5 000 €
Siège social : «La Grande Dune», 1 allée des Nymphes, Bat A, 44500 LA BAULE ESCOUBLAC
Objet: Vente de prêt à porter et accessoires et produits complémentaires,
Durée de la société: 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Saint-Nazaire.
Gérante : Mme Caroline LARVOR, demeurant «La Grande Dune», 1 allée des Nymphes, Bat A, 44500 LA BAULE ESCOUBLAC

L23IJ12038

DÉLÉGATION DE PAIEMENT

In Extenso
Experts-Comptables

ANCENIS
540 Bd du Dr Moutel
CS 90144 - 44154
ANCENIS SAINT GÉRÉON Cedex

AD CLOTURES ATLANTIQUE
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 5 000,00 Euros
595 A Rue Antoine de Saint Exupéry
ZA Aéropole ANCENIS SAINT-GEREON
(44150)
883 396 780 RCS NANTES

CHANGEMENT DE DIRIGEANT

Aux termes des décisions de l'Associée Unique en date du 30 juin 2023, il résulte que la société PIBALE, Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique au capital de 10 000,00 Euros, dont le siège social est 92 Rue du Chêne Chartier MAUVES SUR LOIRE (44470), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES sous le numéro 953 329 422, a été nommée pour une durée illimitée, à compter du 30 juin 2023, en qualité de Présidente de la société en remplacement de Monsieur Ghislain BISSSON, Président démissionnaire, et Monsieur Sylvian PIAU, demeurant 92 Rue du Chêne Chartier MAUVES-SUR-LOIRE (44470) a été nommé en qualité de Directeur Général. Mention sera faite au RCS de NANTES. Pour avis, la Présidence.

L23IJ12062

Par acte authentique du 30/06/2023, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : POLI Immo
La société a pour objet, en France et à l'étranger : - L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, la détention, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, la gestion, l'administration, l'exploitation, la mise en valeur, la location, et, à titre exceptionnel, la vente, de biens et droits immobiliers de tous immeubles bâtis ou non bâtis, parts de société d'attribution, dont elle peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction ou d'échange ou par tout autre moyen et également de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des immeubles et droits immobiliers en question. Et notamment l'acquisition de tous immeubles en vue de leur location quel qu'en soit l'usage , en vide ou en meublé, l'exploitation sous quelque forme que ce soit de tous immeubles avec ou sans réalisation de prestations para-hôtelières.
Siège social : ZI les 4 chemins 44330 Mouzillon.
Capital : 1200 €
Durée : 99 ans
Gérance : M. POIRON Patrice, demeurant 74 rue Félix Thomas 44000 Nantes et M. LIGONNIERE Romain, demeurant 38 rue de Carquefou 44470 Thouaré-sur-Loire
Immatriculation au RCS de Nantes

L23IJ12075

CAPEB SOLUTIONS
Service Droit des Sociétés
4 rue de l'Aéronautique
44340 BOUGUENAIS

AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ERBRAY du 30/06/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : DELAUNAY FRERES
Siège social : 7 rue des Forges, 44110 ERBRAY
Objet social : L'acquisition, la souscription, la détention, la gestion et la cession, sous toute forme, de toutes parts sociales et de toutes valeurs mobilières dans toutes sociétés ou entités juridiques, créées ou à créer, toutes prestations de service en matière administrative, financière, comptable, commerciale, informatique, de gestion, au profit des filiales de la société ou de toutes autres sociétés dans lesquelles elle détiendrait une participation directe ou indirecte,
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS
Capital social : 101 000 euros
Gérance : M. Sylvain DELAUNAY demeurant 3 Place du Calvaire la Touche 44110 ERBRAY
Immatriculation de la Société au RCS de NANTES
Pour avis
La Gérance

L23IJ12077

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Damien RUAUD, notaire à BLAIN, le 26 juin 2023, a été constituée pour 99 ans la société civile immobilière :
«DOMAINE DES PETITS COEURS BLANCS»
Siège : AVESSAC (44460), 2 Le Haut Gland, au capital de 1500 euros, dont l'objet est l'exploitation directe ou indirecte d'immeubles acquis ou apportés. Gérants : M Laurent ALLIOT et Mme Sandra NAULLEAU, épouse ALLIOT, demeurant ensemble à AVESSAC (44460), 2 Le Haut Gland.
Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts par la collectivité des associés.
Immatriculation au registre du commerce et des sociétés de SAINT NAZAIRE.

L23IJ12111

Aux termes d'un acte SSP signé électroniquement selon le dispositif UNIVERSIGN le 29-06-2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : **Maxime Verhelst Cuisines et Agencements**

Siège social : 43 la Picherais - 44850 SAINT MARS DU DESERT

Objet social : La création et l'exploitation d'une activité de fourniture et pose de cuisines et agencements (placards, dressings, meubles de salle de bain, verrières,) ; et sous-traitance de la pose.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 2 000,00 euros

Gérance : M. Maxime VERHELST, demeurant 43 la Picherais à SAINT MARS DU DESERT (44850).

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Nantes.

Pour avis, le Gérant

L23IJ12113

VILLATTE & Associés
3 Place de la Petite Hollande
44015 NANTES Cedex 1

AJC PATRIMOINE
Société Civile Immobilière
Au capital de 1 000 €uros
Siège social : 16 rue Antarès - 44470 CARQUEFOU
Société en cours de constitution

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CARQUEFOU du 21 juin 2023, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société Civile Immobilière
Dénomination sociale : AJC PATRIMOINE
Siège social : 16 rue Antarès - 44470 CARQUEFOU
Objet social :
La Société a pour objet :
-l'acquisition d'un immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.
- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés
Capital social : 1 000 €uros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur LEHOURS Johann, Patrick, Fabien demeurant 15 Le Clody - 44650 CORCOUE-SUR-LOGNE
Clauses relatives aux cessions de parts :
-Dispense d'agrément pour les cessions de parts entre associés,
-Agrément pour les cessions à des tiers non associés et quel que soit leur degré de parenté avec le Cédant,
- Agrément des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales.
Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de : NANTES.
Pour avis
La Gérance

L23IJ12123

EPC
Expertise

Avis est donné de la constitution par acte SSP en date du 20/06/2023 de la **SCI CALIMMO** au capital de 1 000 €. Siège : 48 bis, avenue Foch 44730 SAINT MICHEL CHEF CHEF. Objet : L'acquisition, l'administration, la gestion, la construction en vue de la location, la location d'immeubles, à usage commercial, professionnel ou d'habitation et de tous biens immobiliers et éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société. L'acquisition, la prise de participation, la gestion et la cession de tous titres, valeurs mobilières (SCPI…), participations financières, dans toutes affaires, entreprises, sociétés commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, ainsi que l'exercice de tous les droits attachés à ces participations et valeurs mobilières. Durée : 99 ans. Gérants : M Cédric GERARD et Mme Aurore GERARD demeurant ensemble 48 bis, avenue Foch 44730 SAINT MICHEL CHEF CHEF. Clause d'agrément : Toute cession de parts entre associés ou à des conjoints, ascendants, descendants d'un associé, ou aux tiers, est soumise à la procédure de l'agrément préalable de l'AGE statuant à la majorité des 2/3 des parts sociales. Immatriculation au RCS de SAINT-NAZAIRE.

Pour avis, la gérance

L23IJ12142

OFFICE NOTARIAL
Maîtres Joël PENET, Fanny NEVEU-BOURDEAU, Clément CHEVALIER
Notaires Associés
2 rue d'Ancenis
44390 NORT-SUR-ERDRE

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Joël PENET, notaire associé membre de la SELARL « Joël PENET, Fanny NEVEU-BOURDEAU, Clément CHEVALIER, Notaires associés, Office Notarial du Val d'Erdre, Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée titulaire d'un Office Notarial « à NORT SUR ERDRE (Loire-Atlantique), 2 rue d'Ancenis, le VINGT-SEPT JUIN DEUX MILLE VINGT-TROIS, il a été constitué la société suivante :

Dénomination : **LA RICHLFAMILY**.

Forme : SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE.

Capital Social : QUARANTE EUROS (40,00 €)

Siège Social : TRANS SUR ERDRE (Loire-Atlantique) 447 La Foltière.

Objet Social : L'acquisition, la gestion, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement de tous biens ou droits immobiliers dont la société pourra devenir propriétaire et généralement toutes opérations se rattachant à l'objet social.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation.

Gérance : Madame Anne-Cécile FOURNIER épouse RICHL demeurant à TRANS SUR ERDRE (Loire-Atlantique) 447 La Foltière

Et Monsieur Guillaume André René RICHL demeurant à TRANS SUR ERDRE (Loire-Atlantique) 447 La Foltière

Immatriculation : La société sera immatriculée au RCS de NANTES.

Cession de parts sociales - agrément : Cession libre entre associés et entre ascendants et descendants d'un associé et au profit du conjoint d'un associé. La décision d'agrément est de la compétence de l'assemblée générale.

Pour Avis, Maître Joël PENET

L23IJ12144

Notaires Presqu'île

NOTAIRES PRESQU'ILE ASSOCIÉS
20 avenue Jean de Neyman, BP 227
44505 LA BAULE Cedex
Tél : 02 40 11 25 25

Aux termes d'un acte authentique reçu le 29/06/2023 par Maitre Philippe TABOURDEAU-CARPENTIER, Notaire à LA BAULE (44500) - 20 avenue Jean de Neyman - Résidence L'Avant-Scène, Notaire Associé de la société «Notaires Presqu'île Associés, société civile professionnelle titulaire d'un Office Notarial», il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : LES MOUETTES 29
Objet social : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location, l'occupation ou l'utilisation gratuite parles ou l'un des Associés sur décision de l'assemblée générale, et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.
Siège social : 51 avenue de l'Hallali, 44500 LA BAULE
Capital : 256 100 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT-NAZAIRE
Gérance : Mme LE MERCIER Béatrice, demeurant 51 avenue de l'Hallali, 44500 LA BAULE
Clause d'agrément : Toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des Associés donné par une décision de l'assemblée générale extraordinaire nécessitant au minimum 80 % des droits de vote.
Pour avis
Le Notaire

L23IJ12162

VILLATTE & Associés
3 Place de la Petite Hollande
44015 NANTES Cedex 1

COQUETTE
Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 37 rue de la Patouillerie - 44300 NANTES
Société en cours de constitution

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à NANTES du 29 mars 2023, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée
Dénomination sociale : COQUETTE
Siège social : 37 rue de la Patouillerie - 44300 NANTES
Objet social : L'exploitation d'un institut de beauté réalisant les soins du visage et du corps : épilation, soins du visage, onglerie, maquillage, maquillage semi-permanent appelé microblading, beauté du regard, beauté des mains et des pieds, conseils de beauté, la vente de produits de la parfumerie et des produits de toilette, capillaire, d'hygiène et de beauté
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés
Capital social : 5 000 euros
Gérance : Madame Pauline THORAVAL, demeurant 17 Avenue Sainte Anne - 44100 NANTES, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de : NANTES
Pour avis
La Gérance

L23IJ12180

estuaire

OFFICE NOTARIAL DE L'ESTUAIRE
1,Mail du Front Populaire
CS 50307
44203 NANTES Cedex 2

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Maître Antoine ROUX, en date du 26 juin 2023, à NANTES.

Dénomination : **SC Immobilière Fondes**.

Forme : Société civile immobilière.

Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Le tout tant au moyen de ses capitaux propres qu'au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.

Durée de la société : 99 années.

Capital social fixe : 600000 euros

Cession de parts et agrément : Les parts sont librement cessibles entre associés toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable de la gérance.

Siège social : 6 rue de Bel-Air, 44000 NANTES. La société sera immatriculée au RCS NANTES.

Gérant : Monsieur Patrick FORGEAU, demeurant 1 avenue Magores, 44760 LA BERNERIE-EN-RETZ

Gérant : Monsieur Paul ROSE, demeurant 2 allée des Églantines, 44400 REZE

Gérant : FONDES FONDS DE DEVELOPPEMENT SOLIDAIRE, Association déclarée régie par la loi du 1er juillet 1901, sise 6 rue de Bel-Air, 44000 Nantes

Pour avis

L23IJ12197

EXCO

PORNICHET
1 Avenue du Gulf Stream
44 380 PORNICHET

RH HORIZONS
Société par actions simplifiée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 58 ter, Avenue Joliot Curie
44500 LA BAULE ESCOUBLAC

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée signé électroniquement le 3 juillet 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : RH HORIZONS
Siège : 58 ter, Avenue Joliot Curie 44500 LA BAULE ESCOUBLAC
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 10 000 euros
Objet : activités de conseil, de formation, de coaching auprès de personnes physiques ou personnes morales, notamment dans les domaines de la bureautique, du management et des ressources humaines, du marketing, des relations commerciales, de la communication, du recrutement, de la gestion de carrière ; le négoce et la distribution de supports pédagogiques et de méthodes de formations ; l'organisation de séminaires ;
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Anne-Sophie RIHOUET, demeurant 58 ter, Avenue Joliot Curie 44500 LA BAULE ESCOUBLAC
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SAINT NAZAIRE.
POUR AVIS
Le Président

L23IJ12201

estuaire
CLISSON-CUGAND

SAS ESTUAIRE NOTAIRES,
notaires associés à CLISSON (44190),
7 avenue Olivier de Clisson,
bureau permanent à CUGAND (85610),
1 rue des Chaunières

CONSTITUTION DE SCI

Aux termes d'un acte reçu par Me DEVOS, notaire à CLISSON le 3 juillet 2023, il a été constitué une société civile dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : SMBG
Forme : Société civile
Objet : - L'acquisition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par location ou autrement, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés,
- la prise de participation dans toutes sociétés immobilières,
- l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société. Et, généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.
Siège social : CLISSON (44190), 67 rue des Sabotiers.
Durée : 99 ans
Gérance : Madame Paulette Marie-Louise SAVARY, née LESIMPLE demeurant à CLISSON (44190) 67 rue Des Sabotiers Le Piteau et Madame Maryse Anne Danièle GAMBY, née SAVARY demeurant à COUERON (44220) 6 impasse de la Brûlerie La Chabossière
Agrément : Les parts sont librement cessibles, entre vifs ou à cause mort, au profit d'un ou plusieurs associés. Toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
La Société sera immatriculée au RCS de NANTES.
Pour avis.

L23IJ12382

Notaire

SARL Mickaël LAINÉ et Hélène CHEVESTRIER, Notaires associés
6 Avenue de la Morliere 44700 ORVAULT

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Hélène CHEVESTRIER, Notaire de la société à responsabilité limitée « Mickaël LAINÉ et Hélène CHEVESTRIER, Notaires Associés «, titulaire d'un Office Notarial à ORVAULT (Loire-Atlantique), le 29 juin 2023 a été constituée une société unipersonnelle à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **RM Ads Agency**

Siège social : ORVAULT (44700), 55 parc de la Morlière.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

Capital social fixé à la somme de MILLE EUROS (1.000,00 EUR), divisé en 100 parts de DIX EUROS (10,00 EUR) chacune, entièrement souscrites, numérotées de 1 à 10 attribuées à l'associé unique.

Objet social :prestations de marketing digital, notamment spécialisées dans la gestion de campagnes publicitaires et création de contenu publicitaires sur les médias sociaux.

Le gérant est Monsieur Louis RAMIN demeurant à ORVAULT (44700), 55 parc de la Morlière. L'Associé unique est Monsieur Baptiste RAMIN, demeurant à ORVAULT, 55 Parc de la Morlière.

La société sera immatriculée au RCS de NANTES.

Pour avis Le notaire

L23IJ12387

In Extenso
Experts-Comptables

SAINT-HERBLAIN
1 Rue Benjamin Franklin
44800 SAINT-HERBLAIN

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la SAS MUMOAK
Capital : 77 000 euros ;
Siège: 5 Avenue Manet 44470 CARQUEFOU ;
Objet : Holding, prise de participation par achat, souscription, apport, fusion ou autres opérations de toutes valeurs mobilières ou parts sociales, dans toutes entités juridiques avec ou sans personnalité morale, gestion, administration et, à titre occasionnel, vente de ces parts ou valeurs mobilières. Direction, animation, conseil, contrôle d'activités de toutes personnes morales.
Admission aux Assemblées et droit de vote : Tout associé ou représentant d'associé peut participer aux Assemblées sur justification de l'identité, du nombre d'actions et de voix dont il dispose.
Agrément : Les actions ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.
Président : Mme Morgane GRATTESAC, demeurant 5 Avenue Manet 44470 CARQUEFOU
Durée : 99 ans ;
RCS NANTES.

L23IJ12413

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Nantes du 3 juillet 2023, il a été constitué une Société à responsabilité limitée dénommée **MINGI 2,** Siège social : 14 rue Léon Blum 44000 Nantes ; Objet social : activité de restauration - traiteur sur place et à emporter d'une cuisine traditionnelle Coréenne, spécialité barbecue et vente de produit d'épicerie. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés. Capital social : 100 €. Gérance : Monsieur Gilles GUILLARD demeurant 7 rue François Albert 44200 Nantes. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Nantes.

Pour avis, la Gérance

L23IJ12414

kioz
Expertise comptable

LES ONGLES BY COLINE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 3, Impasse Denis Papin
44310 ST PHILBERT DE GRAND LIEU

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST PHILBERT DE GRAND LIEU du 05/07/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : LES ONGLES BY COLINE
Siège social : 3, Impasse Denis Papin, 44310 ST PHILBERT DE GRAND LIEU
Objet social : Toutes activités d'onglerie, prothésiste ongulaire sans intervention sur la peau, prestation de mise en beauté des mains et pieds, prestation de maquillage et d'extension de cils, la formation dans l'onglerie ainsi que l'achat et la vente de produits de beauté lié à l'activité.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros
Gérance : Madame Coline BOUCHET, demeurant 15, Rue des Vignauds 44140 LE BIGNON, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NANTES.
Pour avis, La Gérance

L23IJ12437

ATTESTATIONS ET FACTURES

IMMÉDIATES ET DÉMATÉRIALISÉES

CAPEXIA
Expert-Comptable

SIMPLE WINE

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 500 euros
Siège social : 3 Impasse de Launeau
44115 HAUTE GOULAINE

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous signature privée du 5 juillet 2023 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : **SIMPLE WINE**.

Siège social : 3 Impasse de Launeau, 44115 HAUTE GOULAINE

Objet social : - L'activité d'agent commercial pour tous domaines, vignobles, maisons de vins de toutes appellations et spiritueux ou autres boissons et produits de terroir liés à la vigne, au vin et à la gastronomie, la représentation de ces produits envers une clientèle de particuliers ou professionnels, restaurateurs, cavistes, traiteurs, grossistes, importateurs et exportateurs etc.

- Toutes opérations en qualité d'intermédiaire de commerce spécialisé dans les domaines des vins, spiritueux et boissons diverses, la présentation, la mise en avant, le conseil permettant la découverte et la dégustation de ces produits auprès d'une clientèle diverse ;

- L'achat, la vente, l'import, le négoce en gros, demi-gros ou détail, directement, indirectement, ou par internet au moyen du e-commerce de vins, spiritueux et boissons diverses et plus généralement de produits dépendant du secteur alimentaire ou de toutes marchandises hors produits règlementés.

- La réalisation de toutes prestations de services en lien avec les activités susvisées et permettant la réalisation de ces activités.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 1 500 euros.

Gérance : Madame Cloé TOURNIER et Monsieur Cyril JAFFRO, demeurant ensemble au 3 Impasse de Launeau, 44115 HAUTE GOULAINE.

Immatriculation de la Société au RCS de NANTES.

Pour avis, la Gérance

L23IJ12439

In Extenso
Experts-Comptables

ANCENIS
540 Bd du Dr Moutel
CS 90144 - 44154
ANCENIS SAINT GÉRÉON Cedex

Aux termes d'un ASSP en date du 05/07/2023, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : ACXIA
Objet social : Etude, vente, installation et maintenant de systèmes de sûreté, vidéosurveillance, contrôle d'accès, alarmes détection intrusion, sécurité incendie, interphonie, réseaux informatiques, d'une manière générale tout dispositif pour la protection des biens et des personnes. Activités connexes et accessoires.
Siège social : 24 rue de la Communauté - Parc d'Activités de la Forêt, 44140 LE BIGNON
Capital : 10 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES
Président : Mme THOMAS Marie-Claire, demeurant 10 Avenue Erato, 44470 CARQUEFOU
Directeur général : M. HUCHET Philippe, demeurant 2 Square des Prés Verts, 49300 CHOLET
Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Pour avis
La Présidente

L23IJ12464

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 04/07/2023, il a été constitué une Société civile de construction-vente présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SCCV CANTON**

Forme : Société Civile de Construction -Vente

Capital social : variable

Minimum : 100 euros

Maximum : 5.000.000 euros

Siège social : 1 Impasse Claude Nougaro - CS 10333 - 44803 SAINT-HERBLAIN Cedex

Objet : Achat de terrains et construction de bâtiments en vue de leur revente

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans.

Gérant : REALITES MAITRISE D'OUVRAGE, SAS au capital de 14.439.500 euros. 1 Impasse Claude Nougaro - CS 10333 - 44803 SAINT HERBLAIN Cedex, 480 772 326 RCS NANTES.

La société sera immatriculée au RCS de NANTES.

L23IJ12466

Aux termes d'un ASSP en date du 06/07/2023, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : HAMON COUVREUR
Objet social : Tous travaux de couverture, de toiture en tous matériaux, de zinguerie, de charpente, d'isolation, d'étanchéité, ainsi que la mise en place des éléments d'évacuation des eaux de pluie, tous travaux de second oeuvre.
Siège social : 21, La Pichaudière, 44450 SAINT JULIEN DE CONCELLES
Capital : 2 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES
Gérance : M. HAMON Anthony, demeurant 21, La Pichaudière, 44450 SAINT JULIEN DE CONCELLES
Pour avis
Anthony HAMON

L23IJ12489

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé signé par voie électronique en date du 30 juin 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : CHEZ LES FILLES
Siège social : 8 rue Pierre Abelard, 44330 LE PALLET
Objet social : La Société a pour objet : L'exploitation d'un fonds de commerce de restauration traditionnelle, bar, brasserie. La restauration sur place et à emporter. L'activité de traiteur. La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au R.C.S.
Capital social : 5 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Madame Emilie FORTUN, demeurant 230 la Massonnière, 44330 VALLET,
Et Madame Valentine AMAURIC, demeurant 19 rue d'Anjou, 44330 VALLET.
Immatriculation de la Société au R.C.S de NANTES.
Pour avis,
La Gérance

L23IJ12496

Office NICOLAS
Me Marie-Armelle NICOLAS
Notaire Associé de la SAS
«OFFICE NICOLAS, notaires associés»
titulaire d'un Office Notarial au
Pont-du-Cens, près de NANTES,
commune d'ORVAULT (Loire Atlantique)
25 Route de Rennes

Suivant acte reçu par Maître Marie-Armelle NICOLAS, Notaire à ORVAULT, le 05/07/2023 a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCI MINHOTO
Capital : 200000 €
Siège social : ORVAULT (44700) 33 avenue de la Ferrière
Objet : La propriété, la mise en valeur, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles et droits immobiliers
Durée : 99 ans
Gérance : M. Paulo MINHOTO DUARTE, et Mme Maria De Lurdes FERNANDES, son épouse, demeurant ensemble à ORVAULT (44700) 33 avenue de la Ferrière.
Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit des descendants d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable de la gérance.
Le dépôt légal sera effectué au RCS de NANTES.
Pour avis
Le notaire

L23IJ12497

VILLATTE & Associés
3 Place de la Petite Hollande
44015 NANTES Cedex 1

LES JARDINS D'ANTARES
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1 000 €uros
Siège social : 16 rue Antarès - 44470 CARQUEFOU
Société en cours de constitution

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CARQUEFOU du 21 juin 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée
Dénomination sociale : LES JARDINS D'ANTARES
Siège social : 16 rue Antarès - 44470 CARQUEFOU
Objet social :
La Société a pour objet :
-Restaurant, Bar, Brasserie, Glacier, Vente à emporter, Restauration rapide, Organisation de prestations - Evénementiels, Jeux, Location de salles, Cave, Epicerie.
La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.
Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés
Capital social : 1 000 €uros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur LEHOURS Johann, Patrick, Fabien demeurant 15 Le Clody - 44650 CORCOUE-SUR-LOGNE
Clauses relatives aux cessions de parts :
-Dispense d'agrément pour les cessions de parts entre associés,
-Agrément pour les cessions à des tiers non associés et quel que soit leur degré de parenté avec le Cédant,
-Agrément des associés représentant au moins la moitié des parts sociales.
Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de : NANTES
Pour avis
La Gérance

L23IJ12157

MODIFICATIONS

one ace
AUDIT CONSEIL EXPERTISE
3 impasse des Tourmalines
44300 NANTES

L'ESTACADE
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 49 quai Emile Cormerais
44800 SAINT-HERBLAIN
808 214 688 RCS NANTES

MODIFICATIONS STATUTAIRES ET DEMISSION D'UN COGERANT

Par délibération en date du 06/02/2023, l'assemblée générale extraordinaire des associés a décidé de réduire le capital social par voie de rachat et annulation de 255 parts sociales. Par procès-verbal de la gérance du 27/04/2023 il a été constaté que la réduction de capital ainsi décidée se trouvait définitivement réalisée à cette même date du 27/04/2023, et que le capital se trouvait ramené à la somme de 500 €. L'article 8 des statuts a été modifié en conséquence.
Article 8 - Capital social : 1 000 € (ancienne mention) ; 500 € (nouvelle mention).
Par délibération en date du 27/04/2023, l'assemblée générale extraordinaire des associés a pris acte de la démission de ses fonctions de cogérant de M. Laurent SAMBRON à compter du 27/04/2023 et de son non remplacement et a également décidé de transférer le siège social du 49 quai Emile Cormerais 44800 Saint-Herblain au 17 la Retentais 44130 BLAIN à compter du 27/04/2023 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
La Société, immatriculée au RCS de Nantes sous le numéro 808 214 688 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de Saint-Nazaire.
Gérant : Christophe MERROT demeurant 17 la Retentais 44130 BLAIN

L23IJ06804

---

one ace
AUDIT CONSEIL EXPERTISE
3 impasse des Tourmalines
44300 NANTES

JUL'S
SARL au capital de 20 000 €
Siège social : 5 route de Bouguenais
44620 LA MONTAGNE
485 325 385 RCS NANTES

CHANGEMENT DE GERANT

Par délibération du 31/12/2022, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par M. Ludovic REBEYROL et M. Ludovic GUIBET de démissionner de leurs fonctions de cogérants et a nommé en qualité de nouveau gérant Mme Karine JAFFRELOT, demeurant 5 route de Bouguenais 44620 LA MONTAGNE, pour une durée illimitée à compter du 31/12/2022.
Pour avis
La Gérance

L23IJ07165

one ace
AUDIT CONSEIL EXPERTISE
3 impasse des Tourmalines
44300 NANTES

FPC
SARL au capital de 100 000 €
Siège social : 28 avenue des Platanes
44500 LA BAULE ESCOUBLAC
537 960 650 RCS SAINT-NAZAIRE

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Par délibération en date du 25/05/2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la SARL FPC a décidé de transférer le siège social du 28 avenue des Platanes 44500 LA BAULE ESCOUBLAC à Zone Artisanale de la Perraudière 49170 SAINT-MARTIN-DU-FOUILLOUX à compter du 25/05/2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis
La Gérance

L23IJ09474

one ace
AUDIT CONSEIL EXPERTISE
3 impasse des Tourmalines
44300 NANTES

I.A.M.
SAS au capital de 10 000 €
porté à 1 010 000 €
Siège social : 2 La Chevalerais
44360 SAINT ETIENNE DE MONTLUC
533 303 343 RCS NANTES

AUGMENTATION DE CAPITAL

Du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 01/06/2023, il résulte que le capital social a été augmenté de 1 000 000 euros par incorporation de réserves.
En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à DIX MILLE euros (10 000 €).
Nouvelle mention
Le capital social est fixé à UN MILLION DIX MILLE euros (1 010 000 €).
POUR AVIS
Le Président

L23IJ09611

SARL ATLANTIQUE DECORS

Société à responsabilité limitée
au capital de 8.000 euros
Siège social : Villa l'Estuaire
55 rue d'Anjou
44600 SAINT-NAZAIRE
342 048 444 RCS SAINT-NAZAIRE

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 31/05/2023 :
Il a été constaté la cession consentie le 31/05/2023 par Monsieur Stéphane PINEAU et Madame Frédérique PINEAU des 500 parts sociales composant l'intégralité du capital social au profit de la Société BC MARQUET (RCS SAINT-NAZAIRE 832 163 935).
Il a été constaté la démission de Madame Frédérique PINEAU de ses fonctions de gérante à compter du 31/05/2023 ; et la nomination de Madame Barbara COSTITCH, demeurant 4 rue Gabriel Faure, Résidence Debussy, 44600 SAINT-NAZAIRE, en qualité de gérante à compter du 31/05/2023.
Le siège social a été transféré au 4 rue Gabriel Faure, Résidence Debussy, 44600 SAINT-NAZAIRE, à compter du 31/05/2023.
Il a été décidé la modification de la date de l'exercice social, qui sera désormais clos le 31 mars de chaque année, en lieu et place du 31 mai de chaque année.
La durée de la Société a été prorogée de 99 ans, soit jusqu'au 13/08/2122.
En conséquence de la cession de parts sociales et des différentes modifications statutaires intervenues, il a été décidé d'adopter un nouveau textes des statuts.
Mention sera faite au RCS de SAINT-NAZAIRE.
Pour avis,

L23IJ10664

one ace
AUDIT CONSEIL EXPERTISE
3 impasse des Tourmalines
44300 NANTES

SMB Trading
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 39 l'Ebrancherie
44450 SAINT-JULIEN-de-CONCELLES
513 491 852 RCS NANTES

AVIS DE TRANSFORMATION EN SAS

Par PV de décisions du 05/06/2023, l'associée unique a décidé de transformer la société en société par actions simplifiée, et a nommé Président pour une durée indéterminée Sophie AUBINEAU demeurant 39 l'Ebrancherie 44450 Saint-Julien-de-Concelles. La dénomination, le capital, la durée, le siège social et l'objet social sont restés inchangés. Mention sera faite au RCS : NANTES.

L23IJ10779

one ace
AUDIT CONSEIL EXPERTISE
3 impasse des Tourmalines
44300 NANTES

LA PICHERIA
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 10 rue des carnavaliers
44300 NANTES
799 931 605 RCS NANTES

AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes d'une délibération en date du 20 juin 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée LA PICHERIA a décidé de transférer le siège social du 10 rue des carnavaliers, 44300 NANTES au 108 la Noé des puits 44119 GRANDCHAMP DES FONTAINES avec effet rétroactif au 1er septembre 2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

L23IJ10930

DE LANDEBROC
SCEA au capital de 75.000€
Ferme du Plessis - Pas Brunet le plessis
Pas Brunet 44390 Nort-Sur-Erdre
327 696 373 RCS Nantes

Le 01/06/2022, les associés ont prorogé la durée de la société de 59 ans afin de la porter à 99ans à compter de ce jour.

L23IJ11027

Par décisions du 12/05/2023 de l'associé unique de la SAS Immo38 Invest, capital 2000€, siège social 3 chemin du Pressoir Chênaie 44100 NANTES, 949 265 771 RCS NANTES, et décisions du Président du 16/06/2023, le capital social a été augmenté de 498 000€ par émission de 49 800 actions nouvelles de numéraire, et porté de 2.000€ à 500.000€.
L'article 7 des statuts a été modifié.
Ancienne mention : capital social de 2.000€
Nouvelle mention : capital social de 500.000€.
POUR AVIS. Le Président

L23IJ11371

CAPEB SOLUTIONS
Service Droit des Sociétés
4 rue de l'Aéronautique
44340 BOUGUENAIS

LES COULEURS D'AMÉLIE Société à responsabilité limitée Au capital de 3.000 euros Siège social : 34 avenue de Nantes 44116 VIEILLEVIGNE 891 978 041 RCS NANTES. Aux termes d'une décision en date du 21/06/2023, la gérance de la société à responsabilité limitée LES COULEURS D'AMÉLIE a décidé de transférer le siège social du 34 avenue de Nantes, 44116 VIEILLEVIGNE au 4 lieu-dit La Croix Rouge - Route du Latay - 44140 AIGREFEUILLE SUR MAINE à compter du 21/06/2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis La Gérance

L23IJ11572

Notaires Presqu'île

NOTAIRES PRESQU'ILE ASSOCIÉS
20 avenue Jean de Neyman, BP 227
44505 LA BAULE Cedex
Tél : 02 40 11 25 25

NSABITAT
SCI au capital de 100 €
Siège social : 4 Chemin des Venelles
44380 PORNICHET
904 541 190 RCS SAINT-NAZAIRE

MODIFICATIONS STATUTAIRES

Aux termes d'un acte reçu par Me TABOURDEAU-CARPENTIER, Notaire à LA BAULE, le 4 juillet 2023, il a été décidé à compter du 04/07/2023 de :
- nommer en qualité de co-gérants : Mme Gaëlle BOUILLOT et M. Ludovic BOUILLOT, demeurant ensemble 34 route des Ecobuts, 44600 SAINT NAZAIRE en remplacement de M. Nathan SAINT AUBIN, pour cause de démission.
- Modifier la dénomination sociale de la société anciennement NSABITAT qui devient GBLB IMMO.
- Transférer le siège social de la société au 34 Route des Ecobuts, 44600 SAINT NAZAIRE.
Modification au RCS de SAINT-NAZAIRE
Pour avis
Le Notaire

L23IJ11587

GUEGUEN
AVOCATS

PIERAFAIR
Société à responsabilité limitée au capital de 1 500 000 euros
Siège social : Boulevard de l'Europe - 44120 VERTOU
Transféré au 21, Les Brosses - 44690 CHATEAU-THEBAUD
752 713 651 RCS NANTES

Aux termes des décisions unanimes en date du 21 juin 2023, les associés de la société PIERAFAIR ont décidé à l'unanimité de transférer le siège social du Boulevard de l'Europe - 44120 VERTOU au 21, Les Brosses - 44690 CHATEAU-THEBAUD à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
POUR AVIS
La Gérance

L23IJ11644

ATTESTATION DE PARUTION IMMÉDIATE

GUEGUEN
AVOCATS

THOMAFAIR
Société à responsabilité limitée au capital de 1 500 000 euros
Siège social : Boulevard de l'Europe - 44120 VERTOU
Transféré au 15, Le Clos des Changes - 44190 GETIGNE
752 713 255 RCS NANTES

Aux termes des décisions unanimes en date du 21 juin 2023, les associés de la société THOMAFAIR ont décidé de à l'unanimité de transférer le siège social du Boulevard de l'Europe - 44120 VERTOU au 15, Le Clos des Changes - 44190 GETIGNE à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
POUR AVIS
La Gérance

L23IJ11650

GUEGUEN
AVOCATS

VERTACTIVE
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : Boulevard de l'Europe - 44120 VERTOU
Transféré au 432, route de Clisson - 44120 CLISSON
829 012 848 RCS NANTES

Aux termes des décisions en date 21 juin 2023, l'associée unique de la société VERTACTIVE a décidé de transférer le siège social du Boulevard de l'Europe - 44120 VERTOU au 432, route de Clisson - 44120 VERTOU à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis, le Président

L23IJ11654

GUEGUEN
AVOCATS

VERTAFAIR
Société civile immobilière au capital de 300 000 euros
Siège social : 9 rue des Charmes - 44115 BASSE GOULAINE
transféré au 432, route de Clisson - 44120 VERTOU
788 780 955 RCS NANTES

Aux termes des délibérations en date du 21 juin 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 9 rue des Charmes - 44115 BASSE GOULAINE au 432, route de Clisson - 44120 VERTOU et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES.
Pour avis, la Gérance

L23IJ11663

EFI SCIENCES

CAPELIA PRUCTIQUES

SAS au capital de 10 961,25 €
Siège social : 30 rue de l'Europe
44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
RCS de NANTES n°394 755 615

En date du 05/06/2023, le président a décidé le transfert du siège social au 3, impasse des Eglantiers, 44850 MOUZEIL à compter du 01/07/2023.

L23IJ11901

AURAGO RH
Société à responsabilité limitée
au capital de 25 000 euros
Siège social : 11 rue du Chemin Rouge,
Bâtiment B
44300 NANTES
Transféré 135 bis rue du Corbon 44115
BASSE-GOULAINE
840 636 393 RCS NANTES

Aux termes d'une décision en date du 12/04/2023, l'associée unique a décidé :
- de modifier l'objet social en le remplaçant par les activités de consultant et de conseil dans le domaine des ressources humaines, le conseil en management et en méthodes commerciales, le recrutement CDD CDI et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
- de transférer le siège social du 11 rue du Chemin Rouge, Bâtiment B 44300 NANTES au 135 bis rue du Corbon 44115 BASSE-GOULAINE à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis. La Gérance

L23IJ11909

VERDIS
Société par actions simplifiée au capital de 303 840 euros
Siège social : Boulevard de l'Europe - 44120 VERTOU
340 089 630 RCS NANTES

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 27 juin 2023, il résulte que les mandats de la société GROUPE SECOB NANTES, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la société GROUPE SECOB RENNES, Commissaire aux Comptes suppléante, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes.
Pour avis, le Président

L23IJ11925

EAAU
SAS au capital de 43 946 €
Siège social : 6, avenue Camille Guérin
44000 NANTES
843 132 754 RCS NANTES

Suivant délibérations de l'AGO annuelle du 27/06/2023, il a été décidé de nommer la SARL LUCIEN BLANCHARD ET ASSOCIES - LBA - Société d'Expertise comptable et de Commissariat aux Comptes, dont le siège social est 2, rue de l'Hôtellerie 44470 CARQUEFOU, immatriculée sous le n° 389 238 155 RCS NANTES, Commissaire aux comptes titulaire, pour une durée de 6 exercices qui prendra fin à l'issue des délibérations de l'AGO annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2028, et de ne pas nommer de CAC suppléant.

L23IJ11927

PAS DE COTE
SARL au capital de 1 000 €
Siège social : 368, Route de Vannes
44700 ORVAULT
RCS de NANTES n°910 702 927

Par décisions prises à l'unanimité, les associés ont décidé en date du 22/06/2023, de rendre effective la démission de M. DUGUET Vincent aux fonctions de co-gérant, à compter du 22/06/2023.
Modification au RCS de NANTES

L23IJ11965

LES 2 TOURS
SAS au capital de 50 000 €
Siège social : 19 rue de la Mainguais
44470 CARQUEFOU
518 958 152 RCS NANTES

CHANGEMENT DE PRESIDENT ET DE DIRECTEUR GENERAL

Par PV du 30/06/2023, les associés ont nommé :
- en remplacement de la SARL LES SABLES, démissionnaire, en qualité de nouveau Président pour une durée illimitée à compter du 30/06/2023, la SARL BARBISON, ayant son siège social 2 rue de l'Atlantique 44470 CARQUEFOU, 421 941 378 RCS NANTES
- en remplacement de la SARL LE BREUIL, démissionnaire, en qualité de nouveau Directeur Général pour une durée illimitée à compter du 30/06/2023, la SARL LEREG'ART, ayant son siège social 34 boulevard de l'Égalité 44100 NANTES, 847 739 539 RCS NANTES

L23IJ11985

CAPEB SOLUTIONS
Service Droit des Sociétés
4 rue de l'Aéronautique
44340 BOUGUENAIS

MACONNERIE NAZAIRIENNE
Société à responsabilité limitée
transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 4 500 euros
Siège social : 10 rue du Marché 44600 ST NAZAIRE
483 635 686 RCS ST NAZAIRE
AVIS DE TRANSFORMATION
Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 29/06/2023, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 4 500 euros.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix,
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur Pascal BICHON.
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ :
Monsieur Pascal BICHON, demeurant 19 Route de Quémeneau 44600 SAINT NAZAIRE
Pour avis
La Gérance

L23IJ11986

SARECO NANTES
Cabinet d'Expertise comptable
2 allée des Vieux Tilleuls
44301 NANTES

Aux termes d'une décision en date du 03 janvier 2023, la gérance de la société à responsabilité limitée unipersonnelle PLOMBIER DMS, au capital de 2 000 euros, immatriculée 879 283 190 RCS NANTES, a décidé de transférer le siège social du 1 quai Henri Barbusse, 44000 NANTES au 25 rue de la Traviata, 44340 BOUGUENAIS à compter du 03 janvier 2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis, La Gérance

L23IJ12025

GUÉRANDE
9 Rue de la Croix Moriau
44350 GUÉRANDE

Par décisions du 20 juin 2023, les associés de la société ETABLISSEMENTS POITEVIN PERE & FILS, société anonyme au capital de 38 112,25 euros, dont le siège social est situé Bel Air, 44420 MESQUER, immatriculée au RCS de SAINT NAZAIRE sous le numéro 007 380 215, ont décidé la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La durée, la date de clôture, l'objet social, la dénomination, le capital social et le siège social demeurent inchangés.
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : Les cessions d'actions entre associés sont libres. Toute cession d'actions à un tiers est soumise à l'agrément préalable d'une décision collective des associés statuant à la majorité des voix des associés présents ou représentés disposant du droit de vote.
Direction : Monsieur Patrice POITEVIN, demeurant 9 allée du Pré des Gauches 44420 MESQUER, perd la qualité de Président sous forme de SA et prend la qualité de Président de la société sous forme de SAS.
Pour avis, le Président.

L23IJ12037

TAMARIS
Société par actions simplifiée au capital de 400 000 euros
Siège social : 3, Rue Marcel Schwob, 44100 NANTES
488 651 886 RCS NANTES

FIN DE MANDAT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 30 juin 2023, il résulte que le mandat de la société NEXAUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire est arrivé à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes.
POUR AVIS
Le Président

L23IJ12045

SCI DE LA BELLANGERAIS

Société civile immobilière
Au capital de 772000,00 €
Siège social : SAINT-LYPHARD (44410)
La Noë Cohars Kervy
453 227 241 RCS de SAINT-NAZAIRE

AVIS DE MODIFICATIONS
Aux termes d'un procès-verbal d'AGE en date du 29 juin 2023,
- Madame Marie-Trinité TOUFFET née HUTIN, demeurant à NOYAL-SUR-SEICHE (35230) Lieudit Les Mériais et Madame Magdeleine BOUKANDOURA née HUTIN, demeurant à CESSENON-SUR-ORB (34460) Lieudit la Grange Neuve ont été nommées co-gérantes, à compter du 29 juin 2023 et pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur François-Xavier HUTIN et Madame Geneviève veuve HUTIN née LITOUX, décédés.
- le siège social de la société a été transféré de SAINT-LYPHARD (44410), La Noë Cohars Kervy à NOYAL-SUR-SEICHE (35230) Lieudit Les Mériais à compter du 29 juin 2023.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Modifications aux RCS de SAINT-NAZAIRE et RENNES.
Pour avis
Le notaire.

L23IJ12067

SAINT-HERBLAIN
1 Rue Benjamin Franklin
44800 SAINT-HERBLAIN

GRANITIC
Société par actions simplifiée au capital de 300 000 euros
Siège social : 6 rue Edouard Nignon - BP 37201
44372 NANTES CEDEX 3
824 311 682 RCS NANTES

FIN MANDAT COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLÉANT

Aux termes des décisions de l'associée unique du 30/06/2023, et en application de l'article L.823-1, I, alinéa 2 du Code de Commerce, le mandat de Commissaire aux Comptes suppléant de Madame Blanche MACQUAIRE, n'est pas renouvelé.
Le Président

L23IJ12068

Avocat Barreau de Nantes

AVIS DE MODIFICATION

Par AGE du 28/06/2023, les associés de la société **T&E INGENIERIE**, SARL au capital de 10.000 €, siège social 17 rue Ana de Noailles 484 484 985 RCS NANTES ont décidé la transformation de la Société en Société par actions simplifiée (SAS) à compter du 01/07/2023, modifications entraînant publications suivantes :

Capital

Il reste fixé à 10 0000 €. Les 500 parts sociales sont transformées en 500 actions de 20 € de valeur nominale chacune entièrement libérées.

Forme

Nouvelle mention : Société par actions simplifiée

Administration

La transformation emporte fin du mandat de gérance de Mr Eric CHARRIER, ce dernier étant nommé Président à compter du 01/07/2023. Commissaires aux comptes Néant.

Mentions complémentaires

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et l'inscription en compte de ses actions et dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

DROIT DE PREEMPTION / AGREMENT : Toutes cessions d'actions même entre associés sont soumises à droit de préemption et agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des 3/4 des voix des associés présents ou représentés disposant du droit de vote.

Mention sera faite aux RCS de NANTES

Pour avis

L23IJ12099

In Extenso
Experts-Comptables
THOUARÉ SUR LOIRE
44 route de Nantes
44470 Thouaré sur Loire

BP FINANCES
SAS au capital de 159 700 euros
Siège social : 37 rue de la Bastille, 44000 NANTES
425 124 609 RCS NANTES

Aux termes d'une décision en date du 1er juin 2012, l'associé unique a décidé de ne pas renouveler les mandats de GRANT THORNTON, Commissaire aux comptes titulaire, et de Yvon ROBBE, Commissaire aux comptes suppléant. POUR AVIS. Le Président.

L23IJ12101

WS HOLDING

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
porté à 115 770 euros
Siège social : 168 Route de Vannes
44700 ORVAULT
908 546 757 RCS NANTES

L'AGE du 5 juin 2023 a procédé à une augmentation de capital de 114 770 euros par voie d'apport en nature, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention : Capital social : 1 000 euros

Nouvelle mention : Capital social : 115 770 euros

Dépôt fait au RCS de NANTES.

L23IJ12112

LE DAUPHIN

SAS au capital social de 140 000 €
Siège social : ZI des Estuaires
44590 DERVAL
384 924 767 R.C.S. NANTES

Aux termes de délibérations en date du 28 juin 2023, l'assemblée générale a constaté la fin des mandats de « AUDIT CONSULTANTS » - 7, route de Vezin - 35 000 RENNES, commissaire aux comptes titulaire et de Emmanuelle LINTANFF - 7, route de Vezin - 35 000 RENNES, commissaire aux comptes suppléant et il n'a pas été pourvu à leur remplacement.

Pour avis

L23IJ12114

B2 HOLDING
Société à responsabilité limitée au capital de 255.000 euros
Siège social : 5 rue de la Dutée, 44800 SAINT-HERBLAIN
849 412 085 RCS NANTES

Par décisions du 28 juin 2023, l'Assemblée Générale a décidé de nommer Monsieur Jérémy BLAY, demeurant 4 bis rue des Pierres Giraud, 44260 PRINQUIAU en qualité de cogérant de la société à compter du 1er juillet 2023.
Pour avis

L23IJ12117

DE KERGOCHE

Sigle : SCEA
Forme : SC
Siège social : 2 route de kergauche
44410 HERBIGNAC
423 160 654 RCS Saint Nazaire

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 20 juin 2023, les associés ont décidé de modifier le capital social en le portant de 45700 euros à 22500 euros.

Attribution des parts sociales en pleine propriété.

Mention sera portée au RCS Saint Nazaire

L23IJ12124

TÉL. : 02 40 47 00 28
WWW.INFORMATEURJUDICIAIRE.FR

SARL MERLET

Société à responsabilité limitée
au capital de 144 000,00 euros
Siège social : PA Economiques ZAC de la Pancarte II Les Touches
44390 NORT SUR ERDRE
385 089 099 RCS NANTES

Le 02-06-2023, l'associée unique a pris acte de la démission de M. Jean-Pierre MERLET de ses fonctions de cogérant à compter du 01-06-2023 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis, le Gérant

L23IJ12128

In Extenso
Experts-Comptables
SAINT-HERBLAIN
1 Rue Benjamin Franklin
44800 SAINT-HERBLAIN

MEDECINS DE PORT SAINT PERE
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 2 rue de Bel Air
44710 PORT SAINT PERE
830 103 677 RCS NANTES

AVIS

Lors de l'AGM du 30/06/2023, Mme Maud THOMAS, 9 rue des Roselières 44310 ST LUMINE DE COUTAIS, a été nommée co-gérante pour une durée illimitée à compter du 01/07/2023, en remplacement de Mme Nathalie BRUNEAU, démissionnaire au 30/06/2023. Dépôt au GTC de NANTES.

L23IJ12129

OSE METS VINS
Société à responsabilité limitée
Au capital de 9 500 euros
Siège social : 2 Rue des Montgolfières
44120 VERTOU
812106854 RCS NANTES

TRANSFORMATION

Le 03.07.23, l'associée unique a décidé la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 9 500 euros.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par M. Charles de LESQUEN du PLESSIS CASSO.
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par la Société CDLZA, SARL au capital de 400 000 €, siège social 15 Allée des Hauts Viviers, 44120 VERTOU, 953 725 975 RCS NANTES, Représentée par M. Charles de LESQUEN du PLESSIS CASSO

L23IJ12138

Le 01/07/2023, l'associée unique d'ARVA, SARL au capital de 10 000 €, siège social 9 rue des Magnolias 44880 SAUTRON, immatriculée 827 532 623 RCS NANTES, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :
Présidente de la société : la société PONTAIS DEVELOPPEMENT, SARL au capital de 100 000 € - siège social 9 rue des Magnolias 44880 SAUTRON - immatriculée 428 770 317 RCS NANTES, représentée par son Gérant, M. Pascal PONTAIS
Directeur Général : M. Pascal PONTAIS demeurant 9 rue des Magnolias 44880 SAUTRON

L23IJ12146

AVENIR SERVICE INDUSTRIE - A.S.I.
SAS au capital de 600 000 €
Siège social : Zone d'Activité Actipôle
13 rue du Danube
44470 THOUARE SUR LOIRE
388 917 403 RCS NANTES

AVIS

L'Assemblée générale du 16 juin 2023 a pris acte que le commissaire aux comptes de la Société est désormais la société BAKER TILLY STREGO dont le siège social est fixé à ANGERS (49000) 4 rue Papiau de la Verrie, identifiée sous le n°063 200 885 RCS ANGERS, cette dernière ayant absorbé sa filiale, la société STREGO AUDIT désormais dissoute.

L23IJ12153

REALITES CARE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 1.001.010,00 euros
Siège social : 1 Impasse Claude Nougaro
CS 10333
44803 Saint-Herblain Cedex
798 174 215 RCS NANTES

Suivant décisions en date du 26/06/2023, l'Associé Unique a :

- pris acte de la démission de la société REALITES MAITRISE D'USAGE de son mandat de Président à compter du 30 juin 2023

- pris acte de la démission de Monsieur Michel ALLANIC de son mandat de Directeur Général à compter du 30 juin 2023

- pris acte de la révocation de Madame Carole DEVALLA-LAUNAY de son mandat de Directrice Générale et d'Administrateur de la Société, et par voie de fait, de ses fonctions de Président du Conseil d'Administration de la Société avec effet au 1er juillet 2023 à minuit

- décidé de nommer Monsieur Michel ALLANIC, demeurant professionnellement au 1 Impasse Claude Nougaro - CS 10333 - 44803 SAINT-HERBLAIN CEDEX en qualité de Président à compter du 1er juillet 2023

- décidé de révoquer Monsieur Michel PAGER de son mandat d'Administrateur de la Société, avec effet rétroactif au 1er décembre 2022

- pris acte de la démission de Monsieur Olivier JEHANNET de son mandat d'Administrateur à compter du 30 juin 2023

- décidé de nommer en qualité d'Administrateur la société REALITES, Société Anonyme au capital de 28.435.139,67 €, dont le siège social est situé au 1 Impasse Claude Nougaro - CS 10333 - 44803 SAINT HERBLAIN CEDEX, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES sous le numéro 451 251 623, à compter du 1er juillet 2023 et pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2024 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Mention sera faite au RCS de Nantes.

L23IJ12161

ROY PEINTURES SAS capital : 30 000 € Siège social : 9 rue Ampère, 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE - 809 706 252 RCS NANTES

Par décision signée électroniquement le 30/06/2023 BMP EVIDENCE, SARL - capital : 60 000 €, Siège social : 14 rue des Merisiers 44470 CARQUEFOU, RCS NANTES 953 666 682, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de M. Serge PANNELIER, démissionnaire, à compter du même jour et pour une durée illimitée. POUR AVIS. La Présidente

L23IJ12166

In Extenso
Experts-Comptables
SAINT-HERBLAIN
1 Rue Benjamin Franklin
44800 SAINT-HERBLAIN

MEDECINS BEL AIR
Société Civile De Moyens au capital de 1 350 €
Siège social : 2 rue de Bel Air
44710 PORT SAINT PERE
842 989 345 RCS NANTES

L'AGM du 30/06/2023 a autorisé le retrait d'un associé et constaté la réduction du capital social de 1 350 euros à 900 euros par rachat et annulation de 45 parts sociales. Les articles 6 et 7 ont été modifiés en conséquence.
Ancienne mention : Article 7 Capital social : Le capital social est fixé à 1 350 euros.
Nouvelle mention : Article 7 Capital social : Le capital social est fixé à 900 euros.
Elle a constaté le même jour la démission de ses fonctions de co-gérante de Mme Nathalie BRUNEAU. Dépôt légal au GTC de NANTES. Pour avis, le représentant légal.

L23IJ12177

Françoise Fradin & Associés
EXPERTISE COMPTABLE • AUDIT • CONSEIL

LE REVE D'UNE CHOSE
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 10 bis rue Viviani
44200 NANTES
801 183 880 RCS NANTES

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 27/06/2023, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 10 bis rue Viviani 44200 NANTES au Manoir de Procé 44 rue des Dervallières 44000 NANTES à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis. Le Gérant

L23IJ12186

CCBA
CABINET CONSEIL BURBAN ET ASSOCIÉS
EXPERTISE COMPTABLE ET COMMISSARIAT AUX COMPTES

SCI LE CHENE BRILLANT
Société civile immobilière
au capital de 10 000 euros
Siège social : 60 avenue du bout des Landes
44300 NANTES
492 722 798 RCS NANTES

Aux termes d'une délibération en date du 10/10/2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 60 avenue du bout des Landes, 44300 NANTES au 6, la Métairie 44 470 THOUARE SUR LOIRE à compter du 10/10/20222, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES.
Pour avis
La Gérance

L23IJ12189

ABONNEMENT
TÉL. : 02 40 47 00 28
abonnement@informateurjudiciaire.fr

ATLANMAC, SAS au capital de 186 971 €, Siège social : 15 rue Alain Barbe Torte, 44200 NANTES. 518 101 548 RCS NANTES. Il résulte du PV d'AGE du 13/01/2023 et du PV des décisions du Président du 03/07/2023 que le capital social a été réduit de 19 495 € pour le ramener de son montant actuel de 186 971 € à 167 476 € par voie de rachat des actions et par conséquent d'annulation de 19 495 actions sous la condition suspensive de l'absence ou du rejet d'opposition formée, dans le délai légal, par des créanciers sociaux. Le dépôt légal interviendra à l'issue de la présente insertion. Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés. Dépôt légal au GTC de NANTES. Pour avis - le président

L23IJ12198

---

les avocats

FONTENEAU – DERAME – MARCHAND
Société d'Avocats
27 rue de Strasbourg
44000 NANTES

ACV
Société de Participations Financières de Profession Libérale de médecins
SARL au capital de 1 000 €
Siège social : 3 rue Eric Tabarly
44200 NANTES
835 010 265 RCS NANTES

Aux termes du procès-verbal de délibération de l'associé unique en date du 30 juin 2023, il a été décidé de transformer la société en SAS et d'adopter les nouveaux statuts à compter du 30 juin 2023. Cette transformation a entraîné les modifications ci-après :

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Transmission des actions : Y compris entre associés ou au profit du conjoint, ou d'un héritier d'un associé, elles sont soumises à l'agrément préalable donné par décision collective adoptée à la majorité de plus de 50 % des voix, l'associé cédant participant au vote.

Administration : Monsieur Alex CAÑAS VENTURA, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la société et a été nommé Président à compter du 30 juin 2023 pour une durée indéterminée.

Les dépôts légaux seront effectués au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES.

L23IJ12202

SCCV DUDLEY
Société civile de construction vente
au capital de 1 600 euros
Siège social : 32 rue La Noue Bras de Fer
44200 NANTES
911 424 869 RCS NANTES

AVIS

Aux termes d'une délibération en date du 03/07/2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de modifier comme suit l'objet social : Acquisition de parcelles de terrain situés dans l'agglomération de SORIGNY (37250).

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

RCS NANTES
Pour avis
La Gérance

L23IJ12203

---

les avocats

FONTENEAU – DERAME – MARCHAND
Société d'Avocats
27 rue de Strasbourg
44000 NANTES

U. S. C. I.
par abréviation de
UNITE DE SOINS ET DE CARDIOLOGIE INTERVENTIONNELLE
SELARL au capital de 2 402 940 €
Siège social : 4 rue Eric Tabarly 44200 NANTES
802 379 875 RCS NANTES

L'assemblée générale mixte du 22 mai 2023 a décidé de réduire le capital social de 2 402 940 € à 984 070 € par voie de rachat de 141 887 parts sociales. La gérance, par décision du 27 juin 2023, a constaté que cette réduction de capital se trouvait définitivement réalisée à la date du 26 juin 2023. Les articles 6 «Apports» et 7 «Capital social» des statuts ont été modifiés en conséquence. Pour avis.

L23IJ12205

GUEGUEN
AVOCATS

SCI GALILEE

Société civile immobilière
au capital de 65 000 euros
Siège social : 28-30 rue du Calvaire
44000 NANTES
539 952 903 RCS NANTES

AVIS

Aux termes d'une délibération en date du 1er juin 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du « 28-30 rue du Calvaire, 44000 NANTES « au « 23 rue Théophraste Renaudot - 56000 VANNES « à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Vannes.

Pour avis, la gérance

L23IJ12208

MABO SAN
SAS au capital de 750 900 €uros
35 Avenue des Bleuets - 44380 PORNICHET
882 522 162 RCS de Saint-Nazaire

MODIFICATIONS MULTIPLES

En date du 30/06/2023, l'associé unique a décidé à compter du 30/06/2023 de :

- étendre l'objet social pour exercer, en plus de son activité de société holding animatrice, des activités de «Design et développement de sites internet et d'applications digitales; Conseil en Marketing; Prospection digitale pour le compte de clients; Missions commerciales (ventes de produits physiques sur des salons, marchés, etc)»
- diminuer le capital social de 337 905 € par réduction du nominal des actions de 1 € à 0,55 € en le portant de 750 900 € à 412 995 €.

Les article 2,6 et 7 des statuts sont modifiés en conséquence.

Modification au RCS de SAINT-NAZAIRE.

L23IJ12216

TRANSFERT DE SIEGE DANS LE MÊME RESSORT

SOCIETE CIVILE DE MOYENS 4 F au capital de 1.920 € ayant son siège social 122 rue de la Corniche 44700 ORVAULT RCS NANTES 918 833 799. Par décision du 7/02/2023, l'AGE des associés a décidé le transfert du siège social 205, route de Clisson 44230 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE, à compter du 1er avril 2023. L'article 4 du TITRE I des statuts a été modifié en conséquence.

L23IJ12260

SARL OLIVIER

Société à responsabilité limitée
au capital de 108 000,00 euros
Siège social : 33 rue de la Chénardière
44115 HAUTE GOULAINE
351 536 347 RCS NANTES

Aux termes du PV de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 30-06-2023, il résulte que les mandats de la société GESCO, Commissaire aux Comptes titulaire, et de M. Michel BIANCHI, Commissaire aux Comptes suppléant, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes en remplacement.

Pour avis, la Gérance

L23IJ12263

GUEGUEN
AVOCATS

MYRTILLE

Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 30 rue du Calvaire
44000 NANTES
333 373 702 RCS NANTES

Aux termes d'une décision en date du 1er juin 2023, la Présidente, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social du 30 rue du Calvaire - 44000 NANTES au 23 rue Théophraste Renaudot - 56000 Vannes à compter du 1er juin 2023 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

POUR AVIS

Le Président

L23IJ12288

FIGURA
Audit & Conseils

SIMON ET FILS
Société à responsabilité limitée
au capital de 490 euros
Siège social : 11 rue Képler
La Mulonnière
44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
503 911 968 RCS NANTES
AVIS DE PUBLICITE

Aux termes d'une décision de l'Associé Unique du 23/06/2023, il résulte que le capital a été augmenté de 499 510 euros, pour être porté à 500 000 euros, par incorporation de réserves. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Ancienne mention : le capital social est fixé à la somme de quatre cent quatre-vingt-dix euros (490 €)

Nouvelle mention : le capital social est fixé à la somme de cinq cent mille euros (500 000 €)

Mention sera faite au RCS de NANTES
Pour avis

L23IJ12294

---

bac
audit conseil
expertise comptable
transmission
Nantes - Châteaubriant - Rennes - Tours
www.bacaudit-conseil.fr

JHK INVESTISSEMENT
SARL au capital de 234 000 € porté à 1 000 000 €
Siège social : Parc d'Activités du Pont Béranger
Rue François Arago 44680 SAINT-HILAIRE-DE-CHALEONS
518 764 691 R.C.S. SAINT-NAZAIRE

Suivant décisions du 29/03/2023, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital social de 766 000 € par l'incorporation directe de réserves au capital, le portant ainsi de 234 000 € à
1 000 000 €, par création de 76 600 parts au nominal de 10 €. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Ancienne mention :
Capital social : 234 000 €, divisé en 23 400 parts de 10 € chacune.

Nouvelle mention :
Capital social : 1 000 000 €, divisé en 100 000 parts de 10 € chacune.

L23IJ12302

Restez maître de l'information :
ABONNEZ-VOUS !
1 an : 63 €

GUEGUEN
AVOCATS

SARL GIBRAYE

Société à responsabilité limitée
au capital de 3 937 500 euros
Siège social : 13 rue de la Loire
44230 SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE
519 187 991 RCS NANTES

NOMINATION D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 mai 2023, il a été décidé de nommer Monsieur Noël THIBAUDEAU, domicilié 5 boulevard Gabriel Guist'hau - 44000 NANTES, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, et de Madame Marie DUROU-CHOUX, domiciliée 5 boulevard Gabriel Guist'hau - 44000 NANTES, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant, pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

POUR AVIS, le Gérant

L23IJ12305

SeCo

SILICE ENERGIE
SAS au capital de 1 000 €
Siège social: 3 rue Thomas Edison
44118 LA CHEVROLIERE
920 961 281 RCS NANTES

Par DUA du 30/06/2023, il a été pris acte de la démission en qualité de DG de la société MGES conseil, SARL dont le siège social est 21 rue du Lavau, 44860 PONT SAINT MARTIN, RCS 897 587 564 RCS NANTES et de sa nomination en qualité de Président en remplacement de la société C2THD, démissionnaire. Mention au RCS de NANTES.

L23IJ12310

SeCo

SOGINOV
SAS au capital de 10 000 €
Siège social: 3 rue Thomas Edison
44118 LA CHEVROLIERE
904 533 395 RCS NANTES

Par DUA du 30/06/2023, il a été pris acte de la démission en qualité de DG de la société MGES conseil, SARL dont le siège social est 21 rue du Lavau, 44860 PONT SAINT MARTIN, RCS 897 587 564 RCS NANTES et de sa nomination en qualité de Président en remplacement de la société C2THD, démissionnaire. Mention au RCS de NANTES.

L23IJ12314

CISN RÉSIDENCES LOCATIVES

Société anonyme au capital de 719 901 €
Siège social : 13 Avenue Barbara
44570 TRIGNAC
RCS 006 380 158

Aux termes d'une résolution en date du 29 juin 2023, l'Assemblée Générale a :

1- constaté la démission d'office de son mandat d'Administrateur de Monsieur Daniel MALASSÉ compte tenu du dépassement de la limite d'âge prévue à l'article 14 des statuts.

Pour le Conseil d'Administration

Le Président

Luc DUPAS

L23IJ12317

EFI SCIENCES

SOCIETE CIVILE DE MOYENS M.B.B.
Société civile de moyens au capital de 1 524,49 €
Siège social : 14 rue du Chapeau Rouge 44000 NANTES
RCS de NANTES n°402 491 922

L'AGM du 01/01/2023 a décidé, à compter du 01/01/2023 de nommer en qualité de co-gérantes Mme PAGE THETIOT Louise, demeurant 29 rue de Verdun, 44000 NANTES et Mme SELLAL Claire, demeurant 46 rue Felix Lemoine, 44300 NANTES, en remplacement de Mme BION BAUFRETON Anne, et de Mme DRAUT NICOLAS Frédérique, démissionnaires.
Modification au RCS de NANTES
L23IJ12322

LE SAPHIR BY HEURUS

Société par Actions Simplifiée
au capital de 10.000 euros
Siège social : 1 Impasse Claude Nougaro
CS 10333 - 44803 ST HERBLAIN Cedex
952 012 292 RCS NANTES

Aux termes des décisions de l'Associé Unique du 14/05/2023 et du Président du 28/06/2023, il a décidé de procéder à une augmentation du capital de 2.090 euros pour le porter de 10.000 euros à 12.090 euros par la création et l'émission de 209 actions nouvelles d'une valeur nominale de 10 euros chacune, entraînant les mentions suivantes :

o **Ancien capital social** : 10.000 euros

o **Nouveau capital social** : 12.090 euros.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention au RCS de Nantes.
L23IJ12324

CAYOLA consulting

5 Bd Guist'hau - NANTES
02 40 35 07 70

LE GRAND TRELAT
SARL au capital de 17 000 euros
Siège social : 49 Bd de la Liberté
44000 NANTES
533084349 RCS NANTES

AVIS

Le 28/06/23, l'associé unique a décidé de supprimer l'objet social de restauration pour le remplacer par l'activité propre à une société holding et de modifier l'article 2 et de transférer le siège social du 49 Bd de la Liberté, 44000 NANTES au 8 av. Charles Couchoud, 44100 NANTES à compter du 02/01/23, et de modifier l'article 4 des statuts.
Pour avis
La Gérance
L23IJ12329

les avocats
M.B. AVOCATS-CONSEILS
SOCIETE D'AVOCATS
DROIT SOCIAL ET DES SOCIETES
8 rue Racine - 44000 NANTES

L.R.B. AVOCATS-CONSEILS

Société d'Exercice Libéral
à Responsabilité Limitée
au capital de 10.000 euros
Siège Social : 41, rue Tour d'Auvergne
44200 NANTES
RCS NANTES 505 250 209

Aux termes de l'AGE du 03.07.2023, il a été décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 490.000 euros par voie d'incorporation de réserves pour le porter de 10.000 € à 500.000 €, le nominal de chaque part a été porté de 10 € à 500 €. Les articles 6 & 7 ont été modifiés en ce sens. Inscription modificative au RCS de NANTES.

Pour avis, le Président
L23IJ12336

DEMISSION D'UNE CO-GERANTE

L'AGM du 02 Mai 2023 de la Société SCI N&N BIBIDOU, SCI au capital de 1 000 €, siège social 17 rue de la Landaiserie, 44118 LA CHEVROLIERE, 948 145 461 RCS NANTES a constaté la démission des fonctions de co-gérante de Mme Nermina ALIC à compter du même jour. Il n'est pas procédé à son remplacement.
L23IJ12341

les avocats
Cabinet LE GALL
Droit des sociétés
commerciales et professionnelles
- fusions et acquisitions
4 rue Dugommier – 44000 NANTES

FONCIERE SUD BRETAGNE
Société anonyme à directoire
et conseil de surveillance
au capital de 312.180 €
réduit à 238.796,84 €
Siège social : 17 bis avenue de Prieux
44380 PORNICHET
411 863 855 RCS SAINT-NAZAIRE

AVIS DE PUBLICITE

L'assemblée générale extraordinaire du 28 avril 2023 a décidé de réduire le capital social d'une somme d'environ 73.383,16 € par rachat, par la société, de 8.760 actions de même valeur nominale et annulation desdites actions. Par décision du 24 mai 2023, le Président du Directoire a constaté la réalisation définitive de la réduction du capital pour la totalité des actions proposées au rachat et a modifié en conséquence les articles 7 « Apports « et 8 « Capital social « des statuts.
L23IJ12342

BAJB, SASU au capital de 55 190 € Siège : 24 rue Préfet Bonnefoy, 44000 NANTES 914 342 662 R.C.S. NANTES Suivant décisions de l'associé unique en date du 27/06/2023, il résulte qu'à compter du 27/06/2023, La société Homing Data représentée par M. Oliver ROBLIN a quitté ses fonctions de Présidente et Monsieur Olivier ROBLIN demeurant au 24 rue Préfet Bonnefoy, 44000 NANTES a été nommé en qualité de Président pour une durée indéterminée. Dépôt légal RCS NANTES. Pour avis le Président.
L23IJ12355

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Suivant décision en date du 01/02/2023, l'associé unique de la société RENO K, SARL au capital de 10.000 €, sis 4 impasse de la Galimondaine 44830 BOUAYES RCS Nantes 900 958 240 a décidé à la même date le transfert de son siège social au 18 rue des Saules 44800 Saint-Herblain et modifié en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis, le gérant
L23IJ12367

DRAKKAR

SAS
au capital de 1000 euros
Siège social :
52 Avenue des Impressionnistes
44200 NANTES
881 547 319 RCS NANTES

Aux termes des décisions du 20 juin 2023, les associés ont pris acte de la démission de la société FLEXISHORE de son mandat de Directeur Général, à compter du même jour.
L23IJ12380

BSR (BRETAGNE SERVICE RENOVATION), SAS au capital de 10 000 € Siège : Lieu-Dit Levées de Marhe, 44160 SAINTE-REINE-DE-BRETAGNE 510 172 935 R.C.S. SAINT-NAZAIRE. Suivant délibérations de l'AG en date du 22/06/2023, il résulte qu'à compter du 22/06/2023 : Mr Maxime DAUPHOUY a quitté ses fonctions de Directeur Général et ne sera pas remplacé. Mme Ketty DAUPHOUY a quitté ses fonctions de Présidente et Mr Maxime DAUPHOUY demeurant 37 rue du Champ de Course, 44550 MONTOIR DE BRETAGNE a été nommé en qualité de Président pour une durée indéterminée. Dépôt légal RCS SAINT-NAZAIRE. Pour avis le Président.
L23IJ12385

ctd
SCP CADORET-TOUSSAINT
DENIS & ASSOCIÉS
Société d'avocats inter-Barreaux
Nantes-Saint-Nazaire
Tél : 02 40 53 33 50
contact@ctd-avocats.com

ARDUINNA

SAS au capital de 5 000 €
Siège social : 8 rue Benjamin Le Tilly, 44350 GUERANDE
RCS de SAINT-NAZAIRE n°850 808 965

AVIS DE POURSUITE D'ACTIVITÉ

L'AGE du 22/10/2021 a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.
Mention au RCS de SAINT-NAZAIRE
L23IJ12398

les avocats
SELARL OLIVIER BARBEAU
AVOCAT & CONSEIL
58 Route de Clisson 44200 NANTES
tél 02.52.32.10.22

FIN MANDAT COMMISSAIRE AUX COMPTES

L'AGOA du 14/06/2023 de la société **2LM**, SAS au capital de 7.700 €, siège social : 18 rue du Pâtis 44690 LA HAIE FOUASSIERE, RCS Nantes 438 845 414, a constaté que le mandat du commissaire aux comptes titulaire ADECIA AUDIT (ex ABGL), est arrivé à expiration et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

Pour avis
L23IJ12409

GUEGUEN AVOCATS

VERDIS
Société par actions simplifiée au capital de 303 840 euros
Siège social : Boulevard de l'Europe
44120 VERTOU
340 089 630 RCS NANTES

CHANGEMENT DE PRESIDENT

Aux termes d'une décision en date du 30 juin 2023, l'associée unique a nommé la société MAPIDIS (Société à responsabilité limitée au capital de 425 000 €, dont le siège social se situe au 2 impasse du Château 44215 BASSE-GOULAINE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES sous le numéro 493 267 355) en qualité de Président de la société pour une durée illimitée à compter de cette date, en remplacement de la société PIETHODIS, démissionnaire.
Mention au RCS de NANTES
Pour avis
L23IJ12416

GUEGUEN AVOCATS

UNIGO
Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros
Siège social : Boulevard de l'Europe
44120 VERTOU
845 049 774 RCS NANTES

MODIFICATIONS DES ORGANES DE DIRECTION

Aux termes des décisions en date du 30 juin 2023, l'associée unique a :
- Nommé la société MAPIDIS (Société à responsabilité limitée au capital de 425 000 €, dont le siège social se situe au 2 impasse du Château 44215 BASSE-GOULAINE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES sous le numéro 493 267 355), en qualité de Président de la société pour une durée illimitée à compter de cette date, en remplacement de la société THOMAFAIR, démissionnaire.
- Constaté la démission de la société PIERAFAIR de son mandat de Directeur Général à compter de cette date, et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.
Mention au RCS de NANTES
Pour avis,
L23IJ12421

TRANSFERT DE SIEGE

Par décision en date du 27 juin 2023, les associés de la **SARL ADEIS RH CENTRE OUEST**, au capital de 1 000 euros, dont le siège social est actuellement fixé 44 rue Alexandre Fourny 44230 Saint Sébastien sur Loire, immatriculée sous le numéro 848 220 802 RCS Nantes, ont décidé de transférer le siège 58 rue du Lieutenant Augé 44230 Saint Sébastien Sur Loire, à compter du 27 juin 2023. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis
L23IJ12431

UNIPHARM LOIRE OCEAN
SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE À FORME ANONYME À CAPITAL VARIABLE
Siège social : 27 rue de l'Atlantique
44115 BASSE GOULAINE
RCS NANTES 354 036 501
Aux termes de l'assemblée générale annuelle du 15/06/2023, les associés ont pris acte de :
- la démission de Monsieur Benoît TERLAIN de ses fonctions d'administrateur à effet du 15/06/2023. Il n'a pas été procédé à son remplacement.
- de l'arrivée du terme du mandat d'administrateur de Madame Evelyne FREIZEFFOND à l'issue de la présente assemblée.
Mention au RCS NANTES
Pour avis,

L23IJ12440

WWW.ANNONCELEGALE.INFORMATEURJUDICIAIRE.FR

LA LONGUE VUE
Société par actions simplifiée
au capital de 1.300 euros
Siège social : 9 rue Maria Telkes
44300 TREILLIERES
895 093 185 RCS NANTES

AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL

Aux termes de l'AGE du 15/06/2023 et du PV des décisions du président du 30/06/2023 le capital social a été augmenté de 130 € par l'émission de 130 actions nouvelles.
Le capital social a été augmenté de 130 € pour le porter de 1.300 € à 1.430 €.
Articles 7 et 8 des statuts sont modifiés en conséquence.
Modification au RCS de Nantes
Pour avis,

L23IJ12441

les avocats
FOUCHER-MIDIA Avocat
48, rue de l'Ouche Colin
44230 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE

AFNG
SAS au capital de 5.010 €
Siège social : La Croix Rouge
44110 VILLEPOT
833 041 858 RCS NANTES

AVIS DE MODIFICATION

Suivant décisions unanimes du 12/06/2023, les associés ont décidé de modifier l'objet social :
ANCIEN OBJET : Prise de participation ou d'intérêt dans toutes sociétés et entreprises ; prestations de services et opérations de conseil à ces sociétés et entreprises ; gestion centralisée de la trésorerie.
NOUVEL OBJET : Acquisition et gestion de participations dans toutes sociétés ; animation de son groupe ; gestion centralisée de la trésorerie de son groupe ; exercice de fonctions dirigeantes dans ses filiales ; prestations de conseil et d'assistance à ses filiales.
Le Président

L23IJ12452

CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE

Société anonyme
au capital de 142.901.920 euros
Avenue Bourdelle
44600 SAINT-NAZAIRE
439 067 612 RCS SAINT-NAZAIRE

AVIS

Par arrêté du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique en date du 24 mai 2023, M. Victor CAUCHOIS est nommé membre du conseil d'administration de la société Chantiers de l'Atlantique en qualité de représentant de l'Etat, en remplacement de M. Vincent LE BIEZ.

Le mandat d'administrateur de M. Victor Cauchois se terminera le 20 novembre 2024.

Pour avis

L23IJ12461

LES NEPTUNES HOLDING

Société par Actions Simplifiée
au capital de 10.000,00 euros
Siège social : 1 Impasse Claude Nougaro
CS 10333 - 44803 Saint-Herblain Cedex
908 586 431 RCS NANTES

Par décisions en date du 30/06/2023, l'Associé Unique a décidé, en application de l'article L 225-248 du Code de commerce, de ne pas dissoudre la société malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social.

Mention au RCS de Nantes.

L23IJ12469

WOOP

Société par Actions Simplifiée
au capital de 8.000 euros
Siège social : 103 route de Vannes
44800 SAINT HERBLAIN
921 242 483 RCS NANTES

Aux termes de l'AGM du 23/06/2023, il a été décidé, en application de l'article L 225-248 du Code de commerce, de ne pas dissoudre la société malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social.

Mention au RCS de Nantes.

L23IJ12470

JOHNSON CONTROLS ENTREPRISES SAS
SAS au capital de 1.200.436 €
Siège : 14, rue du Bel Air 44470 Carquefou
423 137 801 RCS Nantes
Par décisions du 31/01/23, l'associé unique a constaté que le mandat de commissaire aux comptes de la société PricewaterhouseCoopers Audit arrive à échéance, et décide de ne pas le renouveler ni de procéder à son remplacement. Mention sera faite au RCS de Nantes.

L23IJ12477

S.C.I. TAMATAVE

Société civile immobilière
au capital de 304,90 euros
siège social : 15, impasse Tamatave
44800 SAINT HERBLAIN
351 274 204 RCS NANTES

Aux termes des décisions de l'AGE du 05/07/2023, le siège social a été transféré au 9, rue du Grand Champ 56400 SAINTE ANNE D'AURAY à compter rétroactivement du 19/08/2017. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. La Société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS LORIENT.

Pour avis

L23IJ12482

REALITES MAITRISE D'OUVRAGE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 14.439.500,00 euros
Siège social : 1 Impasse Claude Nougaro
CS 10333
44803 SAINT HERBLAIN Cedex
480 772 326 RCS NANTES

Suivant décisions en date du 29/06/2023, l'Associé Unique a décidé de révoquer Monsieur Jean-François VIGNERON de ses fonctions de Directeur Général Délégué « Direction Commerciale « avec effet au 30 juin 2023 à minuit et de nommer Monsieur Stéphane DABLEMONT, demeurant professionnellement au 1 Impasse Claude Nougaro - CS 10333 - 44803 SAINT-HERBLAIN CEDEX en qualité de Directeur Général Délégué « Direction Commerciale « à compter du 1er juillet 2023.

Mention sera faite au RCS de Nantes.

L23IJ12484

GUEGUEN AVOCATS

SYPAFI

Société par actions simplifiée
au capital de 1 704 080 euros
Siège social : Les Nouelles
44115 BASSE GOULAINE
844 876 805 RCS NANTES

Aux termes d'une décision en date du 15 juin 2023, la Présidente de la société SYPAFI, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social sis « Les Nouelles , 44115 BASSE GOULAINE « au « 33 bis rue de la Garouère - 44120 VERTOU» à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

POUR AVIS Le Président

L23IJ12488

GUEGUEN AVOCATS

HUD HOLDING

Société civile
au capital de 1 222 374 euros
Siège social : Les Nouelles
44115 BASSE GOULAINE
808 177 232 RCS NANTES

Aux termes d'une décision en date du 15 juin 2023, le Gérant de la société HUD HOLDING, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social sis « Les Nouelles , 44115 BASSE GOULAINE « au « 33 bis rue de la Garouère - 44120 VERTOU» à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

POUR AVIS

Le Gérant

L23IJ12500

DISSOLUTIONS

CAPEB SOLUTIONS
Service Droit des Sociétés
4 rue de l'Aéronautique
44340 BOUGUENAIS

VICET MACONNERIE Société à Responsabilité Limitée en liquidation Au capital de 10 000 euros Siège et de liquidation : Le Douet-Renard, 44360 SAINT-ETIENNE-DE-MONTLUC 478 217 656 RCS NANTES. L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 20/06/2023 décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/06/2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Daniel VICET, demeurant Le Douet Renard 44360 SAINT-ETIENNE-DE-MONTLUC, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé Le Douet-Renard, 44360 SAINT-ETIENNE-DE-MONTLUC. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au RCS. Pour avis Le Liquidateur

L23IJ11307

Sauditex Nantes Atlantique (SNA)
5 rue Roland Garros
44702 ORVAULT

MEDSPORT
Société civile de moyens en liquidation
Au capital de 15 244,90 euros
Siège social : 2 rue du Maréchal Foch
44470 CARQUEFOU
Siège de liquidation : 4 rue Saint-Exupéry
44470 CARQUEFOU
391 232 469 RCS NANTES

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 24 mai 2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 24 mai 2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Fabrice BRYAND, demeurant rue Saint Exupéry - 44470 CARQUEFOU, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.Le siège de la liquidation est fixé 4 rue Saint-Exupéry - 44470 CARQUEFOU. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis Le Liquidateur

L23IJ12082

In Extenso
Experts-Comptables
SAINT-HERBLAIN
1 Rue Benjamin Franklin
44800 SAINT-HERBLAIN

IKER
SARL en liquidation au capital de 20 000 euros
Siège social : 10 bis rue Jeanne d'Arc - 44000 NANTES
851 264 309 RCS NANTES

L'AGE réunie le 31/03/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Vincent CAPDEVILLE CAZENAVE, demeurant 10 bis rue Jeanne d'Arc 44000 NANTES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif et acquitter le passif.
Le siège de la liquidation est fixé 10 bis rue Jeanne d'Arc 44000 NANTES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au RCS.
Pour avis. Le Liquidateur

L23IJ12105

In Extenso
Experts-Comptables
HAUTE-GOULAINE
PA de la Lande Saint Martin
44115 HAUTE-GOULAINE

THYMALLUS
Société civile en liquidation
au capital de 2 286,74 euros
Siège social : 13 rue du nouveau bêle
44470 CARQUEFOU
Siège de liquidation : 266 rue d'Anjou - 44521 OUDON
424 678 860 RCS NANTES

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 décembre 2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidatrice Madame Nathalie SAGOT-DUVAUROUX, demeurant 266 rue d'Anjou - 44521 OUDON, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 266 rue d'Anjou 44521 OUDON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
La Liquidatrice

L23IJ12134

les avocats
Cabinet LE GALL
Droit des sociétés
commerciales et professionnelles
- fusions et acquisitions
4 rue Dugommier – 44000 NANTES

SCI DU TEMPLAIS
Société Civile Immobilière au capital de 30.489,80 €uros
Siège social : 2 Impasse Charles Trenet Immeuble Armen
B.P. 60338 44803 SAINT-HERBLAIN CEDEX
424 531 994 RCS NANTES

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'une délibération en date du 7 avril 2023, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable. Elle a nommé en qualité de liquidateur la société IMMOBILIERE SANITAT, gérante de la société, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au siège de la liquidation fixé au siège social. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NANTES.

L23IJ12159

SARL EROPA

SARL en liquidation
au capital de 7 500 euros
Siège : 7 rue des Ragonnières
ZA Les Ragonnières
44330 LA CHAPELLE-HEULIN
Siège de liquidation :
35 rue de la Benatière
44240 SUCE-SUR-ERDRE
445 187 065 RCS NANTES

DISSOLUTION ANTICIPEE

L'AGE réunie le 31/12/2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/12/2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Philippe LE STER, demeurant 35 rue de la Benatière - 44240 SUCE SUR ERDRE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 35 rue de la Benatière 44240 SUCE-SUR-ERDRE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le Liquidateur

L23IJ12191

NOYALIS
Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 1 600 euros
Siège social : 32 rue Lanoue Bras de Fer - 44200 NANTES
Siège de liquidation : 32 rue Lanoue Bras de Fer - 44200 NANTES
823096938 RCS NANTES

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'une délibération en date du 30/09/2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/09/2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Patrick FONTAINE, demeurant 4 bis Passage Louis Levesque 44000 NANTES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 32 rue Lanoue Bras de Fer 44200 NANTES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

L'Assemblée Générale a mis fin aux fonctions de Commissaire aux Comptes de la société RSM OUEST, titulaire et Madame Françoise DROGOU, suppléante, et ce, à compter du jour de la dissolution.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

L23IJ12330

SCCV LE SIX
Société civile de construction vente en liquidation au capital de 1 600 euros
Siège social : 32 rue Lanoue Bras de Fer - 44200 NANTES
Siège de liquidation : 32 rue Lanoue Bras de Fer - 44200 NANTES
799919188 RCS NANTES

AVIS DE DISSOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31/12/2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/12/2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Patrick FONTAINE, demeurant 4 bis Passage Louis Levesque 44000 NANTES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 32 rue Lanoue Bras de Fer 44200 NANTES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

L23IJ12337

ADVELIA expertise

KIXEL, SARL en liquidation au capital de 3 000 €, Siège social : 41, La Moustrie, 44560 CORSEPT, 843 307 521 RCS ST-NAZAIRE. Aux termes de décisions du 30/06/2023, l'Assemblée Générale a décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé en qualité de liquidateur M. Axel ROUAUD demeurant « La Rochandière «, 44210 PORNIC. Le siège de liquidation est à l'adresse du siège social. Dépôt légal au RCS de ST-NAZAIRE. Pour avis, le liquidateur.

L23IJ12378

ADVELIA expertise

AKSHOBYA, SAS en liquidation au capital de 500 euros, Siège social : 8, village de la Mastrie, Clis, 44350 GUERANDE, 830 108 650 RCS ST-NAZAIRE. Aux termes d'une décision en date du 31/12/2022, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/12/2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel, nommé en qualité de liquidatrice Mme. Christine COTTON demeurant 8, village de la Mastrie, Clis, 44350 GUERANDE. Le siège de liquidation est à l'adresse du siège social. Dépôt légal au RCS de ST-NAZAIRE. Pour avis, le liquidateur.

L23IJ12475

In Extenso
Experts-Comptables
SAINT-HERBLAIN
1 Rue Benjamin Franklin
44800 SAINT-HERBLAIN

LES SILOS D'ORVAULT
Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 1 000 euros
Siège social et de liquidation :
5 Rue Alfred de Musset
44240 LA CHAPELLE-SUR-ERDRE
902 179 324 RCS NANTES

AVIS DE DISSOLUTION

Par délibérations du 31/01/2023, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 31/01/2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Sébastien LECOULTRE, demeurant 48 route de Vannes - 44100 NANTES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 5 rue Alfred de Musset 44240 LA CHAPELLE-SUR-ERDRE.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au GTC de NANTES, en annexe au RCS.

LE LIQUIDATEUR

L23IJ12490

Notaires de France
OFFICE NOTARIAL
THOMAS - HOUIS - GIRARD - DURAND - VILLATTE
BRÉMENT - BAUD-MILLET - RICO-CARIO
3 rue Victor Hugo 44400 REZE

SCI THYMI
Société Civile Immobilière
Au capital de 60 979,61 €
Siège social : CARQUEFOU (44470), 33 RUE DU NOUVEAU BELE
RCS NANTES 390 808 673

AVIS DE DISSOLUTION DE SOCIETE

Suivant délibération en date du 7 juin 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a décidé de dissoudre la société et de la mettre en liquidation à compter du 7 juin 2023, par suite de la cessation des activités de la société.

Monsieur Thierry BODSON, demeurant à LA BERNERIE EN RETZ (44760), 28 Le Pré Tarin, est nommé liquidateur.

Le siège de liquidation est fixé à LA BERNERIE EN RETZ (44760), 28 Le Pré Tarin adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NANTES.

Pour avis,
Le Notaire

L23IJ12494

CLÔTURES

EFI SCIENCES

CABINET MEDICAL DU 8 MAI
Société civile de moyens en liquidation
au capital de 1 000 €
Siège social : 1 rue du 8 mai
44650 CORCOUE SUR LOGNE
RCS de NANTES n°809 610 017

Les associés ont décidé à l'unanimité, en date du 31/12/2022 d'approuver les comptes de liquidation, décharger le liquidateur Mme BIROT Emeline de son mandat, lui ont donné quitus de sa gestion et ont constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2022.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES.

Pour avis
Le liquidateur

L23IJ05269

In Extenso
Experts-Comptables
GUÉRANDE
9 Rue de la Croix Moriau
44350 GUÉRANDE

LCB GROUPE
Société à responsabilité limitée en cours de liquidation au capital de 401 830 euros
Siège social et de liquidation : 16 avenue des Grandes Terres 44510 LE POULIGUEN
RCS SAINT NAZAIRE 815 522 196

L'Assemblée Générale du 12 mai 2023 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Baptiste BARILLE, demeurant 16 avenue des Grandes Terres, 44510 LE POULIGUEN, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Saint Nazaire, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur

L23IJ12061

SASU ISLAMORADA

Société par actions simplifiée
en liquidation
au capital de 12 000 euros
Siège social :
102 Ter avenue des Noelles
44 500 LA BAULE ESCOUBLAC
Siège de liquidation :
102 Ter avenue des Noelles,
44 500 LA BAULE ESCOUBLAC
480 426 667 RCS ST NAZAIRE

AVIS

Aux termes d'une décision en date du 31 mars 2023, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Gilles PEYRAT, demeurant 102 Ter avenue des Noelles, 44 500 LA BAULE ESCOUBLAC, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de SAINT NAZAIRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis, Le Liquidateur.

L23IJ12136

IJ
Journal d'annonces légales, habilité sur les départements de la Loire-Atlantique et Vendée
TÉL. : 02 40 47 00 28
abonnement@informateurjudiciaire.fr

SCI LE LANDREAU
STE EN LIQUIDATION
Société Civile au capital de 1 500 €
Siège de liquidation : 2 rue de la Nobilière
44980 SAINTE LUCE SUR LOIRE
448 299 719 RCS NANTES

LIQUIDATION

Suivant décision collective des associés en date du 30 juin 2023, il résulte que :

Les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont :

- approuvé les comptes de liquidation ;
- donné quitus au Liquidateur Monsieur Daniel RENOUX, demeurant au 2 rue de la Nobilière 44980 SAINTE LUCE SUR LOIRE, et déchargé cette dernière de son mandat ;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES.

Mention sera faite au RCS : NANTES.

L23IJ12163

SCI LE MARGAT
STE EN LIQUIDATION
Société Civile au capital de 1 500 €
Siège de liquidation : 8 rue dAnjou
44450 LA CHAPELLE BASSE-MERE
448 313 692 RCS NANTES

LIQUIDATION

Suivant décision collective des associés en date du 29 juin 2023, il résulte que :

Les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont :

- approuvé les comptes de liquidation ;
- donné quitus au Liquidateur Monsieur Noël GUIBERT, demeurant au 8 rue d'Anjou 44450 LA CHAPELLE BASSE-MERE, et déchargé cette dernière de son mandat ;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES.

Mention sera faite au RCS : NANTES.

Pour avis,

L23IJ12193

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

SARL EROPA SARL en liquidation au capital de 7 500 euros Siège : 7 rue des Ragonnières ZA Les Ragonnières 44330 LA CHAPELLE-HEULIN.

Siège de liquidation : 35 rue de la Benatière 44240 SUCE SUR ERDRE 445 187 065 RCS NANTES

L'Assemblée Générale réunie le 31/12/2022 au 35 rue de la Benatière - 44240 SUCE SUR ERDRE a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Philippe LE STER, demeurant 35 rue de la Benatière - 44240 SUCE SUR ERDRE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 31/12/2022 de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre. Pour avis. Le Liquidateur.

L23IJ12215

NOYALIS
Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 1 600 euros
Siège social : 32 rue Lanoue Bras de Fer - 44200 NANTES
Siège de liquidation : 32 rue Lanoue Bras de Fer - 44200 NANTES
823096938 RCS NANTES

CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 30/09/2022 au 32 rue Lanoue Bras de Fer 44200 NANTES a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Patrick FONTAINE, demeurant 4 bis Passage Louis Levesque 44000 NANTES, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur

L23IJ12331

SCCV LE SIX
Société civile de construction vente en liquidation au capital de 1 600 euros
Siège social : 32 rue Lanoue Bras de Fer - 44200 NANTES
Siège de liquidation : 32 rue Lanoue Bras de Fer - 44200 NANTES
799919188 RCS NANTES

CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 31/12/2022 au 32 rue Lanoue Bras de Fer 44200 NANTES a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Patrick FONTAINE, demeurant 4 bis Passage Louis Levesque 44000 NANTES, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

L23IJ12339

ABERLEC - Société en liquidation - SARL au capital de 5 000 € - Siège social et de liquidation : 5 Impasse de la Violais Saint Guillaume 44160 PONTCHATEAU - 510 003 973 RCS SAINT NAZAIRE - Le 15/07/2021, l'Associé Unique a approuvé les comptes de Liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a constaté la clôture des opérations de liquidation, à compter de ce jour. Radiation au RCS de SAINT NAZAIRE.

L23IJ12376

F.R

EURL au capital de 2 000 €
Siège social : 14 RUE DIANE FOSSEY
44300 NANTES
RCS de NANTES n°814 429 411

L'assemblée générale ordinaire du 30/06/2023 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. LAMRANI RACHID de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/06/2023.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES.

Pour avis
MR LAMRANI RACHID

L23IJ12422

In Extenso
Experts-Comptables
SAINT-HERBLAIN
1 Rue Benjamin Franklin
44800 SAINT-HERBLAIN

LES SILOS D'ORVAULT
Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 1 000 euros
Siège social et de liquidation : 5 Rue Alfred de Musset
44240 LA CHAPELLE-SUR-ERDRE
902 179 324 RCS NANTES

CLOTURE DE LA LIQUIDATION

L'AGO réunie le 31/01/2023 au siège social a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Sébastien LECOULTRE, demeurant 48 route de Vannes - 44100 NANTES, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au GTC de NANTES, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre.

LE LIQUIDATEUR

L23IJ12492

FONDS DE COMMERCE

GMV Notaires
Notaires Associés NANTES
41 rue Jeanne d'Arc, 44000 NANTES

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Pierre Menanteau, Notaire à NANTES le 29 juin 2023, en cours d'enregistrement, la société L.G.P - SARL - siège à NANTES (44000), 16 rue Jean Jacques Rousseau - SIREN 801 939 745 - RCS NANTES a cédé à la société PILGRIM - siège à NANTES (44000), 16 rue Jean Jacques Rousseau - SIREN 951 132 570 - RCS NANTES, un fonds de commerce de restauration sur place et à emporter sans livraison exploité à NANTES (44000), 16, rue Jean Jacques Rousseau et 1 Place Graslin connu sous le nom commercial « Charles H», et pour lequel la société L.G.P. est identifiée sous le SIREN 801 939 745.

Prix : 725 000 € - Jouissance : 29/06/2023

Cession négociée par le Cabinet HBC TRANSACTIONS situé à NANTES (44000), 8 rue Mercoeur.

Oppositions reçues reçues au siège de l'office notarial de Maître Pierre Menanteau, Notaire à NANTES, dans les dix jours de la dernière en date des publications légales.

L23IJ11983

SELARL OLIVIER BARBEAU
AVOCAT & CONSEIL
58 Route de Clisson 44200 NANTES
tél 02.52.32.10.22

CESSION BRANCHE D'ACTIVITÉ

Suivant acte SSP en date à NANTES du 12/06/2023, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement Nantes 2 le 27/06/2023, dossier 202300089275 réf. 4404P02 2023 A 02810 la société **AMARA**, SARL au capital de 25.000 €, siège social 3 Place du Commandant Jean l'Herminier 44100 NANTES, RCS Nantes 824 541 221 a cédé à la société AMARA GESTION, SARL au capital de 5.000 €, siège social : 3 Place du Commandant Jean l'Herminier 44100 NANTES, RCS Nantes 951 501 469, **sa branche d'activité « gestion locative et syndic de copropriété »** exploitée à NANTES (44100), 3 Place du Commandant Jean L'Herminier, sous le nom commercial « **AMARA IMMOBILIER** » et sous l'enseigne « CENTURY 21 », pour laquelle elle est immatriculée au RCS de Nantes sous le n°824 541 221, n° SIREN 824 541 221, n° SIRET 821 541 221 00035, moyennant le prix principal de 200.000 €, s'appliquant aux éléments incorporels pour 190.748 € et aux éléments corporels pour 9.252 €, avec entrée en jouissance au 12/06/2023. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues au siège de la SELARL OLIVIER BARBEAU AVOCAT & CONSEIL, Avocat, 58 Route de Clisson 44200 NANTES, où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours de la dernière en date des publications légales.

Pour avis

L23IJ11988

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Enguerran GAUDE, notaire à BLAIN (44130), le 19/06/2023, enregistré au SPFE NANTES 2, le 27/06/2023, Dossier 2023 00088956, références 4404P02 2023 N 01644, Mme Marine DAUBIN demeurant à SAINT NAZAIRE (446000), 28 rue Chêne Blanc, a cédé à Mme Emilie LE NET, demeurant à PLESSE (44630), Section du Dresny, 50, route de la Frelaudais, un fonds de commerce de COIFURE, VENTE DE PRODUITS ET ACCESSOIRES, exploité à BLAIN (44130), 26 rue du 11 Novembre, lui appartenant, connu sous le nom « MISS'T'HAIR «, et pour lequel il est immatriculé au RCS de SAINT-NAZAIRE sous le numéro 807 651 211.

Prix : 21 000 € - Jouissance : 19/06/2023

Oppositions reçues en l'Etude de Maître Damien RUAUD, notaire à BLAIN (44130) 54 bis rue de Nozay BP 27, dans les dix jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publication au BODACC.

Pour unique insertion, le notaire.

L23IJ12044

SARL titulaire d'offices notariaux
25-27 rue de Bel-Air – NANTES

CESSION FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Johann QUEINNEC, Notaire à NANTES (44000), le 29 juin 2023, a été cédé un fonds de commerce de BIMBELOTERIE, JOURNAUX, ARTICLES DE FUMEURS, CONFISERIE, FRANCAISE DES JEUX, auquel est adjoint une gérance de débit de tabacs, sis à DONGES (44480), 9 rue du Docteur Laënnec, connu sous l'enseigne et le nom commercial **«LE CHIQUITO»** (830 124 640 RCS SAINT NAZAIRE).

Par la Société dénommée **«LE CHIQUITO»**, Société en Nom Collectif au capital de 30.000,00 Euros, ayant son siège social à DONGES (44480), 9 rue du Docteur Laënnec, identifiée au SIREN sous le numéro 830 124 640 RCS SAINT NAZAIRE.

A la Société dénommée «**VIOLIN**», Société en Nom Collectif au capital de 30.000,00 Euros, ayant son siège social à DONGES (44480), 9 rue RenéLaënnec, identifiée au SIREN sous le numéro 803 904 101RCS SAINT NAZAIRE.

Moyennant le prix principal de CENT QUATRE VINGT MILLE €UROS (180.000,00 Euros).

Jouissance : 29 juin 2023.

Cette cession a été négociée par le Cabinet IMAPRO COMMERCE situé à SAINT GREGOIRE (35760), Centre d'Affaire Espace Performances - Bâtiment H2.

Les oppositions en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'Office Notarial Océanis, Rond-Point Océanis - 50 boulevard de l'Université - CS 90056 - 44602 SAINT NAZAIRE, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion,
Le Notaire.

L23IJ12089

ABONNEZ-VOUS !
1 an : 63 €

Lamacompta
Le site d'emploi 100% dédié aux **cabinets d'expertise comptable**
RECRUTEZ EN RÉVÉLANT VOTRE ATTRACTIVITÉ
Rendez-vous sur lamacompta.co

STRATÉIA NOTAIRES Notaire

SARL titulaire d'offices notariaux
25-27 rue de Bel-Air – NANTES

CESSION FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Johann QUEINNEC, Notaire à NANTES (44000), le 30 juin 2023, a été cédé un fonds de commerce de BAR - LOTO - PRESSE - PMU, auquel est adjoint une gérance de débit de tabac, sis à GENESTON (44140), 25 place Georges Gaudet, connu sous l'enseigne «LES ARCADES» (752 997 502 RCS NANTES).

Par la Société dénommée «**JOBOS**», Société en Nom Collectif au capital de 50.000,00 Euros, ayant son siège social à GENESTON (44140), 25 place Georges Gaudet, identifiée au SIREN sous le numéro 752 997 502 RCS NANTES.

A la Société dénommée «**STEFANNY**», Société en Nom Collectif au capital de 10.000,00 Euros, ayant son siège social à GENESTON (44140), 25 place Georges Gaudet, identifiée au SIREN sous le numéro 952 975 076 RCS NANTES.

Moyennant le prix principal de SEPT CENT TRENTE MILLE EUROS (730.000,00 E).

Jouissance : 30 juin 2023.

Cette cession a été négociée par le Cabinet HBC TRANSACTIONS situé à NANTES (44000), 8 rue Mercoeur.

Les oppositions en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'Etude de Maître Johann QUEINNEC, Notaire à NANTES (44000), 25 27 rue de Bel Air, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion,
Le Notaire.

L23IJ12091

Notaire

Suivant acte reçu par Maître Ludovic GASTE, Notaire au sein de l'Office Notarial de Maître Amélie COYAUD, sis à TRIGNAC (44570), Rue de la Roselière, le 30 juin 2023, a été cédé un fonds de commerce par la société dénommée **MAILLARD**, dont le siège est à SAINT-NAZAIRE (44600) 37 avenue de la République, identifiée au SIREN sous le numéro 799890025 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-NAZAIRE. A : **Monsieur Cédric Joseph Luc BEAUJOUAN, et Madame Shuang LIU**, demeurant ensemble à SAINT-NAZAIRE (44600) 37 avenue de la République, Désignation du fonds : fonds de commerce de **CAFE - PAPETERIE - LIBRAIRIE - DEBIT DE BOISSONS - PRESSE - PRODUITS DE LA FRANCAISE DES JEUX,** auquel est adjointe **la gérance d'un débit de tabacs**, sis à SAINT-NAZAIRE (44600), 37 avenue de la République, connu sous le nom commercial LE BALTO. La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de HUIT CENT SOIXANTE-QUINZE MILLE EUROS (875 000,00 EUR), s'appliquant aux éléments incorporels pour HUIT CENT TRENTE-DEUX MILLE DEUX CENTS EUROS (832.200,00 EUR) et au matériel pour QUARANTE-DEUX MILLE HUIT CENTS EUROS (42.800,00 EUR). Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte. L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature. Cession négociée par le Cabinet HBC TRANSACTIONS situé 8 Rue Mercoeur 44000 Nantes. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

L23IJ12119

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Ariane RENAULT , Notaire Associée de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée «RENAULT & RIZZO NOTAIRES», titulaire d'un Office Notarial à SAUTRON, 12bis rue de Nantes, le 30 juin 2023, qui sera enregistré à NANTES a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée FLEURS NATURE ELLE, dont le siège est à SAINT-HERBLAIN (44800) 1 Bis rue Pierre Blard, identifiée au SIREN sous le numéro 422955526 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES.

A :

La Société dénommée Pivoines et Poneys, dont le siège est à LES MOUTIERS-EN-RETZ (44760) 4 rue des Gabelous, identifiée au SIREN sous le numéro 952818391 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-NAZAIRE.

Désignation du fonds : fonds de commerce de **vente de fleurs, plantes et tous articles de décoration-mobilier -transmission florale, cadeaux funéraires et autres articles vendus habituellement dans les commerces de fleurs et plantes** sis à 1 bis rue Pierre Blard à SAINT-HERBLAIN (44800), connu sous le nom commercial « FLEURS NATURE ELLE «.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de VINGT-SEPT MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-QUATRE EUROS (27 984,00 EUR), s'appliquant aux éléments incorporels pour VINGT-CINQ MILLE HUIT CENT VINGT-DEUX EUROS (25 822,00 EUR) et au matériel pour DEUX MILLE CENT SOIXANTE-DEUX EUROS (2 162,00 EUR). La date d'entrée en jouissance est fixée au 30 juin 2023.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial de Maître Ariane RENAULT, 12 bis rue de Nantes, 44880 SAUTRON, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le notaire

L23IJ12139

Me Marie-Armelle NICOLAS
Notaire Associé de la SAS
«OFFICE NICOLAS, notaires associés»
titulaire d'un Office Notarial au
Pont-du-Cens, près de NANTES,
commune d'ORVAULT (Loire Atlantique)
25 Route de Rennes

Suivant acte reçu par Maître Marie-Armelle NICOLAS, Notaire à ORVAULT (44700), le 30/06/2023, en cours d'enregistrement, la société SMMAR FOOD SARL capital

10000 € - siège - NANTES (44000) 46 bd Albert Einstein - SIREN 850 555 236 RCS NANTES, a cédé à la Société RENOU SARL capital 8000 € - siège SAINT HERBLAIN (44800) 9 rue Philippe Le Bon - SIREN 454 010 026 - RCS NANTES, un fonds RESTAURATION RAPIDE, TRAITEUR sis à NANTES (44000) 46 bd Albert Einstein, lui appartenant, connu sous le nom commercial DUBBLE et pour lequel le cédant est immatriculé au RCS de NANTES, sous le numéro 850 555 236.

Prix : 265 000 € - Jouissance : 02/07/2023.

Négociation : Edwige LEGAVE

Oppositions reçues à la société OFFICE NICOLAS, Notaires Associés à ORVAULT (44700)

25 route de Rennes, dans les dix jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publication au BODACC.

Pour unique insertion
Le Notaire

L23IJ12173

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un ASSP en date du 26/06/2023, enregistré au SIE NANTES, le 29/06/2023, dossier : 2023 00090393, bordereau : 4404P02 2023 A 02866, CARTAUX DISTRIBUTION, SARL au capital de 50 000 euros, ayant son siège social La Coulée, 44360 VIGNEUX DE BRETAGNE, immatriculé au RCS de NANTES sous le n°794 952 085, a cédé à THEBAUD DISTRIBUTION, SARL au capital de 5 000 euros, ayant son siège social 8, le Bas Vernay, 44360 VIGNEUX DE BRETAGNE, immatriculé au RCS de NANTES, un fonds de commerce : Transport au moyen de véhicules n'excédant pas 3,5 tonnes de PMA et négoce de matériel à destination notamment du secteur du bâtiment et des hôpitaux, exploité sis La Coulée, 44360 VIGNEUX DE BRETAGNE, moyennant le prix de 28 000 euros.

La date d'entrée en jouissance est fixée au 26/06/2023. Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales à l'adresse suivante : 19, rue Racine, Cabinet DSG Avocats, 44000 NANTES, pour la validité et pour la correspondance.

Pour avis
Le Gérant,

L23IJ12187

STRATÉIA NOTAIRES Notaire

SARL titulaire d'un office notarial
22 Rue des Halles – 44000 NANTES

CESSION FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Didier THOUZEAU, Notaire à NANTES (44000), le 13 juin 2023, a été cédé un fonds de commerce de **COIFFURE - COIFFURE A DOMICILE - VISAGISTE - TOUTES ACTIVITES CONNEXES - NEGOCE DE TOUS PRODUITS S'Y RAPPORTANT**, sis à REZE (44400), 41 rue de la Libération, connu sous l'enseigne «CHEVEUX D'ANGE» (753 142 744 RCS NANTES).

Par la Société dénommée «**LILA**», Société à Responsabilité Limitée à associé unique au capital de 1.000,00 Euros, ayant son siège social à REZE (44400), 41 rue de la Libération, identifiée au SIREN sous le numéro 753 142 744 RCS NANTES.

A la Société dénommée «**AD TWINS**», Société par Actions Simplifiée à associé unique au capital de 8.000,00 Euros, ayant son siège social à REZE (44400), 2 place Pierre Sémart, identifiée au SIREN sous le numéro 429 207 103 RCS NANTES.

Moyennant le prix principal de SOIXANTE MILLE EUROS (60.000,00 EUR).

Jouissance : 13 juin 2023.

Les oppositions en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'Etude de Maître Didier THOUZEAU, Notaire à NANTES (44000), 22 rue des Halles, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion,
Le Notaire.

L23IJ12225

Notaire

Étude de Mes BODIN & FAIDHERBE
Notaires Associés
2 rue Voltaire
44013 Nantes Cedex 1

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Luc FAIDHERBE , Notaire de la Société Civile Professionnelle «Bertrand BODIN et Luc FAIDHERBE, Notaires associés «, titulaire d'un Office Notarial à NANTES (Loire Atlantique), 2 Rue Voltaire, le 3 juillet 2023

La Société dénommée JEAN-MICHEL F CREATEUR, dont le siège est à SAUTRON (44880) 14 rue du Cens , identifiée au SIREN sous le numéro 799001300 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES.

A cédé à

La Société dénommée LES CISEAUX DE NINA, dont le siège est à SAUTRON (44880) 14 rue du Cens , identifiée au SIREN sous le numéro 953817210 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES.

Un fonds de commerce de salon de coiffure sis à SAUTRON (44880) 14 Rue du Cens,

Moyennant le prix principal de CENT DIX MILLE EUROS (110.000,00 EUR), s'appliquant à concurrence de QUATRE-VINGT-DIX-SEPT MILLE CINQ CENT CINQUANTE-CINQ EUROS (97.555,00 EUR) aux éléments incorporels et DOUZE MILLE QUATRE-CENT QUARANTE-CINQ EUROS (12.445,00 EUR) au matériel.

L'entrée en jouissance a été fixée au 3 juillet 2023

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

L23IJ12311

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Agnès COTTINEAU, Notaire à SAINT MARS DU DESERT (44850), 50, rue du 3 Août 1944, le 30 juin 2023, enregistré au SPFE de NANTES 2 le 4 juillet 2023 référence 2023 N 1690 a été cédé un fonds de commerce par :

Madame Marie Laurence Thérèse Josette Aline **VIÉ**, demeurant à SAINT-MARS-DU-DESERT (44850) 28 rue de la Haute Noë, veuve de Monsieur Jean-Michel Henri Marie PAGEAU et non remariée.

Monsieur Jérôme Claude Alain **PAGEAU**, demeurant à LIGNE (44850) 78 lieu -dit La Douve, Monsieur Jean-Christophe Laurent Michel PAGEAU, demeurant à SAINT-MARS-DU-DESERT (44850) 2 Bis rue Guillet, célibataire.

Madame Sandra Odette Thérèse PAGEAU, demeurant à POITIERS (86000) 53 rue du Faubourg de la Cueille Mirebalaise Bâtiment B, appartement 112, célibataire.

A :

Madame Corinne Gwénaëlle Armelle **JOUSSEAUME**, épouse de Monsieur Thierry Denis Joël POULAIN, demeurant à LE CELLIER (44850) 41 rue de l'Ormier,

Désignation du fonds : **fonds de commerce de CAFÉ, ARTICLES POUR FUMEURS, BIMBELOTERIE, PAPETERIE, PRESSE, DEBIT DE BOISSONS** situé à SAINT MARS DU DESERT (44850), 2 rue Guillet, connu sous le nom commercial BAR TABAC PRESSE JEAN-MICHEL PAGEAU.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de QUATRE-VINGT-QUINZE MILLE EUROS (95.000,00 EUR), s'appliquant aux éléments incorporels pour 89.660,00€ et au matériel pour 5.340,00 €.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial de Me Agnès COTTINEAU à SAINT MARS DU DESERT (44850), 50 rue du 3 août 1944 où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire

L23IJ12471

RELECTURE
CONTRÔLE
CONFORMITÉ
DE TOUS LES AVIS

SERVICE
ANNONCES LÉGALES
TÉL. : 02 40 47 00 28
annonces-legales@informateurjudiciaire.fr

REGIMES MATRIMONIAUX

estuaire

OFFICE NOTARIAL DE L'ESTUAIRE
1,Mail du Front Populaire
CS 50307
44203 NANTES Cedex 2

AMÉNAGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte notarié reçu par Maître Maximilien TRICHEREAU, notaire à NANTES, 1 mail du Front Populaire, **Monsieur Jean Marcel Marie Joseph LEROYER**, né à TUFFÉ VAL DE LA CHERONNE (72160) le 6 juin 1955, de nationalité française, et **Madame Sophie Marie Madeleine Louise LAFAIGE de GAILLARD**, son épouse, née le 13 août 1959 NANTES (44000), de nationalité française, demeurant ensemble CARQUEFOU (44470), 1 Place des Tennis, Le Housseau, mariés à la mairie de NANTES (44000) le 8 octobre 1987 sous le régime de la séparation de biens suivant contrat de mariage reçu le 28 septembre 1987 par Maître LOIRAT, notaire à NANTES; ledit régime ayant fait l'objet d'un aménagement contenant adjonction d'une société d'acquêts suivant acte reçu par Maître Michel TRICHEREAU, notaire à NANTES le 16 septembre 2011, ont aménagé leur régime matrimonial par l'apport de biens mobiliers et immobiliers et par l'ajout d'une clause de subrogation en cas de cession de biens dépendant de ladite société d'acquêts.

Conformément à l'article 1397 alinéa 3 du code civil, les oppositions des créanciers pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées à Maître Maximilien TRICHEREAU

L23IJ12010

GMV NOTAIRES

GMV Notaires
Notaires Associés NANTES
41 rue Jeanne d'Arc, 44000 NANTES

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Charles-Henri GASCHIGNARD, Notaire de la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée « GMV Notaires «, titulaire d'un Office Notarial ayant son siège à NANTES (Loire-Atlantique), 41, rue Jeanne d'Arc, CRPCEN 44002 , le 29 juin 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Anthony Jean PENHOAT, magistrat administratif, et Madame Noria BENLAHOUEL, contractuelle, demeurant ensemble à NANTES (44000) 48 rue du Maine .

Monsieur est né à PONTIVY (56300) le 29 décembre 1969,

Madame est née à HASSI MAMECHE (ALGERIE) le 28 mai 1967.

Mariés à la mairie de MOUGINS (06250) le 8 juin 2002 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Tous deux de nationalité française et résidents.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

L23IJ12036

ABONNEZ-VOUS

et restez informé
sur toute l'actualité
économique

Office Notarial Océanis

SELARL OCEANIS
à SAINT-NAZAIRE (L.-A.)
rond-point Océanis
50 bd de l'Université

AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Anthony BUTROT, Notaire de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée « OCEANIS NOTAIRES «, titulaire d'un Office Notarial à SAINT-NAZAIRE (Loire-Atlantique), Rond-Point Océanis, 50 boulevard de l'Université, CRPCEN 44089, le 22 juin 2023, a été régularisé l'acte contenant aménagement de régime matrimonial par suppression de la clause d'attribution intégrale de communauté.

ENTRE:

Monsieur Roland Jean Marie DUPONT, Pré-retraité, et Madame Danièle Marie Raymonde CHATAIGNER, Retraitée, demeurant ensemble à SAINT-NAZAIRE (44600) 210 route de Saint Marc .

Monsieur est né à SAINT-NAZAIRE (44600) le 15 août 1953,

Madame est née à SAINT-NAZAIRE (44600) le 2 août 1954.

Mariés à la mairie de SAINT-NAZAIRE (44600), le 19 octobre 1974 sous le régime de la communauté universelle, aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Franck ELIARD, notaire à SAINT-NAZAIRE, le 3 mai 2013.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L23IJ12070

estuaire

OFFICE NOTARIAL DE L'ESTUAIRE
1,Mail du Front Populaire
CS 50307
44203 NANTES Cedex 2

AMÉNAGEMENT RÉGIME MATRIMONIAL - M. ET MME RETAILLEAU MARC

Suivant acte reçu par Maître Xavier BOUCHÉ, Notaire associé de la Société par Actions Simplifiée dénommée « Estuaire Notaires », titulaire d'un office notarial à la résidence de NANTES, 1 mail du Front Populaire, CRPCEN 44010, le 12 juin 2023, a été conclu le changement partiel de régime matrimonial par ajout d'une clause de préciput au profit du survivant des époux :

ENTRE :

Monsieur Marc François Marie RETAILLEAU, et

Madame Pascale Lucette Géraldine BOSCATO demeurant ensemble à NANTES (44300) 25 chemin de la Guiblinière.

Monsieur est né à LE LOROUX-BOTTEREAU (44430) le 19 avril 1959,

Madame est née à NANTES (44000) le 15 avril 1958.

Mariés à la mairie de THOUARE-SUR-LOIRE (44470) le 17 avril 1980 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, non modifié.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le notaire

L23IJ12104

ABONNEZ-VOUS !
6 mois : 40 €

Notaire

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Jean-Charles VEYRAC, Notaire, membre de la Société d'exercice libéral par actions simplifiée «Olivier FRISON et Jean-Charles VEYRAC, Notaires Associés», titulaire d'un Office Notarial à la résidence de SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU (Loire-Atlantique), 1 Le Moulin de la Chaussée, soussigné, CRPCEN 44039, le 30 juin 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la LA COMMUNAUTE UNIVERSELLE entre :

Monsieur Claude Pierre Joseph DENIAUD et **Madame Michelle Marthe Jeanine Marie REDOIS**, demeurant ensemble à GENESTON (44140) 3 avenue de la Gagnerie.

Monsieur est né à CORCOUE-SUR-LOGNE (44650) le 30 octobre 1946,

Madame est née à MACHECOUL (44270) le 28 mars 1951.

Mariés à la mairie de GENESTON (44140) le 4 avril 1970 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion Le notaire.

L23IJ12130

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Déborah NACRY, Notaire au sein de la Société par Actions Simplifiée « OFFICE NICOLAS, Notaires associés «, titulaire d'un Office Notarial au Pont-du-Cens, près NANTES, commune d'ORVAULT (Loire-Atlantique), CRPCEN 44028, le 3 juillet 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au survivant entre :

Monsieur Paul Henri Marie **GERGAUD**, retraité, né à PLOERMEL (56800) le 24 janvier 1951 et Madame Dominique Gisèle Pierrette **CAUZARD**, retraitée, son épouse, née à MANTES-LA-VILLE (78711) le 21 juillet 1957, demeurant ensemble à VIEILLEVIGNE (44116) 3 Bis rue du Quarteron, mariés à la mairie de PLOERMEL (56800) le 13 avril 1974 sans contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire

L23IJ12149

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Anne MOAT-POTET, Notaire associée de la Société « Anne GUEDÉ, Anne MOAT-POTET, Notaires, associées d'une Société civile professionnelle titulaire d'un office notarial » à VIGNEUX DE BRETAGNE (Loire Atlantique), 11 rue de Choizeau, CRPCEN 44106 , le 3 juillet 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communaué universelle par apport à communauté de trois biens propres de Madame BOISRIVAUD assorti d'un avantage matrimonial prenant effet au premier décès

Entre :

Monsieur Yves Christian Jean Joseph LAUNAY, Retraité, et **Madame Françoise Marie Josèphe BOISRIVAUD**, retraitée, demeurant ensemble à GRANDCHAMP DES FONTAINES (44119) 2 lieu-dit «La Chézine».

Monsieur est né à SUCE-SUR-ERDRE (44240) le 17 mai 1948, Madame est née à GRANDCHAMPS-DES-FONTAINES (44119) le 20 mars 1951.

Mariés à la mairie de GRANDCHAMPS-DES-FONTAINES (44119) le 31 mars 1970

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion Le notaire

L23IJ12292

Notaire

DEJOIE FAY GICQUEL
LE MASSON KORCHEF, notaires
17 Rue de la Garenne
44120 VERTOU
Tél : 02 40 80 08 08

AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Vincent Gicquel, notaire à VERTOU (44120), le 21 juin 2023.

M **AUBERT** Thierry Yves Patrick et Mme **VALTON** Véronique Marie Anne Marguerite, demeurant ensemble à VERTOU (44120) 8 Rue Frédéric Chopin, mariés le 7 mars 1986 sous le régime de la communauté réduite aux acquêts, sont convenus d'aménager leur régime matrimonial de communauté réduite aux acquêts avec stipulation de préciput en cas de décès de l'un ou l'autres des époux.

Les opostions s'il y a lieu seront reçues en l'étude de Maître Vincent GICQUEL, notarie à VERTOU (44120) où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal.

L23IJ12391

AMÉNAGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte en date du 3 juillet 2023 dressé par Me BOUCHERON-RIZZO, notaire à SAUTRON (44880) 12 bis rue de Nantes.

Monsieur Maximin Edmond Guy JAULIN né le 14 décembre 1939 à DOMPIERRE SUR YON (85.

Et

Madame Colette Alice JAULIN née MIMAULT. né(e) le 25 août 1944 à SAINT HILAIRE DE VOUST (85).

Demeurant ensemble 13 rue de la Chesnaie, 44880 Sautron.

Mariés à la mairie de SAINT-HILAIRE-DE-VOUST (85120) le 9 mai 1964 sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, et ayant depuis opté pour le régime de la communauté universelle aux termes d'un acte reçu par Maître Bertrand BODIN, notaire à NANTES, le 8 janvier 2004.

Ont décidé d'aménager leur régime matrimonial et de modifier la clause d'attribution intégrale de la communauté au décès du premier d'entre eux. Les autres clauses de leur régime matrimonial demeurent inchangées.

Les créanciers peuvent s'opposer à la modification dans les trois mois suivant la présente publication en l'étude de l'office notarial où domicile a été élu à cet effet, conformément à l'article 1397 alinéa 3 du Code civil.

L23IJ12481

NOUVELLE
PLATEFORME DE SAISIE

RECTIFICATIFS

TELMA SOLUTIONS

Rectificatif de l'annonce parue sous le n°L23IJ11368 dans l'édition du 30/06/2023.
Il fallait lire : Capital : 900 €

L23IJ11601

FRANCLAMA
Société à responsabilité limitée
en cours de transformation en société civile immobilière
au capital de 7 500 euros
Siège social : 2, rue de la Bonodière
44115 HAUTE GOULAINE
450 529 201 RCS NANTES

RECTIFICATIF

Suivant délibération en date du 30/12/2022, la collectivité des associés a décidé à l'unanimité, conformément aux dispositions de l'article L. 223-43 du Code de commerce, la transformation de la Société en SCI à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 7 500 euros, divisé en 750 parts sociales de 10 euros chacune. Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes : L'objet social est modifié et est désormais: L'acquisition, l'administration, l'aménagement et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou à bâtir dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement. Madame Marie-Dominique BOUREL, gérante, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme, la société est gérée par : Madame Marie-Dominique BOUREL et Monsieur Jean-Jacques BOUREL, demeurant ensemble 2 rue de la Bonodière 44115 HAUTE GOULAINE. Pour avis. La Gérance

L23IJ12043

In Extenso
Experts-Comptables
THOUARÉ SUR LOIRE
44 route de Nantes
44470 Thouaré sur Loire

AVIS DE CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Dans l'annonce parue de 9 juin 2023 dans l'informateur judiciaire, il fallait lire « 22 rue Mercoeur « et non « 22 rue Mercur «. ; la société LE SALON AXEL'S COIFFURE, SAS au capital de 5 000 euros, ayant son siège social 22 bis rue Mercoeur 44000 NANTES, immatriculée au RCS de NANTES sous le n°804 710 184 ; A vendu à la société EMILIEB, SAS au capital de 1 000 € ayant son siège social 22 bis rue Mercoeur 44000 NANTES, immatriculée au RCS de NANTES sous le n° 952 384 303 ; le fonds de commerce de coiffure, exploité sous l'enseigne « AXEL'S COIFFURE « sis 22 bis rue Mercoeur 44000 NANTES.

L23IJ12285

TÉL. : 02 40 47 00 28
WWW.INFORMATEURJUDICIAIRE.FR

GUEGUEN AVOCATS

MARAIDIS

Société par actions simplifiée
au capital de 200 000 euros
Siège social :
Centre Commercial de la Bernuais
Avenue François Mitterran
44550 MONTOIR DE BRETAGNE

AVIS RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce N° L23IJ12035 parue le 1er juillet 2023, concernant la constitution de la société MARAIDIS, il y a lieu de lire acte sous seing privé en date du 30 juin 2023 au lieu du 29 juin 2023. Le reste demeure inchangé.

Pour avis La Gérance

L23IJ12338

TASSLIM TAXI

15 rue du Docteur Alfred Corlay
44800 Saint-Herblain
SARL au capital de 1000 €

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce référence L23IJ10839 parue le 16/06/2023 concernant la mise en location-gérance de **l'ADS N82**, il fallait lire locataire gérant la société **TASSLIM SABRI** au lieu de TASSLIM TAXI.

L23IJ12455

ADDITIFS

AVIS

Rectificatif à l'annonce L23IJ10498 parue le 16/6/23 dans l'Informateur Judiciaire concernant la société **ADRIEN CLOQUARD** SARL au capital de 502500 €. Siège social : 55, Avenue du Maréchal Juin 54000 NANCY 949 202 600 RCS NANCY, il fallait lire en plus : l'associé unique a décidé de modifier l'objet social en « pension de chevaux, gîtes ruraux et gîtes équestres, expertises dégâts de gibier, aléas climatiques »

L23IJ12194

AUTRES ANNONCES

JANNIN STARCK de TERNAY — Notaires de France
3 rue Piron – 44000 NANTES
office.44018@notaires.fr

ENVOI EN POSSESSION

Suivant testament olographe en date du 21 décembre 2013, M. Paul Pierre Alcide TEILLET, en son vivant prêtre, demeurant à NANTES (44) 11 rue du Haut Moreau. Né à ST-FLORENT-DES-BOIS (85), le 29 octobre 1939. Célibataire, non lié par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résident au sens de la réglementation fiscale. Décédé à NANTES (44), le 28 décembre 2022.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me François-Xavier JANNIN, Notaire de la SCP « François-Xavier JANNIN, Louis-Xavier STARCK et Marc de TERNAY, notaires associés « titulaire d'un Office Notarial à NANTES (44) 3 Rue Piron, le 22 juin 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me François-Xavier JANNIN, notaire à NANTES (44) 3 rue Piron, référence CRPCEN : 44018, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de NANTES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23IJ12008

Notaire
Loïc DEIN et Xavier RICARD,
Notaires SELARL

DEPOT DE TESTAMENT ET CONTROLE DE LA SAISINE

Suivant testament olographe en date du 10 février 2020 et son codicille en date du 6 juillet 2022, **Madame Denise Anne Marie CARADEC**, en son vivant retraitée, demeurant à NANTES (44000) 20 rue Marie Anne du BoccageNée à AURAY (56400), le 26 juillet 1939 Célibataire, Décédée à CUGAND (85610), le 11 février 2023,

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Xavier RICARD, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée «Loïc DEIN et Xavier RICARD, Notaires SELARL», titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à NANTES (44000) 3 rue Porte Neuve, le 21 juin 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Xavier RICARD, notaire à NANTES, référence CRPCEN : 44015, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de NANTES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament à savoir le 29 juin 2023.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis

L23IJ12132

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil - Article 1378-1 Code de procédure civile - Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament établi en AUSTRALIE en date du 21 juillet 2021 ayant fait l'objet d'une Ordonnance d'Homologation rendue par la Cour suprême du Queensland le 18 janvier 2022,

Madame Claire Marie ALAVOINE, en son vivant retraitée, demeurant à QLD 4557 (AUSTRALIE) 3/7 Cootamundra Drive MOUNTAIN CREEK QUEENSLAND Née à PARIS 14ÈME ARRONDISSEMENT (75014), le 2 septembre 1957.

Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française et australienne

Non résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à CALOUNDRA -QUEENSLAND (AUSTRALIE), le 15 septembre 2021.

A consenti un legs universel conjoint soumis à la loi française pour les immeubles situés en France.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Emmanuel BOURMALO , Notaire Associé soussigné, membre de la Société Civile Professionnelle «Stéphanie BOURMALO -DUVAL et Emmanuel BOURMALO, notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à NANTES, 18 rue Honoré Broutelle, le 26 juin 2023, et d'un acte complémentaire reçu par lui, le même jour duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de leur saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Emmanuel BOURMALO, notaire à NANTES (44000) 18, rue Honoré Broutelle, référence CRPCEN : 44004, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de judiciaire de NANTES, lieu de situation de l'immeuble dépendant de la succession situé à NANTES (44300) 59 rue de la Tullaye, l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament, de la copie de ce testament, et de l'expédition de l'acte complémentaire contenant contrôle de la saisine des légataires.

En cas d'opposition, les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis Me BOURMALO

L23IJ12135

ADC Groupe - AD Conseil - ADC CAC Nantes
7 rue Mathurin Brissonneau
BP 38754
44 187 NANTES CEDEX 4

2DBP FINANCES

Société à responsabilité limitée
au capital de 134 000 euros
7 Rue Mathurin Brissonneau
44100 NANTES
523 809 911 RCS NANTES

TRANSMISSION UNIVERSELLE DE PATRIMOINE

Par décision du 31 Mai 2023, l'Associé unique, la société BPC, SARL au capital de 60 000 euros, dont le siège social est 7 Rue Mathurin Brissonneau 44 100 NANTES, immatriculée au RCS de Nantes sous le numéro 507 430 817, a décidé la dissolution anticipée sans liquidation de la Société 2DBP FINANCES dans les conditions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil.

Les créanciers peuvent former opposition dans les 30 jours de la présente publication devant le Tribunal de commerce de Nantes.

Mention sera faite au RCS de Nantes

L23IJ12148

IJ
Un journal spécialisé pour vos annonces légales
c'est plus sûr !
S.N.P.J.
Syndicat National de la Presse Judiciaire

ANNONCES LÉGALES
TÉL. : 02 40 47 00 28
annonces-legales@informateurjudiciaire.fr

CLINIQUE VETERINAIRE DU MOULINIER

Société par actions simplifiée
au capital de 50.000 euros
Siège social : 2, rue du Moulinier
(44860) Pont-Saint-Martin
503 651 523 RCS Nantes

Le traité de fusion en date du 12 mai 2023 aux termes duquel la société Clinique Vétérinaire du Moulinier a fait apport à titre de fusion, à la société Mon Véto (anciennement dénommée « Sud Sem»), société d'exercice libéral par actions simplifiée (anciennement sous forme de société par actions simplifiée) au capital social de 98.000 euros, ayant son siège social situé au 42, rue Francis Poulenc (77430) Champagne-sur-Seine et identifiée sous le numéro unique 431 982 461 RCS Melun, de l'intégralité de son actif moyennant la prise en charge de la totalité de son passif, soit un actif net apporté d'une valeur de 159.075 euros, a fait l'objet d'une publication au BODACC pour chacune de ces deux sociétés, dont la dernière insertion est en date du 31 mai 2023.

Les sociétés Clinique Vétérinaire du Moulinier et Mon Véto étant contrôlées directement à 100 % par une même société, ladite fusion (i) n'a donné lieu ni à un échange de titres de la société absorbée par des titres de la société absorbante, ni à une augmentation du capital de la société absorbante, conformément aux dispositions de l'article L.236-3 II-3° du Code de commerce et (ii) a été placée sous le régime juridique simplifié des fusions prévu à l'article L.236-11 du Code de commerce.

Par conséquent, la société Clinique Vétérinaire du Moulinier a été dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de la fusion, à l'expiration du délai légal d'opposition des créanciers, soit le 30 juin 2023 à minuit (24h00).

L23IJ12212

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 18 août 2007,

Madame Anne Claire Yvette Irène **PENHOUET**, née à EVRAN (22630), le 29 janvier 1936, en son vivant retraitée, demeurant à LA CHEVROLIERE (44118) 10 rue du Docteur Grosse EHPAD SAINT MARTIN, célibataire, non liée par un pacte civil de solidarité.

Décédée à NANTES (44000) (FRANCE), le 14 janvier 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Jean-Charles VEYRAC, Notaire, membre de la Société d'exercice libéral par actions simplifiée «Olivier FRISON et JeanCharles VEYRAC, Notaires Associés», titulaire d'un Office Notarial à la résidence de SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU (Loire -Atlantique), 1 Le Moulin de la Chaussée, soussigné, le 24 mars 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Jean-Charles VEYRAC, notaire à SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU 1 Le Moulin de la Chaussée, référence CRPCEN : 44039, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de NANTES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23IJ12262

Notaire
SELARL Thierry KERAVEC, Notaire
(anciennement étude Leroux)
Office notarial de PORNIC
28 rue de Verdun

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 18 octobre 2018, Monsieur Jacques René **SAINT- MARTIN**, en son vivant retraité, demeurant à PORNIC, SECTION DU CLION SUR MER (44210) 28 rue de la Joselière. Né à MAISONS-LAFFITTE (78600), le 19 janvier 1948. Célibataire, non lié par un pacte civil de solidarité est décédé à PAIMBOEUF (44560), le 31 janvier 2023, **a consenti un legs universel**.

Consécutivement à son décès, ce testament aux termes d'un procès-verbal d'ouverture et de description de testament, a été déposé au rang des minutes de Maître Marion THEVENIN, notaire à NANTES (Loire-Atlantique), 12, Rue du Chapeau Rouge, en date du 3 mars 2023, dont la copie authentique a été reçue par le Greffe du Tribunal Judiciaire de NANTES, le 9 mars 2022.

Les oppositions pourront être formées auprès Maître Marie-Sophie STOLECKI, notaire à PORNIC (Loire-Atlantique), 28, rue de Verdun, notaire en charge du règlement de la succession, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament.

Pour avis

Le notaire

L23IJ12299

Notaires de France
OFFICE NOTARIAL
THOMAS - HOUIS - GIRARD - DURAND - VILLATTE
BRÉMENT - BAUD-MILLET - RICO-CARIO
3 rue Victor Hugo 44400 REZE

Maître Marie-Virginie DURAND, Notaire, membre de la société « Thierry THOMAS, Arnaud HOUIS, Arnaud GIRARD, Marie -Virginie DURAND, Pierre VILLATTE, Julie BRÉMENT, Cécile BAUD-MILLET et Emmanuelle RICO-CARIO Notaires Associés», société d'exercice libéral à responsabilité limitée titulaire de deux offices notariaux ayant son siège à REZE, 3, rue Victor Hugo, et exerçant dans l'office dont cette dernière est titulaire à la résidence de REZE,

Nom du défunt : BRICAUD
Nom d'usage s'il y a lieu : Prénom : PATRICIA CHANTAL YVETTE
Date et lieu de naissance : 4 JUIN 1956 PARIS (75018)
Domicile : REZE (44400)
Décès (lieu et date) : NANTES 02 JANVIER 2022
Date du testament : 29 NOVEMBRE 2020
Date de dépôt : 7 AVRIL 2022
Date d'accusé réception dépôt du testament au greffe : 04 MAI 2022
Notaire chargé de la succession : Me Marie-Virginie DURAND, 3 rue Victor Hugo BP 175 44404 REZE CEDEX - 02.40.32.45.00
La défunte a consenti un legs universel.
Cet envoi en possession a lieu en l'absence de l'existence d'héritiers réservataires.
Maître Marie-Virginie DURAND

L23IJ12308

RÉGIE SUR TOUTE LA FRANCE

CRÉATEURS D'ENTREPRISE
POUR DÉVELOPPER VOS AFFAIRES :
ABONNEZ-VOUS !

Notaire
DEJOIE FAY GICQUEL
LE MASSON KORCHEF, notaires
17 Rue de la Garenne
44120 VERTOU
Tél : 02 40 80 08 08

ENVOI EN POSSESSION SUCCESSION MME JANE BISSON

Suivant testament olographe du 16 janvier 2011, Madame Jane Marguerite Madeleine Eulalie BISSON, née à NANTES (44000) le 23 janvier 1926 et demeurant à NANTES (44100), 17 Rue des Flandres Dunkerque, décédée à NANTES (44000) le 28 février 2023,

A consenti un legs universel au profit de Madame Jocelyne LHOMELET, née BISSON, et des descendants de Monsieur Jean-Claude BISSON.

Ce testament a été déposé aux termes d'un acte reçu par Maître Pierre-Frédéric FAY, notaire à VERTOU, 17 Rue de la Garenne, le 14 juin 2023, suivant procès-verbal dont la copie authentique a été reçue par le greffe du Tribunal judiciaire de NANTES le 26 juin 2023, duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de leur saisine compte-tenu du caractère universel de leur legs et de l'absence d'héritier réservataire.

Les oppositions pourront être formées auprès de Maître Pierre-Frédéric FAY, notaire à VERTOU, chargé de la succession (référence CRPCEN 44044).

Pour avis
Maître Pierre-Frédéric FAY

L23IJ12359

Notaire
Étude de Me Rodolphe MALCUIT
Notaires à NANTES
3 rue Dugommier

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du code civil - Article 1378-1 code de procédure civile - Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date à NANTES du 15 juin 1999,

Madame Annick Paulette Pierrette MACÉ, en son vivant retraitée, demeurant à NANTES (44100) EHPAD FONTENAY, 27 rue de Fonteny,

Née à NANTES (44000), le 24 janvier 1935.

Veuve de Monsieur Jean Yves Gabriel BARBIER et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à NANTES (44000) (FRANCE), 27 rue du Fonteny, le 5 mai 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Rodolphe MALCUIT, Notaire à NANTES (44000) 3 rue Dugommier, le 4 juillet 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de la saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Maître Rodolphe MALCUIT, notaire à NANTES (44000) 3 rue Dugommier, référence CRPCEN : 44019, notaire chargé du règlement de la succession, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de NANTES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie figurée de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23IJ12442

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil - Article 1378-1 Code de procédure civile - Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 25 mai 2023,

Madame Marie Thérèse Paule GOULEAU, en son vivant Retraitée, demeurant à LE CELLIER (44850) Résidence Montclair 12 cours de l'Europe, née à LE CELLIER (44850), le 2 juin 1927, célibataire, non liée par un pacte civil de solidarité, de nationalité française, est décédée à LE CELLIER (44850), le 20 avril 2023.

A consenti un legs universel à Monsieur Paul BOUJU, né à FAY DE BRETAGNE (44) le 21 avril 1951, demeurant au CELLIER (44850) 4 chemin du Sault».

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Céline BARET , Notaire à SAINT MARS DU DESERT (44850), 50, rue du 3 Août 1944 et au CELLIER (44850) 14, rue René Chenu de Clermont, le 25 mai 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Céline BARET, notaire à SAINT MARS DU DESERT (44850) 50 rue du 3 août 1944, référence CRPCEN : 44048, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de NANTES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament, en l'espèce l'avis de réception a été délivré le 19 juin 2023.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23IJ12457

TRIBUNAL DE COMMERCE NANTES

PROCEDURES NOUVELLES

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 28 juin 2023)

SAS BC FACTORY, 18 bis avenue Lavoisier, 44119 Treillieres, RCS Nantes 891 383 945. Commerce et réparation de motocycles. Date de cessation des paiements le 15 décembre 2022. Liquidateur: Selarl Delaere et associes 20 rue Mercoeur 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL20230000000836

SARL TAKKAV MARKET, 40 rue Firmin Colas, 44100 Nantes, RCS Nantes 917 425 829. Commerce d'alimentation générale. Date de cessation des paiements le 1er mars 2023. Liquidateur : Selarl Delaere et associes 20 rue Mercoeur 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL20230000000837

SARL KERDECO, 4 impasse de Lande Bourne, 44220 Coueron, RCS Nantes 850 830 829. Travaux de peinture en bâtiment, vitrerie, plâtrerie, Placo et tous travaux connexes. Date de cessation des paiements le 31 janvier 2023, liquidateur : SCP Mjuris Représentée par Maître Aude Pelloquin 5 rue Crebillon 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL20230000000838

SARL ZIG ZAG ENCADREMENT, 67 rue Jules Vallès, 44340 Bouguenais, RCS Nantes 391 761 830. «Fabrication d'objets divers en bois. Date de cessation des paiements le 21 juin 2023. Liquidateur : Maître blanc de la Selarl blanc Mj-O 8 rue D'auvours Bp 72209 44022 Nantes cedex 1. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL20230000000839

SARL L'OVERVIEW, 7 route de Bournigal, 44190 Clisson, RCS Nantes 533 160 743. Activités photographiques. Date de cessation des paiements le 1er juin 2023. Liquidateur : SCP Mjuris Représentée par Maître Aude Pelloquin 5 rue Crebillon 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL20230000000840

GONCALVES DIAS (nom d'usage GONCALVES DIAS (El)) Carlos Manuel, 16 rue du Cheval d'Orgueuil, 44340 Bouguenais, RCS Nantes 482 111 002, RM 482 111 002. Revêtements de sol et murs. Date de cessation des paiements le 28 décembre 2021, liquidateur : Selarl Delaere et associes 20 rue Mercoeur 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL20230000000841

SARL HELYX, 28 boulevard Benoni Goullin, 44200 Nantes, RCS Nantes 840 207 708. Programmation informatique. Date de cessation des paiements le 20 juin 2023, liquidateur : SCP Mjuris Représentée par Maître Aude Pelloquin 5 rue Crebillon 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL20230000000845

SAS T.A.E.H, 2 rue du Moulin des Landes, 44840 Les Sorinieres, RCS Nantes 901 043 331. Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers. Date de cessation des paiements le 30 avril 2023, liquidateur : Maître blanc de la Selarl blanc Mj-O 8 rue D'auvours Bp 72209 44022 Nantes cedex 1. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL20230000000846

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 28 juin 2023)

Société coopérative à responsabilité limitée à capital variable LES COURSIERS NANTAIS, 13 boulevard des Martyrs Nantais de la Résistance, 44200 Nantes, RCS Nantes 833 582 976. Autres activités de poste et de courrier. Date de cessation des paiements le 4 mai 2023. Administrateur Judiciaire : Selarl Aj associes en la personne de Maître Maxime Lebreton Le Moulin des Roches - 31 Bd Albert Einstein Bâtiment E 44300 Nantes avec pour mission : d'assister. Mandataire Judiciaire : Maître blanc de la Selarl blanc Mj-O 8 rue D'auvours Bp 72209 44022 Nantes cedex 1. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL20230000000842

SARL L'R DE RIEN, 17 rue Kervégan, 44000 Nantes, RCS Nantes 840 368 476. Débits de boissons. Date de cessation des paiements le 31 août 2022. Mandataire Judiciaire : Selarl Cecile Jouin 6 place Viarme 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL20230000000843

SAS ILLUSION, 18 bis rue Marie Curie, 44230 St Sebastien Sur Loire, RCS Nantes 882 099 583. Autres activités récréatives et de loisirs. Date de cessation des paiements le 13 juin 2023. Mandataire Judiciaire : Selarl Cecile Jouin 6 place Viarme 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL20230000000844

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE SAUVEGARDE

(Jugement du 28 juin 2023)

SARL Williwaw Expeditions, 30 rue de la Mairie, 44590 Saint-Vincent-Des-Landes, RCS Nantes 891 245 094. Transport maritime de passagers régulier ou non, à bord de bâteaux d'excursion et vente de ces prestations. Mandataire Judiciaire : Maître blanc de la Selarl blanc Mj-O 8 rue D'auvours Bp 72209 44022 Nantes cedex 1. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL20230000000835

PROCEDURES EN COURS

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 28 juin 2023)

SARL KLB Boulangerie-Pâtisserie, 20 rue de la Bastille, 44000 Nantes, RCS Nantes 884 249 400. Boulangerie, pâtisserie, Viennoiserie, confiserie, chocolaterie, glacier, vente de sandwiches, quiches, salades et boissons non alcoolisées. Liquidateur : Selarl Cecile Jouin 6 place Viarme 44000 Nantes.

4401JAL20230000000847

SARL Urban Events Food, 7 allée de Maubreuil, 44470 Carquefou, RCS Nantes 901 537 639. Restauration à emporter et ambulante sans vente de boissons alcoolisées. Liquidateur : Selarl Delaere et associes 20 rue Mercoeur 44000 Nantes.

4401JAL20230000000848

SAS PALAIS DE DECOR, 5 rue Le Nôtre, 44000 Nantes, RCS Nantes 817 424 732. Travaux de peinture et vitrerie. Liquidateur : Selarl Cecile Jouin 6 place Viarme 44000 Nantes.

4401JAL20230000000849

SAS BATI KENT, 75 rue des Hauts Pavés, 44000 Nantes, RCS Nantes 853 641 611. Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment. Liquidateur : Maître blanc de la Selarl blanc Mj-O 8 rue D'auvours Bp 72209 44022 Nantes cedex 1.

4401JAL20230000000850

SAS LTM CABLAGE, 48 rue René et Gaston Caudron, 44150 Ancenis-Saint-Géréon, RCS Nantes 831 902 663. Travaux d'installation électrique dans tous locaux. Liquidateur : Selarl Cecile Jouin 6 place Viarme 44000 Nantes.

4401JAL20230000000851

SAS PETERSON, 10 rue Louis de Broglie - Parc de la Rivière, 44300 Nantes, RCS Nantes 402 560 502. Agences immobilières. Liquidateur : Maître blanc de la Selarl blanc Mj-O 8 rue D'auvours Bp 72209 44022 Nantes cedex 1.

4401JAL20230000000853

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE DE LA PROCÉDURE DE SAUVEGARDE

(Jugement du 28 juin 2023)

SARL JF TALENSAC, RUE Moquechien et 7 rue Paul Bellamy, Angle 1, 44000 NANTES, RCS Nantes 879 776 540. Coiffure mixte, vente de produits liés à la coiffure. Date de cessation des paiements le 30 mai 2023. Maître blanc de la Selarl blanc Mj-O, et désigne liquidateur 8 rue D'auvours Bp 72209 44022 Nantes cedex 1.

4401JAL20230000000852

DÉPÔT DU PROJET DE RÉPARTITION

(Dépôt du 28 juin 2023)

SARL RESONANCE, 6 rue d'Anjou, 44330 Vallet, RCS Nantes 844 513 952. Presse, librairie, papeterie, loto, jeux, Fdj. Le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de Commerce a été déposé au greffe le 28 juin 2023. Les contestations sont recevables dans un délai d'un mois à compter de la date de publication au Bodacc.

4401JAL20230000000854

GREFFES EXTÉRIEURS

CLÔTURES

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 14 juin 2023)

SAS REV HABITAT CHOLET, rue Gutenberg la Séguinière, Zi de la Bergerie iv, 49300 Cholet, RCS Angers 313 897 142.

4401JAL20230000000832

TRIBUNAL DE COMMERCE SAINT NAZAIRE

PROCEDURES NOUVELLES

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 28 juin 2023)

SARL RYMORDEN, 9 chemin de la grand Lande, 44510 Le Pouliguen, RCS Saint-Nazaire 488 297 466. Activités des marchands de biens immobiliers. Date de cessation des paiements le 28 décembre 2021. Liquidateur : Selarl Philippe Delaere et associé en la personne de Me Philippe Delaere «Le Constens» bd Docteur Chevrel Cs 30105 44502 la Baule cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4402JAL20230000000226

SARL RTM2, 8 rue de Keroman, 44420 Piriac Sur Mer, RCS Saint-Nazaire 848 060 869. Date de cessation des paiements le 30 septembre 2022. Liquidateur : Selas Cleoval en la personne de Me Virginie Scelles 14 Bd de la Paix Cs 22173 56005 Vannes Cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4402JAL20230000000231

SAS FOILY, 6 allée des Sternes, 44420 Piriac-sur-Mer, RCS Saint-Nazaire 842 306 284. Construction de bateaux de plaisance. Date de cessation des paiements le 1er avril 2023. Liquidateur : Selas Cleoval en la personne de Me Virginie Scelles 14 Bd de la Paix Cs 22173 56005 Vannes Cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4402JAL20230000000232

SAS NOUVELLE AIR, 9 impasse des Grandes Levées, 44410 La Chapelle-des-Marais, RCS Saint-Nazaire 913 345 385. Construction de maisons individuelles. Date de cessation des paiements le 1er mars 2023. Liquidateur : Selas Cleoval en la personne de Me Virginie Scelles 14 Bd de la Paix Cs 22173 56005 vannes Cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4402JAL20230000000233

PROCEDURES EN COURS

DÉPÔT DU PROJET DE RÉPARTITION

(Dépôt du 21 juin 2023)

SARL KER IMMOBILIER, 24 avenue du Gulf Stream, Zac de Pornichet Atlantique, 44380 Pornichet, RCS Saint-Nazaire 791 010 374. Agences immobilières. Le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de Commerce a été déposé au greffe le 21 juin 2023. Les contestations sont recevables dans un délai d'un mois à compter de la date de publication au Bodacc.

4402JAL20230000000225

CLÔTURES

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 28 juin 2023)

SARL RM CONSULTANTS, 1 rue de Kerlan, 44740 Batz-sur-Mer, RCS Saint-Nazaire 417 993 714.

4402JAL20230000000227

SARL THERMIE PLOMBERIE, 4 bis route du Château d'Eau, 44130 Blain, RCS Saint-Nazaire 829 779 842.

4402JAL20230000000228

SARL CADIC, 1 rue du Bourg Joli (Vc99), 44490 Le Croisic, RCS Saint-Nazaire 822 002 754.

4402JAL20230000000229

SARL RENOVELEC, 43 route de la Rue Jean, 44117 Saint-André-des-Eaux, RCS Saint-Nazaire 824 859 854.

4402JAL20230000000230

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NANTES

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NANTES

N° RG 23/02684 - N° Portalis DBYS-W-B7H-MLBD

DATE : 27 juin 2023.

Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire de : **Association LA COMPAGNIE DES ARTS**, demeurant 2 boulevard Jean Moulin - 44100 NANTES.

Activité : arts du spectacle vivant.

N° RCS : NON INSCRIT.

Mandataire judiciaire à la liquidation des entreprises : la SELARL Frédéric BLANC en la personne de Me Frédéric BLANC, 8 rue d'Auvours BP 72209 44022 NANTES cedex 1.

Date de la cessation des paiements : 27 juin 2023.

Les déclarations de créances sont à déposer dans un délai de deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire à la liquidation des entreprises.

L23IJ11998

SERVICE ANNONCES LÉGALES

TÉL. : 02 40 47 00 28

annonces-legales@informateurjudiciaire.fr

N° RG 23/00197 - N° Portalis DBYS-W-B7H-MAO7

DATE : 27 juin 2023.

Jugement prononçant la clôture pour insuffisance d'actif des opérations de la liquidation judiciaire de **Monsieur Pascal Marc MASSIOT**, demeurant 10 rue Suzanne Valadon - 44800 SAINT-HERBLAIN.

Activité : animations culturelles et artistiques

N° RCS : NON INSCRIT

L23IJ11999

N° RG 22/04988 - N° Portalis DBYS-W-B7G-L5WC

DATE : 27 juin 2023

Jugement prononçant la conversion en liquidation judiciaire de Monsieur **Laurent Pascal LAIK**, demeurant 47 route de la Rousselière 44120 VERTOU.

Activité : agent commercial.

N° RCS : 443294558 RSAC NANTES.

Mandataire judiciaire à la liquidation des entreprises : la SELARL Cécile JOUIN en la personne de Me Cécile JOUIN, 6 Place Viarme BP 32214 44022 NANTES cedex 1.

Date de la cessation des paiements : 31 Juillet 2021.

Les déclarations de créances sont à déposer dans un délai de deux mois suivant la présente publication dans le BODACC auprès du mandataire judiciaire à la liquidation des entreprises.

L23IJ12003

N° RG 22/02984 - N° Portalis DBYS-W-B7G-LWP4

DATE : 27 juin 2023

Jugement arrêtant le plan de redressement par continuation pour une durée de CINQ ANS de Monsieur **Thierry FAYNOT**, ens**eigne La Ferme du Pré Joli**, demeurant 30 rue du Pré Joli - 44640 SAINT JEAN DE BOISEAU.

Activité : élevage de vaches laitières.

N° RCS : NON INSCRIT.

Commissaire à l'exécution du plan : la SCP MJuris en la personne de Me Vincent DOLLEY et Me Aude PELLOQUIN, 5 rue Crébillon BP 74615 44046 NANTES cedex 1.

L23IJ12005

N° RG 18/01521 - N° Portalis DBYS-W-B7C-JNBR

DATE : 27 juin 2023

Jugement modifiant le plan de redressement de **S.C.I. BGRP**, demeurant 8 avenue de Bellevue - 44800 SAINT HERBLAIN.

Activité : location de biens immobiliers.

N° RCS : 488387572 NANTES.

Commissaire à l'exécution du plan : la SELARL Frédéric BLANC en la personne de Me Frédéric BLANC, 8 rue d'Auvours BP 72209 44022 NANTES cedex 1.

L23IJ12006

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. : 02 40 47 00 28

abonnement@informateurjudiciaire.fr

ABONNEZ-VOUS !

85 VENDÉE

LA ROCHE-SUR-YON

CONSTITUTIONS

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 30/06/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée.
Dénomination : NORDMAN.
Siège : Lieudit La Roseraie, 85600 TREIZE SEPTIERS ;
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Capital : 2 000 €.
Objet : Fabrication et commercialisation de mélanges de poudres et liquides d'adjuvantation à destination du bâtiment.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : la Société HOLDING VAL, Société à responsabilité limitée au capital de 2 280 000 €, dont le siège social est Lieudit La Roseraie, 85600 TREIZE SEPTIERS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 882 489 008 RCS LA ROCHE SUR YON, représentée par Benoît GIRARDEAU, gérant.
Directeur général : la Société PETIT, Société à responsabilité limitée au capital de 2 000 €, dont le siège social est 16 Rue Maurice Broutta, 62132 HARDINGHEN, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 953 071 016 RCS BOULOGNE SUR MER, représentée par Franck BONNARD, gérant.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LA ROCHE SUR YON.

L23IJ11768

Aux termes d'un ASSP en date du 30/06/2023, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : HOLDING RICEVUTO
Objet social : La prise de participation au capital social de sociétés civiles ou commerciales, de groupements ou d'associations et de manière générale au capital social d'entreprises ou de groupements quelconques.
Siège social : 21 route de la mer, résidence oasis de sauveterre maison1, 85340 LES SABLES D OLONNE
Capital : 500 313 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LA ROCHE-SUR-YON
Président : M. RICEVUTO baptiste, demeurant 21 route de la mer, résidence oasis de sauveterre maison1, 85340 LES SABLES D OLONNE
Admission aux assemblées et droits de votes : se référer aux statuts
Clause d'agrément : se référer aux statuts

L23IJ12051

TÉL. : 02 40 47 00 28

WWW.INFORMATEURJUDICIAIRE.FR

MODIFICATIONS

SERVICE PORTAGE LIVRAISON
Société à responsabilité limitée au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 58 LA MENARDIERE 85480 FOUGERE
414 304 980 RCS LA ROCHE SUR YON

AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE

Le 8 Juin 2023, les associés de la société à responsabilité limitée SERVICE PORTAGE LIVRAISON ont décidé de transférer le siège social du 58 LA MENARDIERE, 85480 FOUGERE au 24 Rue Henri Farman, 5 Résidence Fernand Don, 85000 LA ROCHE SUR YON à compter du ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis
La Gérance

L23IJ10641

Aux termes d'un PV en date du 23/06/2023, la Société QUENTIN BIRET (SARL ; capital : 2 000 € ; siège social : 7 La Tisonnière, 85500 LES HERBIERS ; 903149946 RCS LA ROCHE S/YON) a décidé d'étendre l'objet social aux activités de peinture d'intérieurs et d'extérieurs, pose de revêtements muraux et de sols, agencement intérieur (pose et agencement de cuisines et de salles de bains), raccordement aux systèmes électriques existants et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

L23IJ11588

PV du 30/06/2023 de la Société WAVE COURTAGES ET CONSEILS (SARL, 3000 €, 13 Rue de Saumur 85500 LES HERBIERS, 839315165 Rcs La Roche / Yon) : Transfert le siège social du 13 Rue de Saumur, 85500 LES HERBIERS au 5 Bis Place de Gaulle, 85340 L'ILE D'OLONNE à compter du 1/07/2023, et modifie l'article 4 des statuts.

L23IJ11608

Aux termes d'un PV du 26/06/2023 la Société POTTER FAMILY (SARL ; capital : 1 000 000 € ; siège social : 54 rue de la Clairière, 85260 L'HERBERGEMENT ; 908289705 RCS LA ROCHE S/YON) a décidé : d'étendre l'objet social à l'activité de location de tous biens meubles et tous biens ou droits immobiliers et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

L23IJ11674

BELLE & DHAINE

SARL au capital de 30 000 €
Siège social : 11 RUE ERIC TABARLY - BATIMENT E ZONE PETRA 85340 LES SABLES D OLONNE
RCS de LA ROCHE-SUR-YON n°503 172 132

L'AGE du 28/02/2023 a décidé de transformer la société en Société par Actions Simplifiée, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 28/02/2023 et a nommé en qualité de président CALYPSO CONSEIL, EURL au capital de 345 000 euros, ayant son siège social 11 rue erci tabarly BATIMENT E ZONE PETA, 85340 LES SABLES D OLONNE, immatriculée sous le n°898 683 081 au RCS de LA ROCHE-SUR-YON.
Il a également été nommé en qualité de :
- directeur général : CABINET ODACE, EURL au capital de 5 000 euros, ayant son siège social 11 rue erci tabarly BATIMENT E ZONE PETA, 85340 LES SABLES D OLONNE, immatriculée sous le n°808 811 509 au RCS de LA ROCHE-SUR-YON
- directeur général : EC'CETERA, EURL au capital de 1 000 euros, ayant son siège social 43 RUE DU CAILLOU BLANC - LA BILLONNIERE, 85150 SAINTE FOY, immatriculée sous le n°899 071 385 au RCS de LA ROCHE-SUR-YONDu fait de la transformation, il est mis fin aux fonctions de la gérance.
Accès aux assemblées et votes : se référer aux statuts
Transmission des actions : se référer aux statuts
Mention : RCS de LA ROCHE-SUR-YON.

L23IJ12018

TRANSFORMATION

Par décisions du 30/06/23, l'associé unique de la Société SARL LEDUC SOLUTIONS TECHNIQUES, SARL au capital de 100 000 €, siège social : Le petit Jarry, 85480 THORIGNY, 753 295 427 RCS LA ROCHE SUR YON a décidé la transformation de la SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
L'objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
La dénomination sociale devient « LEDUC SOLUTIONS TECHNIQUES «
Le capital social reste fixé à la somme de 100 000 euros.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : M. Thierry LEDUC demeurant Le Petit Jarry, 85480 THORIGNY

L23IJ12125

ABONNEZ-VOUS !
2 ans : 105 €

Lamacompta
Le site d'emploi 100% dédié aux **cabinets d'expertise comptable**
RECRUTEZ EN RÉVÉLANT VOTRE ATTRACTIVITÉ
Rendez-vous sur lamacompta.co

TALENZ SOFIDEM

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : **WARM**.

Forme : SARL.

Capital social : 20000 euros.

Siège social : 9 Rue d'Aubert, 53000 LAVAL

818055691 RCS de Laval.

Aux termes de l'AGE en date du 3 juillet 2023, les associés ont décidé, à compter du 1 juillet 2023, de transférer le siège social à 19 rue Emile Zola, 85400 Lucon.

L'article 4 des statuts est modifié en conséquence.

Gérant : Monsieur Willy DURAND, demeurant 19 rue Emile Zola, 85400 Lucon

Gérant : Madame Armelle PAIN, demeurant 19 rue Emile Zola, 85400 Lucon

Radiation du RCS de Laval et immatriculation au RCS de La Roche sur Yon.

L23IJ12188

In Extenso
Experts-Comptables
LA ROCHE SUR YON

MEDICAL + VENDEE
SARL en cours de transformation en SAS
Au capital de 25 000 euros
Siège social : impasse René Fonck
ZAC du Parc dActivités Economique de Beaupuy 4
85000 LA ROCHE SUR YON
887 803 641 RCS LA ROCHE SUR YON

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes et à compter de décisions du 30/06/2023, l'associée unique a décidé de transformer la Société en société par actions simplifiée, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. Ses dénomination, objet, siège, capital, durée et dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Sous sa forme SARL, le gérant était M. Cyril ROBERT. Sous sa nouvelle forme, la Présidente est la Société CR Holding, SARL au capital de 650 000 €, siège 72 rue des Droits de l'Homme, 85170 DOMPIERRE SUR YON, RCS LA ROCHE SUR YON 953 196 821. Le Directeur Général est : M. Cyril ROBERT, demeurant au 72 rue des Droits de l'Homme, 85170 DOMPIERRE SUR YON.

L23IJ12190

GUEGUEN AVOCATS

L'ABRI DES PINS

Société anonyme transformée en société par actions simplifiée
au capital de 337 200 euros
Siège social : Camping L'ABRI DES PINS route de Notre Dame de Monts
85160 SAINT JEAN DE MONTS
354 078 511 RCS LA ROCHE SUR YON

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

Le capital social reste fixé à la somme de 337 200 euros.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société.

Sous sa forme anonyme, la Société était dirigée par :

. Administrateurs :

Madame Arlette LE BERRE, demeurant 13 Bis Place du Petit Bois 44100 NANTES

Monsieur Gildas LE BERRE, demeurant 13 Bis Place du Petit Bois 44100 NANTES

Madame Simone VAIRE, demeurant 19 rue de la Croix Gaillarde 85690 NOTRE DAME DE MONTS

. Président du Conseil d'Administration : Madame Simone VAIRE

. Directeur Général : Madame Arlette LE BERRE.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

. Président : la société VLB HOLDING, SARL au capital de 2 700 720 €, siège social : Chemin des Bosses - Camping Le Tropicana, 85160 ST JEAN DE MONTS, 533 406 039 RCS LA ROCHE SUR YON

. Directeur Général : Madame Arlette LE BERRE demeurant 13 Bis Place du Petit Bois 44100 NANTES.

Pour avis, le Président

L23IJ12371

SA COOPÉRATIVE DE PRODUCTION D'HLM COOPERATIVE VENDEENNE DU LOGEMENT

SA à capital variable
6 rue Maréchal Foch
85000 LA ROCHE SUR YON
545 850 448 RCS LA ROCHE SUR YON

AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 15 juin 2023, il a été constaté la nomination en qualité d'administrateur de la société :

- ACTION LOGEMENT IMMOBILIER, société par actions simplifiée, ayant son siège social, 21 quai d'Austerlitz 75013 PARIS, représentée par Madame Sophie GEORGER-MENEREAU, demeurant au 67 Chemin des Fougères 85300 CHALLANS

pour une durée de 3 ans.

Aux termes du rapport du Conseil d'Administration en date du 15 juin 2023, a été nommé Commissaire aux comptes la société :

- ACCIOR-ARC, société par actions simplifiée, ayant son siège social 53 rue Benjamin Franklin 85000 LA ROCHE SUR YON, pour une durée de 6 ans en remplacement de KPMG SA, démissionnaire.

Mention sera faite au RCS de LA ROCHE SUR YON.

Pour avis

L23IJ12433

Lamacompta
Le site d'emploi 100% dédié aux **cabinets d'expertise comptable**
RECRUTEZ EN RÉVÉLANT VOTRE ATTRACTIVITÉ
Rendez-vous sur lamacompta.co

GUEGUEN AVOCATS

GROUPE AB
Société par actions simplifiée
Au capital de 3 230 870 euros
Siège social : 17 rue de l'Océan
85110 SAINT PROUANT
Transféré au : 4 rue de Bel Air
85110 SAINT PROUANT
RCS LA ROCHE SUR YON 849 072 434

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 29/06/2023, les associés ont décidé à l'unanimité de transférer le siège social sis 17 rue de l'Océan 85110 SAINT PROUANT à l'adresse suivante : 4 rue de Bel Air 85110 SAINT-PROUANT, à compter de cette date, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Mention aux RCS de LA ROCHE SUR YON

Pour avis
Le Président

L23IJ12438

DISSOLUTIONS

DJ COIFFURE
SARL en liquidation
Au capital de 10 000 €
Siège : 48 boulevard des Deux Moulins, Centre commercial
85170 LE POIRE SUR VIE
Siège de liquidation :
17 bis rue Pierre Curie
85520 JARD SUR MER
811 174 572 RCS LA ROCHE SUR YON

L'AGE du 30/06/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Mme Jocelyne GUILLOTON, demeurant 17 bis rue Pierre Curie 85520 JARD SUR MER, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts.

Le siège de la liquidation est fixé 17 bis rue Pierre Curie 85520 JARD SUR MER. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

L23IJ11915

CLÔTURES

In Extenso
Experts-Comptables
LES SABLES D'OLONNE

LA GEMOISE
Société à responsabilité limitée en liquidation
Au capital de 400 euros
Siège social et de liquidation :
12 rue de la Paix
85100 LES SABLES DOLONNE
901 514 984 RCS LA ROCHE SUR YON

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes et à compter des délibérations du 26/04/2023, l'AGO, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Michel VRIGNON, demeurant 10 bis rue de la Paix 85100 LES SABLES D'OLONNE, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

L23IJ12319

LOCATIONS GERANCES

ORATIO Avocats
5 rue Papiau de la Verrie 49000 ANGERS

Suivant acte du 01/06/2023, enregistré auprès du Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de la ROCHE SUR YON, le 19/06/2023, dossier 2023 00057548, référence 8504P01 2023 A 01713, la Société RESB, Société à Responsabilité Limitée, capital : 200 000 €, siège : Rue Eric Tabarly - 85340 OLONNE-SUR-MER, 532 432 150 RCS LA ROCHE SUR YON, a cédé à la Société J.C.E. RESTAURATION, Société à Responsabilité Limitée, capital : 50 140 €, siège : Zone Industrielle de la Romanerie Nord - Rue du Paon - 49124 SAINT BARTHELEMY D'ANJOU, 451 652 671 RCS ANGERS, un fonds de commerce de restaurant sis Rue Eric Tabarly - 85340 OLONNE-SUR-MER, moyennant le prix de 600 000 €.

La date d'entrée en jouissance a été fixée au 01/06/2023. Mention sera faite au RCS.

Les oppositions seront reçues, dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, au Cabinet GUEGUEN AVOCATS situé 100 Rue du Leinster - 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE, pour correspondance et au lieu de l'établissement principal du fonds, Rue Eric Tabarly - 85340 OLONNE-SUR-MER pour la validité des oppositions.

Pour avis.

L23IJ12415

RECTIFICATIFS

RECTIFICATIF à l'annonce parue sous le n°L23IJ10950 dans l'édition du 27/06/23 concernant BOB&B, il fallait lire 24/02/23 et non pas 2/02/23

L23IJ11950

IJ
ABONNEZ-VOUS !
parution hebdomadaire
couplage magazine + site internet
+ une newsletter chaque semaine
40 € TTC
6 MOIS • 26 NUMÉROS
63 € TTC
1 AN • 52 NUMÉROS
105 € TTC
2 ANS • 104 NUMÉROS
Paiement sécurisé

SPECTACLES D'ÉTÉ
À LA BAULE

PARC DES DRYADES
12/07

PALAIS DES CONGRÈS
05/08

PARC DES DRYADES
17/08

billetterie.atlantia-labaule.com

02 40 11 51 51

BRETAGNE PLEIN SUD

LA BAULE ÉVENEMENTS

CRÉATEURS D'EXPÉRIENCES

Licences spectacles : L-R-21-13542, L-R-22-7715, L-R-22-8569

L'ÉVÉNEMENT INSPIRATIONNEL

UN ÉVÉNEMENT
OPA group

21&22 SEPT. 23

LA BAULE

3E ÉDITION

FESTIVAL THINK FORWARD

700 DÉCIDEURS

20 INTERVENANTS DE HAUT NIVEAU

COMMENT ENTREPRENDRE DANS UN MONDE INCERTAIN ?

INSCRIVEZ-VOUS !

IJ Le média des affaires

PARTENAIRE DU FESTIVAL

CODE PROMO 30%

FTF2023IJ

WWW.FESTIVAL-THINK-FORWARD.FR